

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE



ST-BONIFACE, VENDREDI 15 MARS 1957 PRIX: SEPT CENTS

Projet d'augmenter la puissance du poste CKSB à 5000 watts

Un projet d'augmenter la puissance du poste CKSB a été discuté à la treizième assemblée annuelle de Radio-Saint-Boniface qui a débuté le jeudi matin à 9 h. 30 au Collège de St-Boniface.

Figurèrent au programme: M. le maire J. Van Belleghem, le Dr P.-E. LaFlèche, président, M. l'abbé A. d'Eschambault, secrétaire, M. Joseph de Ambrosis, vérificateur, M. Léo Rémillard, de Radio-Canada, M. Valmore Gervais, rédacteur adjoint de l'information, Me Alfred Monnin, C.R., conseiller juridique, M. Denis Belair, directeur des programmes, M. Léo Brodeur, annonceur en chef, M. Roland Couture, gérant, et S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface.

Le "rêve" d'augmenter la puissance du poste et d'agrandir les studios a été signalé dans le discours présidentiel, dont le texte suit. (Le journal étant imprimé le jeudi midi, il faut remettre à la semaine prochaine, un rapport plus complet de cette importante réunion.)

(Suite à la huitième page)



M. John R. Cottin, d'Augusta, Georgie, a présenté à Montréal un travail sur l'auteur dramatique louisianais Victor Séjour, qui s'établit par la suite en France. De gauche à droite: M. l'abbé **Amable Lemoine**, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal; le chanoine **Arthur Sideleau**, doyen de la Faculté des lettres; **M. Cottin et M. Jean Houpert**, secrétaire de la Faculté des lettres. (Cliché La Presse)

Le français maîtrisé par un noir qui l'avait tout d'abord détesté

MONTREAL — M. John R. Cottin, le premier noir à soutenir une thèse en français à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, a déclaré à un représentant de la "Presse" que son cas est assez étrange, puisqu'il avait longtemps détesté le français.

Américain de naissance, il a été élevé à Augusta, Georgie, dans un milieu de descendants allemands.

"Lorsque j'ai commencé l'étude du français au collège, a-t-il dit, je détestais cette langue. Mais plus tard, dans la poursuite de mes études, je me suis aperçu que le français pourrait m'être très utile, et j'ai décidé de l'étudier à fond."

Il a d'abord commencé ses études de perfectionnement en français à l'Université McGill. Puis, il a étudié aux universités de Dijon, de Paris et de Grenoble. Plus tard, il a décidé de parfaire ses études en langue et en littérature françaises dans une université française de l'Amérique du Nord et il s'est inscrit à l'Université de Montréal, où il a suivi des cours en 1947-48, 1951-52 et 1956-57.

Agé de 59 ans, M. Cottin est actuellement professeur de français à l'Université Fisk, à Nashville, Tennessee. Il détient un diplôme de "maître ès arts" de l'Université du Michigan et un diplôme de "hautes études" de l'Université de Dijon.

Il a commencé sa carrière de professeur en enseignant l'allemand au More House College, à Atlanta, Georgie. Puis, il a enseigné l'espagnol et le français. Actuellement, il n'enseigne que le français, à l'Université Fisk.

Evolution

M. Cottin a dit qu'il y a plusieurs années, il n'était tout simplement pas intéressé au français. Il alla étudier en Allemagne et ne daigna même pas s'arrêter à Paris par où il passait.

Par la suite, cependant, à mesure qu'il progressait dans l'étude de notre langue, il en vint à l'apprécier et à avoir l'esprit français en haute estime.

La thèse que M. Cottin soutenait à l'Université de Montréal porte sur un auteur dramatique de langue française, Victor Séjour, né en Louisiane, mais établi en France, à l'âge de 23 ans, vers 1835.

M. Cottin a obtenu des octrois de la Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching et du Southern Fellowship Fund.

Le jury devant juger sa thèse est composé du chanoine Arthur Sideleau, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal; M. l'abbé Amable Lemoine, professeur en lettres, et M. Jean Houpert, secrétaire de la Faculté des lettres.

Réduction de la dette en Saskatchewan

OTTAWA — Les législateurs de la Saskatchewan ont appris que désormais la mesure des progrès de la province sera le volume de sa dette nette.

Le trésorier provincial, M. Clarence Fines, a expliqué dans son exposé du budget que c'est là l'unique mesure stable de l'état financier de la province.

Il a précisé que la dette nette a diminué de $4,178,000 durant les 12 mois de 1956 et qu'elle s'élève présentement à $63,873,000. Il s'attend à une autre réduction de $3,600,000 cette année.

La dette per capita, selon son exposé, est descendue à $72.50 de $186.60 qu'elle était le 30 avril 1944. Il convient de mentionner que le parti CCF détient le pouvoir depuis 1944.

Aucune décision sur nos relations avec le Vatican

OTTAWA — Le ministre des Affaires extérieures, l'hon. L. B. Pearson, a dit qu'il n'est au courant d'aucune intention du gouvernement de nommer un ambassadeur canadien au Vatican avant les prochaines élections générales.

Il répondait aux Communes à M. Paul-E. Gagnon, député indépendant de Chicoutimi, un des représentants du Québec qui ont demandé par le passé au gouvernement de désigner un ambassadeur auprès du Saint-Siège.

M. Pearson a ajouté que la question de nominations diplomatiques au Vatican et ailleurs est toujours à l'étude.

Oberammergau refuse des millions d'une compagnie américaine

OBERAMMERGAU — Une nouvelle fois, la municipalité d'Oberammergau a rejeté une proposition d'une compagnie cinématographique américaine offrant plusieurs millions de dollars "pour être autorisée à filmer en exclusivité les jeux de la Passion", qui font depuis trois siècles la renommée de cette localité bavaroise. "Il a fallu de la fermeté pour refuser les millions offerts", a déclaré à ce propos le maire de la ville, M. Raimund Lang, "mais nous avons fait valoir que nous tenons essentiellement à préserver nos traditions séculaires jusqu'ici entièrement intactes".

Signe certain du printemps. Sur cette photo, prise de l'arrière du brise-glace Iberville, on voit son compagnon, le "Ernest Lapointe" alors que les deux vaisseaux remontaient le St-Laurent en accomplissant leur tâche annuelle: l'ouverture du chenal du port de Montréal. (CW)



L'autonomie des hôpitaux respectée selon un discours ambigu de M. Martin

MONTREAL — Le plan d'assurance-hospitalisation que propose le gouvernement fédéral ne comporte aucune menace d'intervention ni dans le fonctionnement ni dans la propriété d'aucun des hôpitaux canadiens, a affirmé, à Montréal, le ministre de la Santé, l'hon. Paul Martin, au banquet de clôture du premier congrès scientifique du Collège de pratique générale du Canada, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal.

Le ministre a précisé: "Il ne doit y avoir, naturellement, aucune intervention dans l'exploitation ou la propriété des hôpitaux, qu'il s'agisse d'établissements possédés par des municipalités ou d'hôpitaux dirigés par des ordres religieux ou d'autres organisations bénévoles. Tous les échelons de gouvernement au Canada ont une certaine responsabilité envers les hôpitaux, mais aucun gouvernement n'a le droit de supposer que l'appui financier fourni à un hôpital s'accompagne du droit d'usurpation de l'autorité de ceux qui dirigent cet hôpital. L'idée de la propriété ou de la direction des hôpitaux par l'Etat répugne, j'en suis sûr, à la vaste majorité de la population canadienne.

Le déficit des hôpitaux

Parmi les avantages de l'assurance-hospitalisation, le ministre a signalé qu'en plus de fournir au médecin et à son client l'assurance que l'hospitalisation serait accessible à son client, ce régime aiderait "les hôpitaux à mettre au point leurs dispositions financières". On espère, a-t-il ajouté, que, comme conséquence de cette source assurée de recettes, les déficits chroniques d'exploitation qui affligent actuellement un si grand nombre d'hôpitaux seront largement comblés.

"En ce qui regarde les dépenses en immobilisation, a précisé M. Martin, depuis neuf ans, les gouvernements fédéral et provinciaux ont fourni, en vertu du programme national d'hygiène, une aide fort substantielle à la construction de nouveaux hôpitaux; le gouvernement fédéral à lui seul a versé près de $200 millions."

Il vaut peut-être la peine de noter en passant, a ajouté le ministre, que, lorsque le programme d'assurance-hospitalisation entrera en vigueur, les provinces seront mieux en mesure, grâce à l'importante contribution fédérale, de porter leur part du fardeau des frais d'immobilisation. Cela s'applique particulièrement aux provinces qui possèdent déjà des régimes d'assurance-hospitalisation sans participation fédérale.

Cinq provinces, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, l'Alberta, Terre-Neuve et l'Ontario, ont déjà accepté le principe de la proposion fédérale. "Aussitôt qu'une autre province se montrera prête à suivre cet exemple, a dit M. Martin, on pourra prendre les mesures requises pour appliquer le programme".

★ ★ ★

(EDITORIAL)

Le gouvernement fédéral a été très généreux en faisant des octrois de construction aux hôpitaux des municipalités et des communautés religieuses.

Cependant, le gouvernement a rarement payé tout le coût de ces constructions.

Il a fallu alors que les responsables empruntent les fonds nécessaires des banques, des particuliers, etc.

Il faut payer l'intérêt sur ces emprunts.

Il est raisonnable d'inclure ces intérêts dans le calcul de la facture des patients qui, à cause des emprunts, peuvent jouir plus tôt des bienfaits de ces constructions.

Mais quand le Fédéral prend la place du patient, pour payer ces factures, par un plan obligatoire d'assurance-hospitalisation, le Fédéral refuse de payer ces intérêts.

Dans ces circonstances, les appels de M. Paul Martin à un acte de foi et d'espérance de la part des hôpitaux catholiques (envers la Providence libérale?) restent ambigus.

Journaux d'Halifax renchéris d'un cent

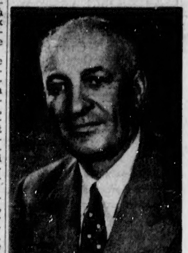
HALIFAX — Le "Chronicle Herald" et le "Mail Star", publiés respectivement le matin et l'après-midi, annoncent que leur prix sera porté de 5 à 6 cents le numéro, à partir du lundi 11 mars.

Le "Chronicle Herald" précise que dans son cas c'est sa première augmentation de prix depuis 1949.

"Depuis 1952, lit-on dans ce journal, le prix du papier journal a augmenté à trois reprises. La dernière augmentation, celle du 1er mars, était de $4 la tonne. Le prix qui s'appliquait à la fin de la guerre a plus que doublé."

Le journal a cité aussi la hausse des salaires, des taux de transport, le renchérissement de l'encre, des flans, des métaux, des agences de nouvelles, des articles spéciaux et de la distribution.

Pour le maintien d'un nom historique



L'hon. E. Préfontaine

A l'occasion du débat sur la redistribution des sièges électoraux de la province cette semaine, le député du comté d'Iberville, M. J. E. McDowell, exprima son regret que le nom historique d'Iberville ait été éliminé par le comité de redistribution. Il demanda que ce nom soit conservé et joint au nom de Rockwood dans le nouveau comté qui s'appelerait Rockwood-Iberville.

Lhonorable Edmond Préfontaine se joignit à M. McDowell pour demander la rétention du nom Iberville, nom historique qui rappelle le souvenir d'un héro de la Nouvelle-France. Il rappelle aussi, dit M. Préfontaine, les services rendus à leur comté d'Iberville et au Manitoba tout entier par les défunts et regrettés Aimé Bénard et Arthur Boivin.

M. Préfontaine suggéra que le nom Iberville pourrait être ajouté au nom de Morris étant donné que peut-être la majorité des électeurs d'Iberville semblent devoir être inclus dans le comté de Morris. Ce comté pourrait peut-être s'appeler Iberville-Morris, dit M. Préfontaine.

M. Roblin aussi supporta M. McDowell.

Des bourses d'études offertes aux élèves méritants des "High Schools"

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Voici la liste des bourses destinées aux étudiants de la province du Manitoba qui désirent poursuivre leurs études:

1. Bourse B. J. Hales, valable aux écoles normales de la province (Winnipeg et Brandon), d'une valeur annuelle de $50-$150 — destinée aux élèves du grade XII.

2. Bourse Manitoba, valable à l'Université du Manitoba et aux collèges affiliés, d'une valeur annuelle de $200 et $400, bonne pour deux ans — destinée aux élèves des grades XI et XII et aux élèves en matriculation.

3. Bourse Education du Manitoba, valable à la Faculté d'Education de l'Université du Manitoba et au Collège de Brandon, d'une valeur de $200-$400, pour une durée d'un an — destinée aux étudiantes qui répondent aux conditions d'entrée requise à la Faculté d'Education de l'Université du Manitoba.

4. Bourses mémoriales E. H. Reid, valables aux cours d'été de la 1ère année des cours pour maîtres de la Faculté de l'Education, d'une valeur allant jusqu'à $300, applicable à un cours d'été — destinées aux étudiants ayant un minimum de 3e année d'Université et qui répondent aux conditions d'entrée requises à la Faculté d'Education de l'Université du Manitoba.

5. Bourse Roger Goulet, valable aux grades XI et XII dans toute école supérieure du Manitoba, d'une valeur de $25-$200, d'une durée d'un an — destinée aux étudiants des grades X et XI.

6. Bourse Dr Robert Fletcher, valable pour entraînement en éducation ou autre éducation supérieure, d'une valeur variable, pour une durée variable — destinée aux gradués des écoles supérieures, étudiants d'Universités et gradués d'Université.

7. Bourse Dr Daniel McIntyre, valable au cours de musique au Manitoba, d'une valeur de $325, d'une durée de 2 ans — destinée à tout étudiant.

8. Bourses d'éducation technique, valables à l'Ecole Technique du Manitoba, ou les grades X, XI et XII d'un cours de métiers dans une école supérieure du Manitoba, d'une valeur de $25-$100, d'une durée d'un an — destinées aux étudiants des grades IX, X, XI et XII des cours généraux ou de métiers.

9. Bourse P.P.C.L.I. des Dames Auxiliaires, valables à toute école supérieure, école commerciale, école technique ou à l'Université, d'une valeur approximative de $100, d'une durée d'un an — destinées à tout étudiant du grade XI, enfant d'un membre du personnel de la P.P.C.L.I.

10. Bourse Isbister, valable à l'Université du Manitoba et aux collèges affiliés (Voir le programme d'études 1956-57 concernant les termes et Régions Isbister. Pages 178-180).

11. Bourse "Manitoba Brewers and Hotelmen's" valable à l'Université du Manitoba et aux collèges affiliés, d'une valeur de $200 et $400, d'une durée de 2 ans — destinée aux étudiants en Matriculation des grades XI et XII.

12. Bourse "Winnipeg Chapter I.O.D.E.", valable à l'Université du Manitoba et aux collèges affiliés, et au grade XII, d'une valeur de $50, d'une durée d'un an — destinée aux étudiants du grade XI du Winnipeg métropolitain.

13. Bourse "Margaret L. Hughes I.O.D.E.", valable à l'Université du Manitoba, aux collèges affiliés, aux écoles techniques du grade XII, d'une valeur de $75, d'une durée d'un an — destinée aux étudiants du grade XI.

17. Bourse "Manitoba Teachers' Society", valable a) à la Faculté d'Education (Demande doit être faite avant le 16 avril); b) à l'Ecole Normale de la province (Demande doit être faite avant le 1er juin). La bourse (a) a une valeur de $300 et l'autre est de $200, toutes deux étant d'une durée d'un an. Sont éligibles pour ces bourses les gradués de l'Université ou du grade XII qui ont une haute capacité intellectuelle et des qualités de chef, et qui prennent une part active dans les activités universitaires, scolaires et publiques.

En plus, l'Association de la Région de Winnipeg et la Société des Maîtres du Manitoba (Manitoba Teachers' Society) décerneront une bourse de $100 à un candidat de la Faculté d'Education sous les mêmes bases que la bourse (a) ci-dessus.

Toute demande doit être adressée de la façon suivante:

Bourses 1 à 10: Département d'Education, appartement 140, édifice du Parlement, Winnipeg 1, Manitoba.

Bourse 11: L'archiviste, Université du Manitoba, Fort Garry, Winnipeg 9, Manitoba.

Bourses 12 et 13: Mme A. W. Kennedy, 382, rue Sackville, St. James, Winnipeg 12, Manitoba.

Bourse 17: Le secrétaire, "Manitoba Teachers' Society", appartement 802, 259, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba.



M. R. Labossière, de St-Léon, a présidé cette semaine les sessions d'études de la Coopérative Fédérée qui se déroulèrent pendant trois jours à Winnipeg. M. Labossière, gérant du magasin de St-Léon, est un des trois membres manitobains du comité aviseur interprovincial de la Fédérée. Avec plusieurs autres jeunes hommes d'affaires qui ont été formés pour le mouvement coopératif par M. l'abbé A. Couture, M. Labossière assure aux Canadiens français un rôle important dans le travail de la Fédérée.

Parmi les gérants canadiens-français présents au congrès, l'on remarquait: MM. Georges Boisjoli, de St-Norbert, Claude Lizée, de St-Adolphe, Maurice Massinon, de Haywood, Omer Moquin, de Letellier, Adonias Duval, de St-Jean-Baptiste, Henri Daudet, de N.-D.-de-Lourdes, et Emile Boulet, de Somerset.

M. C. D. Howe contrôlerait 25 pour cent du Canada

VICTORIA — M. John Diefenbaker a déclaré que le ministre du Commerce, le très hon. C. D. Howe, "contrôle 25 pour cent du Canada".

"Quand M. Howe parle, 170 députés libéraux mettent aussitôt leurs propres aptitudes en gage", a dit le chef du parti conservateur dans un discours prononcé ici.

Si le parti conservateur est élu aux prochaines élections générales, a-t-il dit, le Parlement, maintenant réduit à un "écho" par des libéraux "arrogants", redeviendra fort et efficace.

"J'aime le Parlement, a expliqué M. Diefenbaker. Pour moi, le Parlement représente le gardien de votre liberté et de la mienne. Je ne reconnais plus le Parlement que j'ai connu jadis."

Tout cela parce qu'un "régime libéral arrogant" a été trop longtemps au pouvoir, engendrant des "ministres qui deviennent des maîtres plutôt que des serviteurs".

Le programme du parti

En discutant le programme de son parti, M. Diefenbaker a dit que le point principal est une grande politique de développement national qui utiliserait les ressources "au Canada surtout".

Si son parti est élu, il renforcera les liens du Commonwealth; réformera le Sénat; réduira les taxes et cherchera à changer la balance commerciale défavorable avec les autres pays; recherchera immédiatement une conférence commerciale du Commonwealth pour tenter de reprendre les marchés perdus.

"Bien que le Canada vienne en premier lieu, sa principale position doit être au sein du Commonwealth."

Le nombre d'alcooliques augmente progressivement

TORONTO — Le nombre des alcooliques — ces hommes et ces femmes qui constituent une nuisance économique, sociale et physique pour la société — ne cesse d'augmenter au Canada, et ce, à un rythme alarmant.

M. H. David Archibald, directeur de la Fondation pour les recherches sur l'alcoolisme, vient en effet de déclarer qu'en Ontario seulement le nombre des alcooliques a augmenté de 178 pour cent depuis 1945.

Le rapport de M. Archibald a été déposé sur la table de l'Assemblée législative de l'Ontario par le ministre de la Santé, M. McKinnon Phillips.

Les seuls mots un peu encourageants qu'on y trouve révèlent que le pourcentage des alcooliques au Canada est la moitié de celui des Etats-Unis.

L'Ontario dénombre maintenant 76,000 alcooliques, comparativement aux 28,050 de 1945. La proportion, dans le même temps, est passée de 1,040 à 2,210 par 100,000 habitants.

M. Archibald a déclaré que "le nombre des individus affectés par l'alcoolisme est très considérable et augmente chaque année à un rythme alarmant. Nous n'avons aucune raison de nous féliciter".

Le président de la Fondation, M. I. P. McNabb, de son côté, ajoute: "Je ne prévois aucune inoculation magique contre cette maladie, mais j'espère que nos progrès vers une solution seront plus importants que par le passé".

Nouveau remède pour les alcooliques

D'autre part, l'on signale que les investigateurs scientifiques de l'Université de Toronto ont mis au point un nouveau produit nommé "CCC" qui semble très efficace dans le traitement de l'alcoolisme.

La découverte est mentionnée dans le rapport que la Fondation pour les recherches sur l'alcoolisme a déposé ces jours derniers à l'Assemblée législative de l'Ontario.

Comme cet autre médicament connu sous le nom commercial de "Antabuse", le CCC provoque des malaises chez les personnes qui consomment de l'alcool, les portant à s'abstenir de boissons alcooliques, mais il n'en a pas les effets secondaires indésirables.

Le produit est présentement soumis à des épreuves dans des cliniques pour alcooliques, à Toronto et dans plusieurs centres des Etats-Unis.



La médaille ci-dessus, portant en effigie le profil du St-Père, fut frappée spécialement pour commémorer le 18e anniversaire de l'ascension de Pie XII au trône pontifical. Au revers, on voit deux anges tenant les armoiries papales et contemplant une mappemonde. (NC)

Pie XII déplore les affiches pornographiques à Rome

CITE DU VATICAN — Dans le discours qu'il a prononcé en recevant les curés des paroisses de Rome et les prédicateurs du Carême, Pie XII s'est élevé contre la diffusion de plus en plus grande à Rome d'affiches et de revues à caractère pornographique, diffusion qui, a-t-il dit, viole les dispositions du concordat entre le Saint-Siège et l'Italie sur le maintien du caractère sacré de la Ville éternelle.

Le Saint-Père a cité à ce sujet l'article premier du concordat qui dit: "En considération du caractère sacré de la Ville éternelle, siège épiscopal du Souverain Pontife, centre du monde catholique et but de pèlerinage, le gouvernement italien aura soin d'empêcher à Rome tout ce qui peut être en opposition avec ce caractère."

"Peut-on dire que telle est la condition présente?", demande Pie XII. "Nous regrettons de devoir répondre non", ajoute-t-il

Le Saint-Père cite ensuite l'exemple de deux grandes affiches publicitaires "vulgairement pornographiques" annonçant la présentation d'un nouveau film et qui tapissaient les principales rues de Rome, ces temps derniers.

Pie XII lance un appel aux catholiques de Rome "pour qu'ils soulèvent une énergique protestation de l'opinion publique, dont la réaction, en montrant quel est vraiment le sentiment commun, impose aux autorités compétentes l'adoption des mesures nécessaires".

Le pape estime que "Rome est encore loin d'être comme Dieu le veut", et il stigmatise l'attitude des Romains qui, "malgré les condamnations explicites de l'Eglise, les nombreux avertissements et les exhortations affectueuses, continuent de soutenir que l'on peut à la fois servir Dieu et l'ennemi de Dieu".



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 3 avril 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR UN CHALAND A TREMIE EN ACIER ENTIEREMENT SOUDE D'UNE CONTENANCE DE 60 VERGES".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105 rue, Edmonton (Alta), l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.), et aux bureaux de poste de Collingwood, Port Arthur et Midland (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Edmonton (Alta) et Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 5 mars 1957.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 10 avril 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR CONSTRUCTION D'UN BATEAU DEBLAYEUR DIESEL DE 75' 0"".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.), et aux bureaux de poste de Collingwood, Port Arthur et Midland (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Edmonton (Alta) et Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 5 mars 1957.

Au poste CBWT

Le "Théâtre populaire" présentera, le dimanche 17 mars, à 3 h. 30 p.m., "La femme de ta jeunesse", une oeuvre de Jacques Deval, adaptée pour la télévision canadienne par Jeanne Frey.

Jacques Deval est un des dramaturges les plus populaires du théâtre de boulevard parisien. Il possède à fond les principales qualités qui font apprécier dans le grand public "l'esprit français. Il a écrit de nombreuses pièces, dont plusieurs ont connu un succès éclatant. La liste de ses oeuvres serait trop longue à énumérer; qu'il suffise de mentionner les plus connues: "Tovaritch", "Etienne" qui a eu l'honneur d'être accueillie à la Comédie Française et "La manière forte" qui eut comme principale interprète Robert Lamoureux et fut jouée à l'Athénée-Louis Jouvet.

Jacques Deval est aussi romancier et il est, entre autres, l'auteur d'un colossal roman de moeurs intitulé "Marie Galante" qui remporta un grand succès de librairie.

"La femme de ta jeunesse" est un drame qui a pour héros un couple de bourgeois pas très riches et fort sympathiques. Mais à la manière Jacques Deval ou théâtre de boulevard, à moins que ce ne soit les deux ensemble, c'est un drame qui n'a rien de trop tragique et qui, par son intrigue attachante, charmera les habitués du "Théâtre populaire". Ce drame pourrait se résumer en cet axiome prôné par Jacques Deval lui-même: "Il n'y a qu'une façon d'aimer mille femmes; il y a mille façons d'en aimer une".

"La femme de ta jeunesse" ne réunit que cinq interprètes qui seront: Roland Chenail (Charles); Huguette Oligny (Fernande); Gabriel Gascon (Maurice); Monique Joly (Ginette) et Robert Rivard (Jean).

"La femme de ta jeunesse" sera réalisée par Bruno Paradis.

Les opinions de nos lecteurs

Note: Par égard pour nos lecteurs qui demeurent à distance de Winnipeg, nous publions deux ou trois autres communiqués au sujet du "feuilleton".

• • •

M. le directeur,

Je vois votre petite note dans le journal demandant de vous faire savoir avant le 8 mars, si nous lisons le feuilleton. Comme nous ne recevons le journal que le mardi, il m'était difficile de vous répondre pour la date demandée.

Pour ma part, je lis le feuilleton. Je ne le lis dans aucun journal de Montréal, mais pour votre journal, je commence par cette page, pour finir par la page couverture, en passant par les nouvelles de Gravelbourg où j'ai des parents; de St-Boniface où mon frère est professeur au Collège des Jésuites et de Maillardville où j'ai aussi des parents. C'est la raison pour laquelle nous recevons le journal quoique nous demeurions loin de St-Boniface. J'aime beaucoup les articles de la page de "fond".

Pour revenir au feuilleton, j'ai toujours hâte à la semaine suivante pour savoir ce qui surviendra. Naturellement, je suis trop éloignée pour savoir ce qu'en pensent vos autres lecteurs. Naturellement, les problèmes de politique municipale le manitobaine ne peuvent beaucoup m'intéresser (nous avons les nôtres qui nous fournissent ample matière à discussion), mais je suis très intéressée par les problèmes de survivance des Canadiens français et je souhaite beaucoup de succès à l'Association d'Education et au poste CKSB qui font tant pour cette cause.

Clarisse SURPRENANT,
4594, rue Bordeaux,
Montréal, P.Q.

• • •

M. le directeur,

Je viens juste de recevoir **La Liberté et le Patriote**, comment voulez-vous avoir une réponse le 8 mars de ceux qui habitent plus loin que moi qui suis en ville? Et surtout, les fermiers des Prairies qui ne vont à la poste qu'une fois par semaine. Y avez-vous songé?

Avez-vous vous-même intention d'arrêter de nous donner des romans? Ils trainent pourtant en longueur, vous en mettez si peu chaque semaine.

Vous ne savez donc pas que c'est la seule lecture familiale en français de la majorité de vos lecteurs. La seule leur montrant une vie vécue, ou presque dans notre langue.

Vous savez que la jeune génération oublie de plus en plus de parler français donc s'il n'y a plus une intéressante petite histoire ou un roman dont la maman pourra parler à table en employant les mots lus en français, le journal n'a guère besoin d'exister. Voici mon idée.

M. B. ALEXANDRE,
302, Conklin Ave,
Penticton, C.-B.

• • •

M. le rédacteur,

Je viens juste de jeter un coup d'oeil sur **La Liberté et le Patriote** que j'ai reçue aujourd'hui seulement, et j'espère que je n'arriverai pas trop tard pour donner mon avis à ce qui concerne le "feuilleton".

Je veux croire que plusieurs seront de mon avis de continuer, car quand on vit dans des centres anglais et protestant avec de grands enfants, il n'y a rien qui repose plus que de passer une bonne heure en famille et de parcourir **La Liberté et le Patriote**. Tout nous intéresse, car nous sommes des Manitobains, et maintenant que nous vivons dans l'armée d'une place à l'autre, ça fait du bien d'apprendre les nouvelles des nôtres et même de l'Ouest dont on connait la large étendue.

Pour ce qui en est du feuilleton, on ne peut trouver de plus beau et plus sain romain. J'ai toujours trouvé le temps de le lire et je le passe même à des amies. J'espère qu'on le continuera.

Mme M. MARCHESSAULT,
Camp Petawawa, Ont.

• • •

M. le directeur,

Pour un groupe ici de St-Denis, nous vous demandons de continuer la publication d'un feuilleton. Vous pensez que le feuilleton n'est peut-être pas ce qui est le plus lu dans notre journal, mais ce n'est certainement pas le moins lu non plus et nous pensons certainement que le feuilleton doit être continué.

Il est vrai que les gens sont pris par la radio et la télévision, mais il y a des programmes que vous voulez écouter ou voir et il vous faut être là présent à la minute précise ou vous les manquez.

Mais notre bon vieux journal: lui est là du moment qu'il entre à la maison et bien patient il attend que l'on ait le temps de le lire.

M. et Mme Clotaire DENIS,
pour un groupe de lecteurs
de St-Denis.

• • •

M. le directeur,

Je vois que vous êtes assez bon pour nous demander notre avis au sujet du feuilleton. Si oui ou non, nous le désirons. Mais si ce n'est pas trop, vous demandez, cher M. le directeur, on aimerait que vous le continuiez, car on le trouve si intéressant et si beau. Depuis nombre d'années que je suis abonnée à votre journal, j'ai toujours aimé les belles histoires que vous nous procurez, et c'est de tout coeur que nous vous remercions, ainsi que mes pauves petites voisines qui vivent dans les bois du nord, sans les moyens de se payer une télévision.

J'espère, cher monsieur, que vous ferez votre possible pour nous le continuer.

Veuillez croire à toute notre considération et remerciements.

Mme A. DUMONCEAU,
Crystal Springs, Sask.

P.S. Je regrette de n'avoir
ma lettre en ville. Bien merci.
pu vous répondre plutôt, mon
fils étant malade n'a pu porter

• • •

M. le directeur,

Comme vous le réclamez, je puis vous dire que nous apprécions beaucoup les feuilletons qui paraissent dans **La Liberté et le Patriote**, surtout ceux par Pierre L'Ermite, car ils sont toujours d'une haute morale et très à la page.

S'il vous plait, ne nous en priver pas à l'avenir.

Mme L. LEDUC,
Armstrong, C.-B.

• • •

NDLR — Merci à tous ces correspondants et à plusieurs autres qui nous ont donné leur avis à ce sujet.

Les chrétiens devant le sport

S. E. le cardinal Feltin, archevêque de Paris, a donné à l'organe de la Fédération sportive de France, "Les jeunes", un article intitulé: "Les chrétiens devant le sport".

Après avoir rappelé que tout éducateur doit être soucieux de profiter de l'attrait de la majorité des jeunes pour le sport, l'archevêque de Paris déclare: "On se préoccupe beaucoup des corps aujourd'hui. On a même tendance à donner à la culture physique une place exagérée. Certains journaux ou revues, certains films ou certaines radios semblent ramener la religion de l'homme à l'unique culture de son corps.

"Notre religion catholique nous invite à respecter le corps humain, mais non à lui donner trop d'estime. Qu'on le divinise par un vrai culte, c'est une erreur Le Créateur a fait du corps humain une merveille d'équilibre, d'harmonie, de force, de beauté, la plus perfectionnée des machines, un instrument prodigieusement complexe et délicat. Mais il n'occupe pas la première place dans le composé humain. C'est à l'esprit, à l'âme spirituelle de gouverner le corps, que la religion catholique respecte même au-delà de la mort. Elle ne veut pas qu'on le mutile ou qu'on le brûle, elle a même pour les restes de certains hommes, qu'elle regarde comme des saints, une attention spéciale: elle vénère leurs reliques.

"Aussi, tout en demandant qu'on entretienne et perfectionne le corps, elle ne veut pas que celui-ci étouffe les valeurs spirituelles, qui sont la vraie dignité de la personne humaine, ni qu'il soit glorifié au point d'être divinisé. Elle veut qu'il y ait harmonie et hiérarchie maintenues entre le corps et l'âme, et c'est le bienfait de la Fédération sportive de France de savoir donner à l'éducation physique sa vraie place, sans aucune exagération.

Ecole de formation

"Le sport bien compris est également une école de formation morale et sociale, car il demande pour être pratiqué avec succès, un effort personnel. Il réclame du courage et de l'endurance. Il développe ainsi la volonté et prépare des jeunes à porter demain, dans la vie, des responsabilités. Il exige une maîtrise de soi, une emprise victorieuse sur les passions qui bouillonnent, tout un régime de vie et une hygiène morale essentiellement bienfaisante.

"Comme il est l'objet de compétition et se pratique souvent en groupes, il veut de la part de chacun, une parfaite loyauté envers toutes les règles établies; une rigoureuse discipline pour donner à la Société dont on est membre toute sa force; un absolu désintéressement, sans aucune recherche personnelle, afin que l'équipe triomphe. Il crée enfin entre les équipes une fraternité excellente, qui est souvent à l'origine d'amitiés qui se maintiennent toute la vie.

"Si le jeune sportif chrétien, qui n'est pas un professionnel, mais qui reste un véritable amateur, comprend que le sport n'est pas le suprême idéal, le but dernier de toute sa vie, mais qu'il est à la fois une détente bienfaisante et un stimulant excellent pour remplir avec plus d'ardeur tout ce qui constitue son devoir d'état, les exercices et les compétitions auxquels il pourra participer lui seront une bonne école de formation."

Notes agricoles

Ecart entre les prix des boeufs et des génisses

Les bouvillons rapportent régulièrement des prix plus élevés la livre que les génisses, mais cet écart n'est aucunement uniforme d'un marché ni d'une saison à l'autre.

La comparaison des résultats des ventes moyennes de huit années, chiffres recueillis à Montréal, Toronto, Winnipeg et Calgary, par le ministère de l'Agriculture d'Ottawa, démontre que c'est généralement à Toron-



to que l'écart est le plus faible, suivi de Calgary, Winnipeg, et enfin Montréal, où l'écart est le plus marqué. Ces chiffres révèlent aussi que l'écart est le plus prononcé sur tous les marchés à la fin de l'automne et au début de l'hiver lorsque la proportion de génisses est la plus élevée comparativement aux bouvillons.

Ces écarts de prix aux dépens des génisses seraient dûs à ce que ces femelles donnent un rendement moins élevé à l'abattage, plus de perte dans le découpage au gros et au détail, et qu'une proportion moins élevée de la carcasse des génisses donnent des morceaux de détail qui se vendent à prix élevé.

Le service des marchés a comparé les données disponibles sur le rendement en viande nette des bouvillons et génisses (mêmes catégorie et poids) des diverses régions en vue de vérifier si ces affirmations sont fondées sur des chiffres réels. Ces données indiquent que les bouvillons tendent à donner plus de viande que les génisses, mais les écarts sont peu marqués et souvent, les génisses dépassent les bouvillons en rendement. Les écarts étaient beaucoup plus marqués d'un bouvillon ou d'une génisse à l'autre que d'un groupe à l'autre.

On possède seulement des données limitées sur les pertes qui se produisent dans le découpage des carcasses, ainsi que sur la proportion des morceaux qui commandent des prix élevés, mais les données jusqu'ici indiquent que le rendement à l'abattage est à peu près le même chez les deux sexes. En moyenne, de la plupart des essais révèlent que les carcasses de bouvillons sont un peu supérieures à celles des génisses de même catégorie et de même poids, mais qu'il y a de nombreuses exceptions. Là aussi l'écart entre deux groupes est beaucoup moins marqué qu'entre individus des deux sexes.

Il faudra recueillir beaucoup d'autres chiffres sur le découpage avant de pouvoir tirer des conclusions définitives. Les agents du Ministère travaillent, de concert avec les éleveurs, les abattoirs et les détaillants, à obtenir suffisamment de chiffres, particulièrement au sujet des morceaux de détail, pour établir, si cela est possible, le rapport entre la valeur de la viande par carcasse de même catégorie et de même poids chez les deux groupes.

Un sommaire détaillé ou rapport provisoire sur les registres qui ont été recueillis jusqu'ici a été préparé sous forme miméographiée et sera envoyé sur demande des intéressés. Prière de s'adresser au Service d'Information, ministère de l'Agriculture, Edifice de la Confédération, Ottawa.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi, (heure normale de l'Est), le mercredi 17 avril 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, CONSORT (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary et Consort (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 28 février 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi, (heure avancée de l'Est), le mercredi 3 avril 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE DE L'EST, EDIFICE DE L'OUEST ET ECOLE, AKLAVIK (T.N.-O.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $500.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 28 février 1957.

Un travailliste a écrit l'hymne national du nouvel Etat de Ghana

LONDRES — Un député travailliste britannique, avocat de son métier, M. Hector Hughes, a écrit l'hymne national du Ghana, le nouvel Etat indépendant d'Afrique. Il est intitulé: "Ghana, lève-toi" et se chante sur la musique d'"England Arise", "Angleterre lève-toi", que les travaillistes en Angleterre préfèrent à l'Internationale pour son côté religieux.

Cet hymne fut chanté pour la première fois, le 6 mars, à Accra, à l'occasion des fêtes marquant l'indépendance du Ghana.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg
Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.
ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414
Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

Victoire pour les écoles de Maillardville

Le communiqué suivant a été reçu de la part du R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., curé de la paroisse N.-D. de Fatima, à Maillardville.

Le langage de ce document est un peu lyrique mais nos compatriotes de la Colombie n'ont pas trop d'occasion de se laisser aller à la joie de la victoire.

Il convient de faire écho à cette joie par la publication intégrale de ce témoignage, qui est de nature d'ailleurs à encourager tous les nôtres qui luttent pour la justice dans l'Ouest canadien.

La parole est au R. P. Fréchette:

Le lundi 4 mars 1957, le gouvernement créditiste de Victoria, en Colombie-Britannique, passait en première lecture l'exemption des taxes sur les propriétés pour toutes les écoles séparées de la Colombie. Cela, mesdames et messieurs, est une nouvelle victoire de la cause scolaire de Maillardville, après la récente victoire des élections municipales de décembre dernier, dont on se souvient.

Nos conseillers élus ne nous ont pas faussé confiance: ils ont d'abord, dès la première réunion de l'année du conseil municipal, posé une motion demandant au Conseil d'effacer les taxes en litige, afin de nous remettre nos écoles. Etant, de fait, illégale, cette motion, frappée du veto du maire, était retirée quelques semaines plus tard. Une autre motion cependant était toute prête pour la remplacer.

Sur demande du maire, on temporisa deux semaines et encore deux semaines, quand enfin, le 25 février, nos conseillers posèrent leur autre motion de recourir au gouverneur général en Conseil lui demandant d'émettre un ordre en Conseil pour exempter des taxes en litige ou de donner au Conseil municipal le pouvoir d'agir.

Or, le 5 mars, tous les journaux de la Colombie proclamaient comme une victoire des catholiques l'exemption des taxes pour toutes les écoles séparées de la Colombie, à partir du 1er juillet 1957.

Personne ne s'y trompe. Tous savent que cette victoire est due à la lutte de Maillardville qui "a sur la conscience" d'avoir obtenu cette exemption, car Maillardville était seule à lutter . . . La cause éloignée de cette exemption, c'est la grève scolaire de Maillardville de 1951-1952; la cause prochaine: le refus tenace de la commission scolaire des écoles de Maillardville, soutenue par l'autorité ecclésiastique, de payer les arrérages de taxes en septembre dernier, malgré des conseils contraires.

Les défaitistes ont souvent posé la question: "Quels avantages a bien eu la grève scolaire de 1951?" Voilà la réponse: Il reste, il est vrai, à Maillardville, à récupérer ses propres écoles, avant de jouir de l'exemption générale, mais qui oserait douter que Maillardville y réussira, Dieu aidant?

Honneur à tous les vaillants lutteurs du passé et du présent qui ont été les artisans de cette victoire, principalement à la commission scolaire catholique conjointe des deux paroisses de Maillardville et à son inflexible président, M. Maurice Lizée! Honneur à nos conseillers municipaux actuels, surtout au dynamique M. Michel Butler! Honneur à Maillardville qui "chez eux", dans son petit coin du pays, continue la mission de précurseur du peuple canadien-français, d'une façon digne de ses ancêtres. "Allons d'l'avant, nos gens!", courons, volons à de nouvelles victoires! C'est notre devise, nous de la Colombie: "Dieu et nos droits! Nous maintiendrons!"

La traduction simultanée

Le système de traduction simultanée utilisé dans les conférences des Nations unies et dans la plupart des grandes organisations, dont l'Unesco, est une magnifique réalisation du talent humain.

Devant chaque orateur, sur le bureau de tous les délégués, se trouve un microphone qui transmet la voix de l'orateur aux cabines étanches de chacune des cinq sections d'interprétation, qui correspondent aux cinq langues officielles des Nations unies: l'anglais, le français, l'espagnol, le russe et le chinois.

Dans chanque cabine prennent place quatre interprètes, un pour chacune des quatre langues à interpréter dans la cinquième.

Ainsi, dans la cabine de langue espagnole se trouvent des interprètes capables de traduire en espagnol l'anglais, le français, le russe et le chinois. Si le discours est prononcé en anglais, l'interprète d'anglais écoute attentivement et traduit instantanément ce qu'il entend en espagnol.

Dans les autres cabines, d'autres interprètes procèdent de la même façon en français, en russe ou en chinois; bien entendu, aucune interprétation de l'anglais est nécessaire, si le discours original est prononcé dans cette langue.

La voix des interprètes est transmise par fil téléphonique aux écouteurs rattachés aux pupitres des délégués. Chaque écouteur est muni d'un petit cadran semblable à celui d'un poste de radio, sur lequel il est possible de choisir la langue que l'on veut entendre, y compris la langue de l'orateur. De cette façon, un délégué n'entendra qu'une langue à la fois.

Cette interprétation simultanée exige de ceux qui la pratiquent une très grande habitude et une grande habileté, car il leur faut non seulement traduire en même temps qu'ils écoutent, mais encore saisir et rendre dans une autre langue les détails techniques, les nuances politiques ou les finesses de langage de l'orateur. Le système téléphonique est assez compliqué, mais il ne sert qu'à transmettre la voix choisie par chaque auditeur.

La machine à traduire mécanique ou électronique, par contre, n'utilise pas le langage parlé, mais ressemble plutôt à une machine à écrire qui serait en même temps un dictionnaire. Elle contient une "mémoire électronique" qui comporte la traduction de nombreux mots dans une autre langue.

Ainsi, par exemple, si la machine reçoit le mot "et" en français, elle écrira "y" s'il s'agit de traduire en espagnol ou "and" s'il s'agit de traduire en anglais. Si la machine enregistre "oui" en français, "si" en espagnol ou "yes" en anglais, elle traduira "da" en russe. Il s'agit d'une traduction littérale qui ne peut pas rendre les nuances d'une langue ni choisir parmi les différents sens possibles d'un même mot et encore moins celui de la phrase. Sa traduction est donc très inférieure à une traduction humaine.

(UNESCO)



Cette photo montre **S. H. le juge Jean Martineau**, de la cour du banc de la Reine à Montréal et membre de la Commission royale d'enquête sur le lancement de la diesel, qui fait l'inspection de la locomotive diesel dans la gare de triage St-Luc du Pacifique Canadien, avant l'ouverture de l'enquête à Ottawa, le 4 mars.

Billet du vendredi

Le poète Roger Brien et sa nouvelle manière

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Roger Brien n'est pas l'hugolâtre d'il y a vingt ou vingt-cinq ans, même s'il refuse de briser avec les formes classiques du vers. Il n'est pas non plus un poète moderne, au sens où, de façon générale, on l'entend, c'est-à-dire un homme qui aligne à la queue-leu-leu les mots qui lui viennent à l'esprit, sans se préoccuper de leur sens ou des illogismes que représente leur rapprochement. Il s'est affiné, assagi, dépouillé. Il cherche, plus qu'autrefois, la simplicité et le naturel, et cela part du fait qu'il découvrit l'une et l'autre, parce qu'il vécut, souffrit, sut regarder autour de lui et dans les livres. Parce que, surtout, il sut douter de lui-même et ne pas se prendre, de façon totale et définitive, pour le fin du fin.

Parce que leur horizon est trop proche de leur nez, de leur suffisance, et s'ils manquent de mesure autant que de sens critique, les jeunes tournent souvent en rond dans un cercle qui les confine à la béate contemplation du "moi". Il en résulte l'ignorance des lois premières de la prosodie, du rythme qui est ordre, en poésie comme en prose, des rapports appropriés des termes, même de la syntaxe. Ils ont pour excuse de vouloir du neuf, de l'inédit, de l'inexprimé. Ils veulent dire comme personne n'a jamais dit. Ils cherchent aux mauvais endroits, se leurrent, aboutissent à la confusion. Ceux qui finissent par se ressaisir sortent de l'ornière, mais les autres ne comprennent jamais leur plongeon dans la nullité.

★ ★ ★

Il fut un temps où Brien crut découvrir le monde à travers Goethe, Hugo, Verlaine et quelques autres, plus attaché à eux qu'à lui-même, mais il se garda toujours de se perdre dans l'incompréhensible. Il se donnait des maîtres qui n'étaient pas les premiers venus, mais il pâlissait dans leur ombre et croissait sans beaucoup de force. Il réfléchit et s'étudia, s'écarta de Faust, secoua la pompeuse éloquence du chêne rempli d'oiseaux, renonça à l'inimitable préciosité d'un Verlaine élégiaque, alcoolique et mari frustré. Il s'en rendit si bien compte qu'un jour il détruisit bon nombre de ses manuscrits et décida de recommencer à neuf.

Il n'était pas au bout des tâtonnements, ce qui est normal, mais il s'engageait dans la bonne voie. Il s'interrogea lui-même, ce qui est normal aussi, et il découvrit un monde nouveau: celui des résonnances intimes, dans une ambiance de naturel et de calme, en face des thèmes éternels de la nature, de l'amour et de la mort. Ce qui n'exclut ni le rêve, ni les images, ni la musique avant toute chose, mais la cadence ne devant pas se substituer comme fin à l'idée ou à la logique de la présentation verbale.

★ ★ ★

Dans **Vols et plongées**, son dernier recueil, le poète se montre dans sa manière renouvelée. Il y a là progression et ascension. Qu'on lise, par exemple, cette suite de poèmes qui s'intitule **Le beau voyage**, hymne reconnaissant à l'amour dans sa plénitude, connu par la femme idolâtrée et la paix dans la joie conjugale. Ce n'est plus la passion romantique avec ses obsessions et ses déchirements, ni le sentiment raffiné et faux qui fait qu'on aime l'amour plutôt que la femme, ou dans la femme son égoïsme à soi, plutôt que le don de soi et les enfants nés de la femme. Ce n'est pas l'amour fin ou faim, mais l'amour moyen et raisonnable, le seul selon la nature et la vérité, qui excuse et justifie la vie.

Le reste de l'ouvrage est empreint de la même sagesse tendant à la maturité, en face de l'Etre suprême, de la religion qui étaye et nourrit, des hommes qui nous entourent, des beautés terrestres d'un monde qui nous échappe chaque jour un peu plus, comme se corrige heure par heure ce défaut regretté qu'est la jeunesse.

Roger Brien donne un beau livre, que savoureront ceux qui descendent en eux-mêmes, mais ceux-là seuls. On y découvre ça et là des licences poétiques, un peu d'emphase, parfois des vers qui sentent la prose rimée, mais l'ensemble satisfait beaucoup plus qu'il ne déçoit.

L'ILLETTRE.

Sur la scène nationale

Aventures périlleuses de M. Diefenbaker

par Jean DANIEL

OTTAWA — Le nouveau chef du parti conservateur, M. John Diefenbaker, a déjà commencé sa campagne en vue des élections fédérales qui auront lieu cette année. Il multiplie les discours où se tiennent de ce temps-ci les conventions conservatrices pour le choix des candidats à la prochaine élection générale.

Les propos qu'il tient en ce qui concerne la politique commerciale de son parti sont en tous points semblables aux discours de l'ancien premier ministre R. B. Bennett, de triste mémoire. M. Diefenbaker a foi aux restrictions commerciales. Pour lui, le meilleur moyen d'équilibrer une balance déficitaire du commerce c'est d'élever des barrières tarifaires avec les conséquences que l'on sait. M. Diefenbaker devra trouver un programme un peu plus élaboré relatif à nos échanges commerciaux avec le reste du monde s'il veut obtenir plus d'attention de la part de l'électorat.

Autre aventure périlleuse

M. Diefenbaker vient de se prononcer favorablement sur une autre aventure périlleuse alors qu'il parlait ces jours derniers à Toronto. Il a alors fait allusion à l'intention d'allier à son parti les créditistes. Les libéraux provinciaux du Québec qui ont tenté une pareille aventure, lors des élections du 20 juin dernier, ont pourtant été pour tous un exemple que les mauvais mariages n'offrent rien de sérieux.

Quelques minutes après la convention qui l'a choisi chef du parti conservateur, l'automne dernier, on demandait à M. Diefenbaker s'il avait l'intention de s'allier aux créditistes pour tenter de vaincre le gouvernement libéral. Le nouveau leader conservateur a alors répondu qu'il accepterait l'appui des créditistes et de tous ceux qui s'opposent au gouvernement fédéral actuel. Pour plusieurs, il ne s'agissait pas alors d'une révélation. M. Diefenbaker flirtait déjà depuis assez longtemps avec les créditistes et le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, pour le croire capable de vouloir un pareil mariage.

Certains estiment que l'offre d'alliance vient d'être faite par M. Diefenbaker, à Toronto, où il a répété presque mot à mot un récent discours prononcé par le chef du gouvernement créditiste de la Colombie-Britannique. Il traitait alors de l'inflation. M. Diefenbaker s'oppose aux mesures anti-inflationnaires du gouvernement fédéral. Il estime que les restrictions visant le crédit peuvent fort bien entraîner une pénurie de certains biens de consommation pour lesquels les prix auront tendance à augmenter. Il abordait alors non pas l'ensemble du problème, mais simplement des cas particuliers.

Dans l'éventualité d'un mariage officiel entre le tory Diefenbaker et le créditiste Bennett, on prévoit que le parti conservateur changerait de nom. On parle de le désigner alors sous le vocable de conservateur-créditiste. Le mariage envisagé ne tient compte que des créditistes de l'Ouest et non de ceux du Québec dont la politique est dans certains cas diamétralement opposée à celle de leurs frères de l'Ouest.

M. Diefenbaker croit toujours qu'il a des chances de prendre le pouvoir en ignorant le vote de la province de Québec. Ce n'est évidemment pas ce qu'il dit dans ses discours, mais c'est l'opinion qu'il émet presque quotidiennement par ses actions et auprès de ses premiers lieutenants, tel M. George Hees, député de Toronto-Broadview.

Le nouveau chef du parti conservateur comptait beaucoup sur l'appui du gouvernement conservateur de l'Ontario. Le premier ministre Frost lui était assez favorable. Mais le budget que vient de faire connaître le ministre des Finances du gouvernement ontarien a fait perdre beaucoup de popularité aux conservateurs. Alors que les revenus de cette province atteignent des proportions sans précédent, le nouveau budget ontarien annonce toute une série de taxes nouvelles ajoutant, au fardeau déjà trop lourd du contribuable, des impôts qui les frappent tous, corporations et individus. Aussi, selon les rapports qui nous viennent de partout, M. Frost est aujourd'hui beaucoup moins en mesure d'apporter un appui sérieux à M. Diefenbaker dans l'Ontario.

On comprend alors le désir d'autant plus grand de M. Diefenbaker de conclure une alliance avec les créditistes de l'Ouest. Le danger auquel on ne songe peut-être pas suffisamment, c'est que le parti tory pourrait bien du coup s'aliéner l'appui d'une bonne partie des vrais conservateurs dans le reste du pays.

A tout événement, l'intérêt qu'on porte à la prochaine élection générale semble déjà éclipser ce qui se passe aux Communes de ce temps-ci.

Décès à 118 ans d'une ancienne esclave noire

LOUISIANE — Une ancienne esclave noire âgée de 118 ans, Mme Louisa Breaux, est décédée le dimanche 3 mars à la Nouvelle Ibérie. L'année dernière, elle avait attribué sa longévité à son régime de vie: coucher tôt, lever vers 9 h. le matin et la sieste l'après-midi.

Au service des Noirs

De Khartoum, sur le Nil, on annonça récemment le décès d'une religieuse, Soeur Marietta Casella, des Pieuses Mères des Noirs, qui s'est éteinte à Assouan, Egypte, le 2 septembre 1956, à l'âge de 95 ans, après 75 années passées au service des Noirs de la Haute-Egypte.

Soeur Marietta Casella était partie pour l'Egypte en 1880. Elle s'était dépensée sans compter dans plusieurs postes successifs, au Caire, à Heluan, à Assouan. Trois fois seulement en soixante-quinze ans, elle retourna dans sa famille, en Italie, et chaque fois pour un temps très court. Son dernier voyage en Europe eut lieu en 1951, à l'occasion du soixante-quinzieme anniversaire de la fondation de son Institut. Soeur Casella, en effet, se devait d'être présente à cette solennité, seule survivante de celles qui avaient connu le fondateur, Mgr Daniel Comboni, et etant aussi la dernière vivante du premier groupe de soeurs qui l'avaient suivi dans son entreprise africaine.

Ecoles catholiques de droit

Sous le titre de "Catholic Lawyer", une revue de droit a paru récemment aux Etats-Unis (96 Shermerhorn St., Brooklyn, $5.00 par an). Le pays compte actuellement vingt Ecoles catholiques de droit, où étudient 5,700 des 40,000 étudiants en droit.

La réorganisation scolaire en Alberta

Au congrès de l'Association canadienne-française de l'Alberta, qui eut lieu les 20 et 21 février derniers, on a passé une résolution importante sur le système des grandes unités scolaires et le projet du système scolaire à base de comté.

Voici le texte de cette résolution qui est de nature à intéresser les Franco-Manitobains, en face de problèmes analogues:

Résolution

Attendu qu'en 1936, afin d'enrayer l'opposition des catholiques au projet de loi présenté pour la formation de divisions scolaires, on a reconnu, à l'encontre des pouvoirs éminents donnés aux commissions des divisions scolaires publiques, certains droits des commissions à savoir:

1. le droit de décider de l'enseignement du français et de la religion selon le School Act dans leurs écoles publiques locales;
2. le droit d'obtenir que des instituteurs à ces fins soient engagés;
3. le droit de se retirer des divisions scolaires publiques si elles étaient mécontentes de l'enseignement religieux qu'on y donnait;

Attendu que certaines commissions scolaires catholiques ont perdu ces droits en raison de la formation de commissions d'écoles centralisées.

Attendu qu'en raison de l'Article 17 de l'Alberta Act, l'Assemblée législative est incapable d'abolir ou de diminuer l'enseignement religieux dans aucune école publique et doit sauvegarder ce droit.

IL EST RESOLU PAR CE CONGRES DE L'A.C.F.A.:

1. que son exécutif central exige un redressement des torts infligés aux parents catholiques canadiens-français dans l'éducation de leurs enfants par les lois créant les droits des commissions d'écoles centralisées dans les cadres de la législation récente au sujet des divisions scolaires;
2. que son exécutif central rappelle au gouvernement provincial par l'entremise du Département d'Instruction publique qu'il lui incombe de restaurer les droits dont jouissaient les commissions scolaires catholiques en 1936 au niveau des écoles centralisées, s'il veut les respecter.
   a) Soit en permettant à la minorité se trouvant dans toute région d'une école centralisée d'exercer ses droits d'école séparée dans la région (a.v. faire de la région d'une école centralisée un district d'école).
   b) Soit en permettant aux électeurs d'un district d'école publique catholique au moyen d'un comité ad hoc d'exercer le droit de se retirer de la division scolaire, lequel droit n'existe plus pour la commission scolaire locale en raison de la formation d'une commission d'école centralisée.
   c) Soit par d'autres méthodes qu'il pourra découvrir en vue d'être juste envers les électeurs catholiques.

* * *

Attendu que les avantages financiers et administratifs que l'on croit voir dans le County Act ne sont pas assez certains ni suffisamment nombreux et importants pour en contrebalancer les désavantages;

Attendu que selon le système du County Act les électeurs d'une subdivision n'auront pas l'opportunité d'élire un commissaire d'école et un conseiller de municipalité comme tel et perdant ainsi leur droit à une représentation directe;

Attendu que selon ce même système le Ministre retient le droit de changer à sa guise les limites de tout comté et toute subdivision intérieure et de décider du nombre de subdivisions, ce qui rendrait instable la base de représentation;

Attendu que par le County Act le gouvernement s'éloigne davantage de l'esprit et de la lettre des garanties contenues dans les lois existant lors de la formation de la province en ce qui concerne l'enseignement de la religion et du français;

Attendu que dans le County Act l'absence de représentation directe rend la situation des écoles séparées et des écoles publiques catholiques beaucoup plus difficile;

Les Canadiens français de l'Alberta réunis en congrès les 20 et 21 février 1957, après avoir sérieusement étudié le système du County Act déclarent leur opposition à l'organisation des comtés dans cette province.

Le mois de la Croix-Rouge

Le mois de mars est le mois consacré à la Croix-Rouge et à la campagne annuelle de souscription instituée en faveur des oeuvres qu'elle poursuit. Dans le public, on est généralement tenté de croire que la Croix-Rouge est surtout une institution de guerre, et on est donc porté à oublier ses oeuvres de paix. C'est une conception fort inexacte de la nature de son rôle.

Les rouages de la Croix-Rouge sont constamment tenus en état d'alerte pendant les périodes de paix, afin de venir en aide à ceux qui ont été victimes des horreurs de la guerre. C'est ainsi qu'elle vient au secours des anciens combattants qui devront peut-être passer le reste de leurs jours en réclusion dans un hôpital. Combien parmi nous ont parfois une pensée pour ces infortunés? Bien souvent, ou oublie totalement le vétéran.

C'est ici que la Croix-Rouge entre en scène et comble cette lacune. La guerre est finie, mais la vie continue. Il y en a parmi eux qui ont connu les affres d'un séjour prolongé dans la boue des tranchées. D'autres, plus jeunes, ont été aviateurs, ont bombardé les retranchements ennemis et contribué à la reddition de 1945. Il y a ceux qui ont navigué en haute mer, ont été victimes des sous-marins ennemis et ont survécu aux naufrages pour ensuite raconter les péripéties de ces lugubres aventures. Enfin, que dire des infirmières qui survécurent aux bombardements d'hôpitaux pendant qu'elles accomplissaient leur noble mission.

Ses oeuvres

La Croix-Rouge n'oublie pas ceux qui ont exposé leur vie, et leur témoignage ne tarit pas d'éloges envers la Croix-Rouge. Des groupes de volontaires les visitent périodiquement, leur prodiguent de petites douceurs sous forme de cigarettes, tabac, allumettes, papeterie, cartes, jeux, revues, enfin de ces petites attentions auxquelles sont si sensibles ceux qui sont en réclusion.

L'ancien combattant ne se désintéresse pas des arts et métiers pour lesquels il peut avoir des aptitudes naturelles. Cela lui permettra de faire un peu d'argent et de se payer le luxe d'autres douceurs. Il s'enorgueillit des objets en maroquinerie ou d'ébénisterie qu'il a fabriqués dans ses heures forcées de loisir avec les outils qu'on lui a fournis. Sans compter que cela lui procure des distractions saines et fort agréables et lui évite de tomber dans une torpeur qui n'a rien de bon pour son moral.

Il y a d'autres distractions salutaires, telles que la présentation des toutes récentes pellicules cinématographiques. Le pavillon d'accueil de la Croix-Rouge, adjacent aux hôpitaux militaires, permet au patient capable de se déplacer d'aller y déguster une tasse de thé ou de café, en tout temps, dans une atmosphère qui lui rappelle le confort d'un cercle social; d'y recevoir ses parents ou amis, tandis que, d'autre part, le pavillon met une série de chambres proprettes à la disposition des épouses et parents qui sont de passage.

Que dire de l'oeuvre bénévole du détachement féminin de la Croix-Rouge canadienne, qui ramène la joie de vivre chez ces braves gens! Ces "dames en gris", comme on les appelle dans le langage populaire, leur font effectuer des randonnées en automobile, les conduisent au spectacle, ou encore aux joutes de hockey ou de baseball.

Enfin, dans les cas où un traitement médical particulier est requis pour le vétéran logé dans un hôpital militaire, la clinique des donneurs de sang de la Croix-Rouge est toujours prête, le cas échéant.

Ce sont la nombre de petites choses qui dans leur ensemble ajoutent à l'agrément de la vie, mais qui sont combien plus appréciées par l'ancien combattant, car la Croix-Rouge, elle, ne l'oublie pas!

(Communiqué)

Les réseaux de la défense du pays

La défense du Canada a un triple rôle. Celui de donner la sécurité au pays; celui de renforcer la défense des Etats-Unis dont il est le bouclier septentrional; et enfin, celui de faire sa part dans la sécurité collective occidentale. Le premier rôle est le plus urgent, car il se trouve impliqué dans les deux autres. Dans ce domaine, il y a progrès dans les réseaux de radar qui surveillent les approches polaires, et dans les plans d'évacuation des villes en cas d'attaque massive par des engins atomiques.

Dans le sud, à cheval sur la frontière américaine et canadienne, le réseau Pinetree est achevé et tenu en état: les deux tiers des dépenses ont été payées par Washington, le reste par Ottawa. Ce réseau de stations aux dômes familiers est directement relié aux quartiers généraux des intercepteurs à St-Hubert (Canada) dans l'est et à Colorado Springs (E.-U.) dans l'ouest. Ajoutons que sur les côtes américaines de l'Atlantique surtout, des postes de radar spéciaux, certains même installés sur des navires ancrés au large, comblent les vides possibles des postes d'alerte réguliers.

Au milieu du Canada, au 55 parallèle, la chaine électronique de postes de radar allant d'un océan à l'autre sera terminée en avril. Les avertisseurs sont électroniques: il suffira de 800 civils canadiens placés sous l'autorité de l'Aviation militaire, pour le desservir. Le second tronçon de cette chaine de 3,000 milles entre la Baie James et la rivière de la Paix était fini en janvier comme prévu. Le tronçon de la Baie James au Labrador est en train d'être achevé. Le projet aura coûté alors $200 millions, quelque 30 millions de plus que les prévisions initiales. Le Canada a payé entièrement cette somme, et sera responsable du coût annuel de maintien de cette chaine qui est estimé à $18 millions par an.

Enfin, le réseau extrême nord, au 70e parallèle sur le sol canadien, appelé DEW Line (Distant Early Warning), sera achevé au mois de juillet. Les Américains ont entièrement payé les $400 millions absorbés par la construction de cette chaine de dômes divers. Il sera entièrement maintenu par des civils canadiens.

La contrepartie de ces entreprises est le renforcement de la défense civile. Car les bombardiers ennemis qui pourraient arriver à survivre l'interception de cette triple chaine de radar apporteraient sûrement des bombes atomiques. On pense au Canada que si des bombardiers russes n'arrivent pas jusqu'aux Etats-Unis, ils seraient forcés de choisir des objectifs alternatifs au Canada même qu'ils auront à survoler. Une réunion secrète de spécialistes militaires et civils vient d'avoir lieu à Arnprior, au Canada, pour discuter cet aspect de la défense nationale.

Pour une grande ville comme Montréal, le problème est un vrai casse-tête. Il faudrait évacuer en huit heures près de deux millions d'habitants au nord, au sud et à l'ouest, en utilisant les six ponts qui relient l'île de Montréal au continent. L'est est éliminé en raison des vents habituels qui pourraient porter les cendres atomiques sur les groupes évacués. De plus, il faudrait porter tout ce monde à cent milles de la métropole pour échapper à la nocivité de la bombe. Enfin, il faudrait nourrir, loger, panser toute cette population, ce qui serait un travail surhumain, si un plan n'est pas fait d'avance.

La ville de Montréal pensait s'en remettre à Dieu quand elle a supprimé de son budget les maigres $100,000 affectés à la défence civile. Mais on fera un effort nouveau. Dans le prochain budget, le ministre de la Santé, qui a la responsabilité de la défense civile, demandera huit millions de dollars pour cela, provinces et municipalités devront de leur côté faire leur part pour rassurer nos populations pacifiques.

T. G.

Les catholiques aux Bermudes

A l'occasion du 25e anniversaire de l'érection de l'église Ste-Thérèse à Hamilton, capitale des Bermudes, on a noté qu'en 1800 il n'y avait dans ces îles qu'une demi-douzaine de catholiques. A cette époque, les pouvoirs publics publièrent une loi aux termes de laquelle nulle autre religion que celles de l'Eglise d'Angleterre et de l'Eglise d'Ecosse ne pouvait être enseignée.

Bien que cette loi ne fut jamais appliquée, parce que non ratifiée en Angleterre, il n'y eut cependant aucun prêtre catholique aux Bermudes avant 1829. Aujourd'hui, la population catholique de ces îles atteint 4,500 âmes. En 1953, les Bermudes furent érigées en préfecture apostolique et cette année en vicariat apostolique, ayant à sa tête S. Exc. Mgr Robert-S. Dehler.

Vêture et profession religieuse chez les Chanoinesses des Cinq-Plaies

Le dimanche 3 mars, à la Maison généralice des Chanoinesses des Cinq-Plaies à St-Boniface, une belle et touchante cérémonie de vêture et de profession venait clôturer une fervente retraite de dix jours prêchée par le Très Rév. Dom Fulgence Fortier, abbé mitré de l'Abbaye de Notre-Dame-des-Prairies de St-Norbert.

Mlle Zélia Henry, de St-Siméon, P.Q., revêtait le saint habit et recevait le nom de Soeur Jacinte du St-Rosaire. Soeur Marthe-Marie de Jésus (Claire Petit), de Waterville, P.Q., prononçait ses voeux temporaires.

S. Exc. Mgr Maurice Baudoux daigna présider la cérémonie, assisté de M. l'abbé Léo Couture et de deux jeunes séminaristes. Dans son allocution, Son Excellence fit ressortir les leçons de l'épitre du jour où saint Paul énumère les qualités de la vraie charité. Il fit la distinction, d'après saint Thomas, entre perfection relative et perfection absolue. Quitter le monde, revêtir un habit religieux, voilà une certaine perfection mais ce n'est qu'un changement extérieur, qu'une perfection relative. Prononcer des voeux de religion, c'est plus encore; mais la perfection absolue, c'est l'union à Dieu par la charité.

Et puisque Dieu exige bien plus des religieuses qui tendent à cette perfection dans la charité que des simples fidèles, Son Excellence invita l'assistance à prier pour les deux nouvelles élues afin qu'elles répondent fidèlement aux exigences de leur belle vocation. Son Excellence commenta alors le propre de la messe du jour, fit remarquer combien appropriées à la circonstance étaient ces prières liturgiques et incita les fidèles à s'y unir intimement pendant la sainte messe.

Vint ensuite la cérémonie de vêture et de profession suivie de la messe dialoguée à laquelle M. l'abbé Léo Couture lut le propre en français.

On remarquait au choeur M. l'abbé Levasseur, ecclésiastique, ami de M. Petit et qui eut la délicatesse de représenter la famille absente.



Sur la photo l'on voit **Mlle Irène Sénécal** qui remit à **S. Exc. Mgr Maurice Baudoux** son billet gagnant la table en fer forgée qui fut raflée à l'occasion du thé, organisé par le Comité protecteur des guides, le 3 mars dernier, au nouveau local guide Youville, rue Taché.

Au Cercle Molière

La troisième soirée mensuelle du Cercle Molière aura lieu le vendredi 15 mars, à 8 h. 30, en la salle académique du collège de St-Boniface. Le programme consiste en une présentation originale d'une pièce de Sacha Guitry, récital de danse et film documentaire. Tous sont cordialement invités; pour les membres du Cercle, l'entrée est gratuite et pour les non-membres, la participation aux frais est minime.

Ne manquez donc pas la soirée du Cercle Molière, ce soir, à 8 h. 30, à la salle académique du collège de St-Boniface. Venez passer une bonne soirée tout en encourageant nos artistes.

Les carrières à l'étude au forum de la C. de C.

Le mardi soir 5 mars, la Chambre de Commerce organisait une discussion genre forum en l'hôtel Marion, à l'occasion de la semaine d'éducation.

Les représentants de quelques usines industrielles locales, MM. R. Barton et W. E. Watson, furent questionnés par Ken Young et Claude Blanchette, de l'école Provencher, et Ken Nixon et B. Leathwood, du collège Nelson McIntyre.

La question en litige était le besoin d'orientation pour les élèves des classes supérieures concernant le choix d'une carrière. L'industrie, dit M. Barton, aide l'éducation par les taxes et bourses en argent distribuées aux collèges et universités. M. Watson déclara que bien peu d'étudiants savaient les occasions favorables présentées par les industries.

Le principal du collège McIntyre, M. R. V. Shearer, ajouta que les tours d'orientation font déjà partie des jours de classe.

Le Rév. Frère J. Bruns, principal de l'école Provencher, montra le besoin pressant d'un personnel donnant des cours d'aptitude et d'orientation aux étudiants. La Chambre de Commerce pourrait aider en proposant la question au prochain congrès provincial.

A l'Alliance Française

L'Alliance Française s'est réunie une fois de plus au "University Women's Club" pour entendre une conférence donnée par M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, le 6 mars. Le sujet traité: "L'amour de la publicité au XVIIIe siècle".

Le professeur Walters l'a présenté et nous a parlé de sa carrière comme auteur et diplomate dans différents pays.

M. le comte de Fleury prit la parole et nous expliqua comment la publicité au XVIIIe siècle si différente de celle de nos jours existait cependant, employée par les souverains européens qui souvent, en protégeant les arts et les écrivains de leur temps, les employaient fréquemment pour expliquer et justifier leurs actions envers les peuples de l'Europe.

Ainsi nous voyons Voltaire répondre aux sollicitations de Frédéric II de Prusse avec lequel il était depuis longtemps en correspondance et qui l'appelle à Berlin. Il y trouva un accueil des plus flatteurs: la Grande Croix du Mérite, le titre de Chambellan ainsi qu'une pension. Voltaire se lassa comme il disait de lui laver son linge sale. Ce fut la brouille d'abord, ensuite la fuite de Voltaire à Genève. Il fut aussi un protégé de Catherine II de Russie avec laquelle il entretint une longue correspondance.

Après la mort violente de son mari, Catherine II sentit le besoin de s'excuser dans les coeurs et les esprits de son temps. Elle chercha à attirer Voltaire à sa cour par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France en Prusse et elle y réussit.

Catherine, princesse allemande de naissance, ne vécut que pour la gloire de la Russie. Elle s'intéressa également aux encyclopédistes Diderot et d'Alembert, qui furent ses grands conseillers. Voltaire savait flatter et aduler la royauté, il aimait à satisfaire ses rancunes dans ses lettres et oeuvres. Il était cupide et avait un coeur sec, mais son génie lui créa une véritable apothéose en Europe.

Mlle Loutil remercia le conférencier d'une façon très spirituelle. Les auditeurs de l'Alliance ont profité d'une soirée pleine d'érudition et fort intéressante et sont allés la discuter ensuite dans la salle à manger en prenant une tasse de café.

Décès

MME G. LAVALLEE

Mme Georgiana Lavallée, âgée de 83 ans, de 327, rue Traverse, est décédée le mardi 5 mars à l'hôpital St-Boniface. Son époux, Basile, la précéda dans la tombe en 1956.

Elle laisse dans le deuil cinq fils, Albert, Donat, Théodore, René et Eugène; huit filles, Mmes Léa Laurence, F. Laurence, E. Crossman, A. Simard, J. Hermanson, S. McGavin, J. Renaud et C. Duff; 43 petits-enfants et 32 arrière-petits-enfants.

Les prières ont été récitées jeudi, à 8 h., à la chapelle funéraire P. Coutu.

Une messe de Requiem a été chantée vendredi, à 10 h., dans l'église du Précieux-Sang. L'enterrement eut lieu au cimetière de St-Boniface.

• • •

MLLE ANNA BARIL

Mlle Anna Baril, âgée de 72 ans, de 508, rue Ritchot, St-Boniface, institutrice retirée, est décédée samedi à sa demeure.

Mlle Baril était née à Montréal et elle vint au Manitoba en 1885. Elle était membre du Tiers-Ordre de St-François.

Lui survivent un frère, Albert, et trois soeurs, Mme A Keroack, Antoinette et Jeanne.

Les prières ont été récitées lundi, à 8 h. 30, à la chapelle funéraire P. Coutu.

Une messe de Requiem a été chantée à 10 h. mardi dans la basilique de St-Boniface. L'enterrement se fit dans le cimetière de St-Boniface.

• • •

M. BRUNO LAPERE

M. Bruno Lapère, âgé de 83 ans, de 550, rue Ritchot, St-Boniface, est décédé à sa demeure samedi.

Né en Belgique, il vint au Canada il y a 45 ans. Il a été employé sur une ferme du district de Dauphin pendant 20 ans. Il s'est retiré en 1930 à St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil une soeur, Irma, et un frère, Henri.

Les prières ont été dites à 8 h. vendredi à la chapelle funéraire P. Coutu.

Une messe de Requiem a été chantée samedi, à 10 h., dans l'église du Sacré-Coeur des Belges. L'enterrement eut lieu au cimetière local.

CHRONIQUE DE L'HOSPICE TACHÉ

Nouveaux patients

Trois nouveaux patients se sont enregistrés à l'Hospice Taché dernièrement. Ce sont: Mlle Almina Mouillierat, de St-Boniface, M. Walter Iwaczewski, de Winnipeg, et M. Norman Shimaro, de St-Boniface.

Décès

Mlle Flora Hogue, entrée ici le 20 février, est décédée le 2 mars. La défunte était originaire d'Ile-de-Chênes.

Bingo populaire

Le mardi 5 mars, le "Kinsmen Club" de Norwood tenait à l'auditorium de l'hospice un bingo très populaire chez nos patients, et au bénéfice de ces derniers. Nos remerciements à ces personnes généreuses. Daigne la divine Providence les en récompenser selon la parole de l'Evangile: "Donnez et vous recevrez".

Les Amis de la Bibliothèque de St-Bon.

"Les Amis de la Bibliothèque Publique de St-Boniface" invitent cordialement toute la population à leur thé-cotisation annuel qui aura lieu à la salle Lord Selkirk de l'hôtel Marion, dimanche prochain, 17 mars, de 1 h. à 5 h. 30 de l'après-midi.

S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph Van Belleghem, présidera à l'ouverture du thé. Au cours de l'après-midi, il y aura une exposition de livres français et anglais, et Mmes G. Fortin et H. Grimsey, bibliothécaires représentant les deux sections, se feront un plaisir de donner aux personnes présentes des renseignements et des explications au sujet des services offerts par la bibliothèque.

Retraites fermées

680, rue Langevin; tél. 20-1422

Le Carême est commencé et les deux retraites de la semaine dernière ont été des plus encourageantes. Les dames sont venues les premières. Elles ont assisté dans notre chapelle à la cérémonie des Cendres et ont suivi avec pitié les exercices de la retraite que leur a prêchée le R. P. Joseph Fortier, de la Compagnie de Jésus, préfet des études au collège de St-Boniface. Nous remercions le R. P. Fortier de l'aide si appréciée qu'il a bien voulu nous apporter durant la maladie du R. P. R. Lechasseur, O.M.I., qui nous est revenu dimanche dernier. Donc merci sincère au bon Père Fortier.

En fin de semaine, les Chevaliers de Colomb du Conseil de Norwood ont suivi la retraite. Certes, ces messieurs ont su faire les choses bien sérieusement. Tous récitaient d'une voix forte les prières avec le Père. La plupart n'en étaient pas à leur première retraite fermée et, c'est pourquoi, l'habitude contractée dans les années précédentes les avait préparés au sérieux et à la réflexion d'une vraie retraite fermée.

En fin de semaine, nous attendons une avalanche de Chevaliers de Colomb du Conseil de St-Boniface. Qu'ils sachent, dès maintenant qu'ils sont les bienvenus.

Voici la liste des retraites jusqu'à Pâques

N.B. Les hommes ou les dames peuvent suivre d'autres retraites que celle de leur paroisses, c'est-à-dire que ceux ou celles qui ne peuvent venir en retraite avec leur groupe, peuvent facilement se joindre à un autre groupe.

MARS

15-17: Chevaliers de Colomb du Conseil St-Boniface.

19-21: Dames d'Ile-de-Chênes, Otterburne, St-Pierre, St-Malo, Vassar, Woodridge, St-Labre et South Junction.

22-24: Jeunes filles de langue française (générale).

26-28: Hommes de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph Morris, Ste-Elisabeth, Ste-Anne La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève, St-Norbert, St-Adolphe et Ste-Agathe.

29-31: Aviateurs de langue française.

AVRIL

2-4: Couvents des Filles de la Croix.

5-7: Hommes et aviateurs de langue anglaise.

12-14: Chevaliers de Colomb de Transcona.

15-17: Hommes de Dunrea, Mariapolis, Bruxelles, St-Alphonse, St-Léon, Somerset, St-Lupicin, Lourdes, St-Georges, Pine Falls, Haywood, St-Claude, Ste-Rose-du-Lac, Laurier et Ste-Amélie.

Courtes communications à la réunion de la Société Historique

Le lundi soir 25 mars prochain aura lieu une importante réunion de la Société Historique de St-Boniface. L'assemblée aura lieu dans la salle Ste-Cécile, au sous-sol de la basilique de St-Boniface.

A cette soirée, on entendra le rapport des activités de l'année 1956. On procèdera aussi aux élections pour l'année courante. A cette occasion également, la Société présentera un programme inusité.

Au lieu d'une causerie unique, prononcée par un seul conférencier, on entendra plusieurs courtes communications portant sur l'histoire régionale ou locale. Ces courtes allocutions seront suivies d'une brève période destinée aux questions et réponses portant sur le sujet. On se propose de reprendre certains de ces thèmes au cours de réunions subséquentes.

Voici le programme de cette première soirée du 25 mars: "Albert Contant et son avion", Henri Létourneau — "Propos sur deux vieilles photographies", Joseph Vermander — "Louis Goulet", Marius Benoist — "Une lettre de Mme Hardy (née Rhodes) sur Riel", Henri Lane — "Un lord anglais (Douglass) colonisateur", R. P. L.-P. Fafard, C.S.V. — "Jean-Baptiste Proulx écrit du 'saut au Pas' en 1755", M. l'abbé A. d'Eschambault. — "Un centenaire important", M. l'abbé A. d'Eschambault.

Tous les membres de la Société Historique sont cordialement invités à cette soirée, ainsi que tous ceux que la chose intéresse.

Reprise des films français au Paris

Le lundi 18 mars et les deux jours suivants, les 19 et 20, on fera tourner au théâtre Paris deux grands films français. C'est la reprise des films français, au moins pour une période de trois mois. Cette fois, c'est la Société d'Enseignement Postscolaire qui patronne la chose. C'est cette société d'éducation populaire qui avait introduit chez nous le film français dans les théâtres locaux, il y a déjà plusieurs années.

Voici les films qui seront à l'affiche la semaine prochaine: "Coeur de Maman" et "Le don d'Adèle". Le "Coeur de Maman" est un mélodrame qui plaira par l'intensité des sentiments évoqués et le pathétique des situations projetées sur l'écran. C'est l'histoire d'une mère, Marie Paradis, mariée à un ivrogne, qui a voulu trouver sa force et sa consolation dans ses enfants. Son fils Jacques, le seul qui ait répondu à l'affection de sa mère, accepte de faire du bagne afin de sauver aux yeux de sa mère l'honneur de son père. Marie Paradis connaîtra tous les malheurs. Elle finira par triompher et surtout elle saura trouver dans son coeur de mère la vertu de pardonner à tous ceux qui l'ont fait souffrir. Un drame d'une grande beauté, traité avec savoir-faire et doigté.

"Le don d'Adèle" est une fine comédie. Adèle a un don de double vue. Ce que ce don de 'voyante' attire à Adèle est indescriptible. Elle se crée toutes espèces de difficultés et cause aux autres des situations aussi comiques qu'embarrassantes. On trouvera cette comédie aussi amusante que fine et nuancée.

Nous faisons appel à tous les amateurs et à tous les amis de la culture française. Espérons que le nombre de ceux qui assisteront à ces deux films justifiera ce nouvel essai.

La L.F.C. de Transcona appuie le "Western Sunday Visitor"

TRANSCONA — A la réunion régulière de la Ligue des Femmes Catholiques tenue le mardi 5 mars, trois motions furent présentées et approuvées:

1) Un don offert pour la bourse nationale du service social. Cette bourse de $1,500 est offerte chaque année à une jeune fille intéressée au cours d'étude de deux ans dans le service social;

2) Un don pour augmenter le fonds d'organisation nationale. Ce fonds sert à l'installation de nouvelles sections de la Ligue dans les diocèses moins fortunés;

3) Un message de félicitations et de succès au nouveau journal catholique "Western Sunday Visitor".

Mme A. Comeault, vice-présidente de la Ligue, présida l'assemblée, tandis que Mme E. A. Trudell, présidente sortant de charge, expliqua les règlements à suivre pour l'élection des officières qui aura lieu le mois prochain.

Chaque membre reçut une feuille de nomination pour y inscrire les noms des candidates de son choix. Les feuilles doivent être remises dans deux semaines au comité de nomination, soit Mmes M. Blaquière et P. Zolondek et Mlle K. Barrett.

M. l'abbé W. J. Szumski adressa la parole. Il remercia les membres de la Ligue de leur beau travail dans la paroisse et surtout de leur générosité à l'égard de la famille hongroise adoptée par la Ligue. Il exhorta chacune aux sacrifices pendant le temps du Carême et encouragea fortement l'assistance à la messe sur semaine et à la communion fréquente.

M. l'abbé Szumski donna sa bénédiction et la réunion se termina par le chant du cantique a Notre-Dame du Bon-Conseil.

A l'occasion de la semaine de l'Education, les parents visitèrent en grand nombre l'école paroissiale. Ils purent constater la fierté de leurs enfants vis-à-vis de leur école et de leurs maîtresses et le besoin urgent d'une nouvelle école à cause de l'exiguité du local actuel.

Partie de cartes

N'oubliez pas la partie de cartes et le concert annuel de la St-Patrice, le dimanche 17 mars, à 8 h., dans la salle paroissiale. Deux prix d'entrée, deux prix de voyageurs pour hommes et deux pour dames, ainsi que trois prix en argent pour les gagnants aux cartes, seront offerts. Au programme, il y aura le quatuor vocal "Fort Garry Four" et la traditionnelle gigue irlandaise.

M. Edward Turner a été élu président de l'Association libérale de St-Boniface à l'occasion d'une assemblée qui a eu lieu le 28 février. Les autres membres de l'exécutif ont été élus comme suit: 1er vice-président, M. John Milne; 2e vice-présidente, Mme Henri Lane; 3e vice-président, M. Laurent Marcoux; secrétaire, Mlle Charlotte Meunier; trésorier M. Doric Allard; autres membres, MM. Luc Soulodre, Joseph Pallard, Gérard Rémillard, Robert Druwé, Rae Harris et Léon Bruyère, Mmes Tétrault et K. M. Mann. ***

Précieux-Sang

Le dimanche 10 mars, en l'auditorium du Club St-Vincent, avait lieu le festival local de la bonne chanson. Le programme était le suivant:

Dédicace.

Chorale du Précieux-Sang (grades 4 à 11) — Chant de l'école: "Rouge et Blanc", "Chant à la Vierge".

Jardin d'enfants — "Il était une bergère", "Les plus belles voyelles".

Grade I — "Ah! vous dirai-je maman", "A St-Malo beau port de mer".

Grades I et II — "Fais dodo mon p'tit frère", "La cigale et la fourmi" (Gloria Piédalue), "Le petit prince".

Grade II — "Mariann' s'en va-t-au moulin", "A la volette".

Grade III — "Le petit Grégoire", "La bonne aventure, ô gué".

Grades III et IV — "La pêche aux moules".

Grade IV — "Petite mère, c'est toi", "Mon merle".

Grade V — "Le credo du pêcheur", "J'entends le moulin", "Les petits fumeurs".

Grade VI — "Le corbeau et le renard", "Montez toujours".

Grade VII — "Sur la rim poum poum!"

Grades VIII et IX (garçons) — "Vlà l'bon vent".

Grades VII à XI (filles) — "C'est l'aviron qui nous mène en haut", "C'est le belle Françoise".

Chorale, grades IV à XI — Chant de l'A.E.C.F.M.

La soirée témoignait d'une magnifique préparation de la part des maîtresses et des élèves.

C'est grâce au Club St-Vincent qu'on a pu réaliser le rêve de voir tous nos écoliers monter l'estrade à l'occasion d'un même programme; donc, nos étudiants ont voulu présenter ce festival en l'honneur des Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet.

Etaient présents à ce festival: M. Léo Landry, qui exprima les remerciements des Chevaliers, M. l'abbé H. Perron, qui félicita les élèves, et le R. P. A. Lemoine, curé, qui redit sa fierté à l'égard des élèves et des maîtresses et sa confiance en l'avenir.

M. Marcel Lancelot agissait comme maître de cérémonies.

Partie de cartes

La partie de cartes du 5 mars fut organisée par Mmes Frédéric Brousseau et Roger Brunel, assistées de Mmes Emile De Coninck, Gérard Privé, Aimé Parent, Arthur Plante, Roland Bahuaud, Roméo Audette, Clément Massicotte, Louis Laplume, Angèle Arpin, Adrien Champagne, Joseph Boily, Marcel Desautels, Roland Johnson, Marcien Bergeron, Victoria Gobeil, Wilfrid Heppenstall, Fernand Morier, F. Rocher et Arthur Tougas.

Le prix d'entrée échoua à M. L. Dupont, tandis que celui de la cagnotte fut gagné par Mme J. Rodrigue et Mlle R.-A. Soucy.

Les gagnants des cinq mains: 1er, M. Ray. Senez, Mme Ant. Parent et M. A. Pelletier; 2e, Mme H. Beaudry; 3e, Mme J. Rodrigue et Mme R. Lavallée; 4e, Mme J. Magnan et Mlle R.-A. Soucy.

Pour le prix de consolation le sort favorisa Mme G. Ivory, Mlle E. Laurendeau et M. G. Fournier, tandis que la "grosse banque" fut allouée à Mme D. Thomas.

Les prix de la rafle spéciale furent gagnés par Mmes G. Devigne, R. Brunel et A. Robitaille.

Baptêmes

Constance-Louise-Jeanne, fille de M. et Mme Jean Gosselin.

Monique-Yvonne-Marie, fille de M. et Mme Origène Fillion.

Ligue de cinq quilles

Equipe	Points
Les Meteors	56½
Sunshine	54
Aces	52
Ducharme Construction	48
Toupin Lumber	36
Les Joyeux	35½
Les Hirondelles	28½
Leo's Electric	25½
Dames	
H 1 P —K. Kretchener	268
H 3 P —K. Kretchener	648
Hommes	
H 1 P —R. Dupas	279
H 3 P —R. Dupas	658
Equipes	
H 1 P —Sunshine	1006
H 3 P —Les Meteors	2747

Les confirmations dans le diocèse de Montréal

MONTREAL — Treize évêques canadiens présideront, avec S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, aux cérémonies de confirmation qui se tiendront, dans le diocèse, du 26 avril au 3 mai.

Ce sont LL. EE. NN. SS. J.-C. Chaumont, L. P. Whelan, Laurent Morin et Valérien Bélanger, auxiliaires à Montréal; **Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface**; Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, Alberta; J.-Edouard Jetté, auxiliaire à Joliette; Percival Caza, coadjuteur à Valleyfield; Emilien Frenette, évêque de Hearst; Louis-Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de St-Paul, Alberta; **Léo Blais, évêque de Prince-Albert, Saskatchewan**, et **Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.**

A l'Hôtel de Ville

M. E.-R. Gagnon

Après avoir interviewé trois candidats: le chef suppléant E.-E. Gourbil, l'instructeur Arthur Humphries et le capitaine E.-R. Gagnon, le comité chargé de choisir le nouveau chef du département des incendies annonça, mardi soir, la nomination du capitaine Gagnon.

Environ 90 locataires de la rue Archibald se sont présentés devant le conseil, lundi soir, pour protester contre une incommodité causée par la poussière qui proviendrait d'un élévateur à grain, situé dans leur voisinage. M. Robert Dionne, représentant le groupe, dit que malgré une inspection faite par un membre du personnel du département de la santé, cette condition ne s'était pas améliorée. Il insista auprès des membres du conseil et spécialement ceux du comité de la santé, pour qu'ils prennent les moyens de la faire cesser.

Le conseil a demandé au chef de police d'assurer la présence d'un agent de circulation au carrefour près du pont Norwood, quand la température rendait celle-ci dangereuse. Après la tempête de dimanche dernier, il y eut un embouteillage sérieux aux heures d'affluence.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Nous avons parmi nous un coureur de bois et dimanche dernier, poussé par une colonie de fourmis dans les jambes, R. N. partait, armé d'un sandwich et de tout ce qu'il fallait pour faire descendre le solide, faire la tournée des bois au nord-est du lac du Bonnet . . . Cette âme pastorale, loin des contrats de ventes et des spots commerciaux, s'est engagé sur le rivage d'un lac et là, en pleine contemplation avec la nature, a rêvé poisson . .. chasse et autre chose . . .

Deux jours après avoir étrenné sa bagnole nouvelle, un de nos opérateurs a dû prendre la route de l'hôtel de ville pour remettre à qui de droit la somme de $2.00! Il avait commis un délit contre les règlements de la circulation en laissant sa voiture stationnée toute une nuit dans une zone interdite . . .

(. . .) Cette parenthèse représente le temps du carême durant lequel toute préoccupation terrestre sera mise de côté par les auteurs du nouveau roman fleuve qui a pris naissance au poste . . . Les romanciers ont promis cependant que les choses se corseront de nouveau lorsque les jours de jeûne et d'abstinence seront terminés.

Emissions de la semaine

Le samedi 16 mars, à 9 h. 45 a.m.: "Visite dans nos écoles françaises". Cette fois, le professeur donnera son cours de Ste-Geneviève. A 4 h. 15 p.m.: "Neuvaine à saint Joseph", 7e journée.

Si une 8e joute mettant aux prises les Canadiens de St-Boniface et les Monarchs est rendue nécessaire, elle passera sur nos ondes à compter de 10 h.

Le dimanche 17 mars, à l'heure de l'opéra, vous entendrez Adriana Lecouvreur, en italien.

A 7 h. p.m., à l'émission "Nouveautés dramatiques": "Pianissimo", de Simon Langlais; oeuvre inédite d'un auteur canadien.

A 7 h. 30, "CKSB présente": Arnold Peabody dans un programme spécial à l'occasion de la St-Patrice.

Le lundi 18 mars, "Autour de nos clochers": Ste-Geneviève. A 8 h. 30, "Petit théâtre de Radio-Canada": Un homme de connaissance de Tchékov.

A 9 h. 30, "Les idées en marche": L'entreprise à profit peut-elle construire des logements à loyers modiques?

Du lundi au vendredi, soyez à l'écoute à 2 h. 30: "Salon de concert", réalisation Georges Paquin.

L'emblême du Manitoba est expédié à Ghana

L'emblême officiel du Manitoba — le bison — aura place dans les édifices du Parlement du plus récent état du monde et du tout nouveau membre du Commonwealth, l'état de Ghana, en Afrique-Ouest. La menue statue du bison a été expédiée la semaine dernière par le premier ministre Douglas Campbell, de la part des citoyens du Mantoba, au premier ministre de Ghana, Dr Kwame Nkrumah.

Comme le bison lui-même est typique des premiers temps du Manitoba, ainsi la statue a une saveur provinciale. Le bison a été coulé en bronze à Winnipeg et est monté sur une petite plaque en beau marbre rose du Manitoba, tiré d'une carrière près de Churchill, Manitoba. La statue, pesant 15 livres et mesurant 7 pouces de hauteur, a été exhibée pour la première fois au diner de la journée de Ghana offert par l'Association des Etudiants africains de l'Université du Manitoba, le mercredi 6 mars.

Au diner, l'honorable F. L. Jobin, ministre de l'Industrie et du Commerce, a informé le groupe que lorsque le Manitoba a été uni à la Confédération, il y a eu une sérieuse contrainte politique et de la bagarre. C'est pour cela que le Manitoba a compris les difficultés qu'a rencontrées l'état de Ghana à conquérir son indépendance. Il a ajouté que les vieilles blessures se cicatrisent avec le temps.

La Broquerie

M. John McCarthy est décédé le dimanche 3 février, à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 68 ans.

M. McCarthy est né à Ste-Julienne, P.Q., en 1888. En 1925, il épousa Germaine Laramée, à La Broquerie, Man.

Lui survivent, son épouse; son beau-père, M. Pierre Laramée, de La Broquerie; deux soeurs, Mmes Chesley et O'Grady, de Montréal, et un frère, Edouard.

Les funérailles eurent lieu le 7 février, à 10 h., en l'église de La Broquerie. M. l'abbé Lucien Senez, curé, célébrait la messe de Requiem, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Albéric St-Laurent, cousin du défunt, et de M. l'abbé Louis Laurencelle, son neveu.

Les porteurs étaient: MM. Emilien et Frank McCarthy, Lucien et Roger Laramée, Fabien Laurencelle et Edmond Gagnon, tous le, neveu du défunt.

L'inhumation se fit au cimetière local.

Mme McCarthy et la famille Laramée désirent remercier tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie et offrandes de messes, à l'occasion de leur récent deuil. Elles désirent exprimer leur reconnaissance à ceux qui ont envoyé des bouquets spirituels et ceux qui ont rendu visite à M. McCarthy durant sa longue maladie à l'hôpital.

Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

A l'assemblée du 5 mars, le poste de secrétaire-trésorière fut rempli par Mlle C. Huot et celui d'organiste par Mme G. Audette. Félicitations aux nouvelles élues!

Mme Y. Dupuis accepta de diriger le choeur de chant à l'initiation prochaine.

Notre digne régente, Mme Y. Marion, nous conseilla de soumettre les noms de futures candidates aussitôt que possible; le 5 mai sera bientôt arrivé et cette année, nous en ferons une journée plus spéciale que jamais, car nous aurons à célébrer non seulement l'initiation nouvelle, mais aussi notre 5e année d'existence comme cercle à St-Boniface. Déjà les échos des préparations se font entendre ici et là.

Prenons cette occasion pour insister à ce que chacune des membres se rende fidèlement au prochain social, le 19 mars. Cette soirée-surprise, organisée par Mme I. St-Hilaire, est tout à fait extraordinaire, et l'on demande que chacune se fasse accompagner afin d'avoir une bonne assistance. A mardi, donc!

Le dimanche 17 mars, à 8 h. 30 h., au Cercle Ouvrier, nous aurons une partie de cartes organisée pour venir en aide aux réfugiés hongrois. Mme M. Boissonneault a bien voulu en prendre charge et toutes prêtent main-forte. De magnifiques prix seront réservés aux gagnants et un délicieux goûter sera servi. Cette veille sera des plus intéressantes et, en retour, nous espérons avoir une salle comble et des coeurs généreux et heureux d'aider nos frères moins fortunés.

Mme A. Loiselle nous révéla dernièrement que son trésor est presque vide et elle demande que chacune donne un coup d'épaule. Nous n'en serons que plus riches!

LA RÉDACTRICE.

Le "Requiem" de Verdi

Le lundi 25 mars prochain, le Choeur Philarmonique avec orchestre, sous la direction du nouveau et brillant maître de choeur Lucien Needham, présentera le "Requiem" de Verdi.

Le "Men's Musical Club" a pour but d'apporter au public de Winnipeg le meilleur en musique de choeur. Les billets sont en vente à la "Celebrity Box Office", 2e étage à la Baie.

PETITES NOTES

M. et Mme Ludger Lavigne, de McIntosh, Ont., étaient en promenade chez M. et Mme Wilfrid Morin, de 136, rue Youville, Norwood. Ils ont aussi rendu visite à des parents et amis.

* * *

REMERCIEMENTS

Les familles Janvier Normandeau et Raoul Laplume désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Hélène Normandeau.

PRINCE-ALBERT — M. John Diefenbaker, chef national du parti progressiste conservateur, a été choisi candidat de son parti dans Prince-Albert aux élections générales.

La coopérative de St-Norbert érigera un superbe magasin

ST-NORBERT — Le mardi 5 mars eut lieu l'assemblée générale de la coopérative de St-Norbert à la salle des sports. M. Gabriel Cloutier présidait l'assemblée. MM. Joseph Chabalier, représentant des Coopératives Fédérées, démontrèrent aux membres le progrès que le magasin avait accompli depuis 1944.

L'assemblée nombreuse qui comptait la plupart des membres et quelques non-membres approuva à l'unanimité la construction d'un nouveau magasin moderne genre "supermarket". Un comité de volontaires fut formé en vue de vendre des parts et de trouver les fonds nécessaires pour la construction de ce magasin qui sera commencé au printemps.

Soirée mensuelle

Le lundi 4 mars eut lieu la soirée mensuelle organisée par les jeunes eux-mêmes, sous la surveillance de quelques parents et quelques gens intéressés. M. et Mme Bruno Cormier, de St-Vital, sont venus donner des leçons de danses carrées et folkloriques. 60 jeunes de 14 à 20 ans en profitèrent et s'amusèrent grandement.

Pendant la soirée, une jeune fille fut choisie pour représenter les jeunes de St-Norbert comme reine. L'heureux choix tomba sur Cécile Bibeau, fille de Mme Louis Bibeau.

Mlle Cécile Bibeau, qui avait été nommée reine de St-Norbert, remporta la couronne le samedi 9 mars et fut nommée "Reine de Fort Garry". Nous sommes tous fiers d'elle, car, avec son joli sourire, son amabilité et sa gentillesse pour tous, elle remporta les honneurs de la municipalité de St-Norbert.

La soirée se termina par un goûter par les organisateurs de la soirée.

Carnaval

Le mardi 5 mars, l'école des garçons tint son carnaval annuel et proclama son roi. Cette année, le choix tomba sur Tony Tywin, élève du grade X qui remporta une victoire éclatante quand plus de la moitié des élèves votèrent pour lui. Les pages d'honneur furent: grades VII et VIII, Raymond Vivier; grades V et VI, Roland Cloutier; grades III et I, Ronald Dufort et grades I et II, Denis Cloutier.

Après le couronnement, M. l'abbé A. Hébert, curé, et M. Gabriel Cloutier, secrétaire de la Commission scolaire, félicitèrent les gagnants.

Les prix pour les meilleurs costumes furent décernés aux grades I à IV: 1er, Marc Lord, 2e, Gérard Dubuc, 3e, Claude Lord; aux grades V à XII: 1er, Bobby Westendorff, 2e, André Frégeau, 3e, Paul Labelle. Les gagnants de la rafle furent M. Lesage, Guy Gamsby et Mme O. Weaver.

Les parents, les élèves et le personnel enseignant offrent leurs sincères félicitations au nouveau roi.

Centenaire

N'oublions pas que nous fêterons le centenaire de St-Norbert en juin prochain. Il y aura de grandes fêtes et de l'ouvrage pour tout le monde. Si vous avez des suggestions à ce sujet, veuillez en avertir le comité.

Naissances

A M. et Mme J. Mysak (Lorraine Campeau), de Pine Falls, est née une fille, Suzanne Jay, le 5 mars.

A M. et Mme Cyrille Pelland est née une fille, Gisèle.

A M. et Mme Arthur Girouard est né un fils, Roger-Philippe.

Tableau d'honneur au couvent de St-Norbert

Grade XII: Catéchisme, Aline Vermette; Application, Louise Lord.

Grade XI: Cat., Jeannette Lord; App., Roseline Fortier.

Grade X: Cat., Laurence Topping; App., Lucie Vergnano.

Grade IX: Cat., Diana Dorge; App., Doralice Bonneau.

Grade VIII: Cat., Liette Bezeau; App., Marie Isabey.

Grade VII: Cat., Anita Laurencelle; App., Laurette Fontaine.

Grade VI: Cat., Denise Labelle; App., Gisèle Champagne.

Grade V: Cat., Agnès Gousseau; App., Claire Joyal.

Grade IV: Cat., Aurore Joyal; App., Diane Labelle.

Grade III: Cat., Elaine Trottier; App., Louise Gousseau.

Grade II: Cat., Angèle Champagne; App., Thérèse Papineau

Grade I: Cat., Diane L'Heureux; App., Cécile Gousseau.

Dunrea

Çà et là

M. et Mme Jules Deschênes se sont rendus à Letellier, récemment, pour assister aux funérailles d'une vieille amie, Mme Fraser, décédée en Californie.

Les RR. PP. M. Rio et J. Poulet, O.M.I., étaient de passage au presbytère, ces jours derniers, ayant visité des malades de leurs missions, hospitalisés à Brandon et Ninette.

M. Honoré Boulet est de retour parmi les siens, après quelques semaines passées chez ses enfants à St-Boniface, St-Norbert et La Salle.

M. et Mme J.-S. Boulet sont allés passer quelques jours en ville, dernièrement.

M. et Mme Lionel Aquin et leurs petits, de Sidney, étaient de passage parmi les leurs, les samedi et dimanche 9 et 10 mars.

Journée des parents

Le vendredi après-midi 8 mars, les parents étaient conviés à l'école du village par les institutrices des trois classes, afin qu'ils se rendent compte des progrès de leurs enfants, et surtout du dévouement déployé par nos infatigables religieuses, qui n'épargnent rien quand il s'agit du bien moral et de l'avancement scolaire des enfants confiés à leurs soins.

Nos malades

Mme Félix Dionne a dû subir une sérieuse opération, à l'hôpital de Brandon. Nous lui souhaitons une heureuse convalescence, ainsi qu'à M. Martial Boulet, qui a été opéré pour appendicite à l'hôpital de Killarney.

Premier bonspiel organisé par les élèves de Ste-Anne

STE-ANNE — Les étudiants de l'école supérieure de Ste-Anne ont eu leur premier bonspiel, du lundi 25 février au samedi 2 mars. Huit équipes de Ste-Anne y prirent part.

Voici la liste des gagnants:

1er prix: Muriel Lévesque (capitaine), Jeannette Roque, Rachelle Tougas, Bobby Longmuir.

2e prix: Irma Smith (capitaine), Thérèse Gosselin, Ralph Block, L. Laramée.

Çà et là

Le samedi 16 mars à 7 h. 30 p.m., à la salle paroissiale, il y aura fête scolaire pour le couronnement de la reine des neiges.

Mme Désiré Magnan est revenue à Ste-Anne après avoir passé un mois en promenade à Fannystelle à visiter parents et amis.

Mme William Ducharme, de Churchill, Man., est en visite parmi nous pour un mois. Elle est la soeur de MM. Eugène et Louis Perron, de cette paroisse.

M. Aimé Lagassé est retourné travailler dans le nord après avoir passé quelque temps en congé chez lui.

Mme Adélard Gauthier est patiente à l'hôpital de Ste-Anne.

Dimanche après la grand-messe, il y eut une assemblée à la chapelle d'hiver pour nommer des délégués à l'assemblée annuelle de CKSB. Représenteront la paroisse à cette assemblée: MM. Joseph Charrière, père, Philias Maurice, Treflé Dussablon, Joseph Boisjoli, Hervé Blanchette et Hervé Côté.

Société d'Agriculture

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture La Vérendrye eut lieu à la salle municipale, le lundi 11 mars. Vingt-sept personnes assistèrent.

Notre agronome, M. Fernand Paquin, adressa la parole et nous donna quelques conseils afin que notre société d'agriculture soit prospère et qu'elle atteigne son but qui est d'instruire les jeunes surtout sur l'agriculture et de les intéresser à demeurer sur la ferme.

Les officiers suivants ont tous été élus par acclamation: M. Antoine Chaput, président; M. Art. Grundy, vice-président, ainsi que les directeurs et directrices suivants: MM. F. Paquin, D. Pattyn, F. Benoit, J. Smith, J. Rhenault, A.-L. Tougas, M. Brémaud, J.-E. Bohémier, H. Bériault, W. Walker, Art. Grundy; Mmes F. Joyce, J.-I. Friesen, A. Stuart, G. Rettig, J. Benoit, H. Bériault.

Letellier

Remerciements

La famille Fraser, de Letellier, désire remercier tous ceux qui, par offrande de messes, de fleurs, etc., ou par leur présence aux funérailles ou aux prières, leur ont témoigné de la sympathie lors du récent décès de Mme Peter Fraser. Elle remercie spécialement le groupe de dames et de demoiselles dévouées qui ont prêté leurs services à cette occasion.

La crémerie de St-Claude a remporté plusieurs prix

ST-CLAUDE — La crémerie de St-Claude a su, dans le passé, se maintenir dans les permiers rangs pour la qualité de son beurre. Elle a encore, cette année, remporté plusieurs prix. La présentation de ces prix a été faite au congrès provincial des laitiers et produits de laitiers à Winnipeg, il y a trois semaines. Un trophée en argent a été donné pour la haute moyenne de la manoeuvre du beurre baratté de mai à novembre. Un deuxième prix a été donné pour le plus haut pourcentage de beurre de premier grade et un autre pour le plus haut pourcentage de 93 (prime) point pour du beurre durant toute l'année.

Ces prix étaient tous pour du beurre commercial, c'est-àdire du beurre manufacturé tous les jours de l'année et n'inclut pas le beurre fait spécialement pour des expositions. Ces pointages sont faits sur une base provinciale.

La crémerie de St-Claude a aussi obtenu un certificat pour la propreté de l'intérieur de la crémerie la mieux tenue dans le district. Félicitations à M. Louis Bazin, gérant, ainsi qu'à tout son personnel!

Baptême

Le 10 mars: Jean-Louis, né le 21 février dans notre hôpital, fils de M. et Mme André Rosset. Parrain et marraine, M. Louis Bonnefoy et Mme Claude Rosset.

Sympathies

La paroisse offre ses sympathies aux familles Perchotte, Tremorin, Heiget et Arbez, éprouvées par la mort de Mme Laure Tremorin, épouse de feu Jean-Marie Tremorin, décédée à Notre-Dame-de-Lourdes le 6 mars et inhumée dans le cimetière de St-Claude le 8 mars.

Cadeaux aux nouveaux bébés

Voici la liste des cadeaux faits aux deux premiers bébés nés dans le nouvel hôpital de St-Claude: M. le curé, 2 chainettes en or; Magasin Arbez, chauffe-boutelle électrique; M. Gaston Arbez (Locker), nécessaire de toilette; crémerie de St-Claude, balance pour bébé; Hôtel Bernard, 2 boites de chocolats; Hôtel Burgoyne, sac en plastique; Mme Géraldine Bonnefoy, bouquet de fleurs; Magasin Boille, 24 boites de nourriture pour enfants; Magasin Cantin, souliers pour bébé; Magasin Carel, cuillère et fourchette en argent; élévateur United Grain Growers, livre de vie du bébé; élévateur Ogilvie, 12 boites de céréales; Magasin Jobin, articles de toilettes; garage Deshayes, voyage en auto de l'hôpital à la maison; M. et Mme Antoine Jacques, manteau pour bébé; M. Félix Magne (John Deere), petit tracteur; maître des postes, 50 timbres de 5c; assistante des postes, 50 timbres de 5c; Transfert Martel, barboteuses; Transfert Tougas, couverture; Meyer Frères Boulangerie, 1 gâteau pour chaque bébé né à l'hôpital pendant l'année; poste d'essence McCullough, lait pour une semaine; Garage Pineau, chauffe-bouteille pour auto; Garage Phaneuf, graissage gratuit d'une auto; Mme Julia Wolfe, coiffeuse, une permanente; Chambre de Commerce, $5.00 en argent; Fermiers Unis, local de St-Claude, $5.00 en argent; La Société d'Agriculture, $5.00 en argent; les Dames Auxiliaires de l'hôpital, 2 petites tasses en argent; la Mère Provinciale des Filles de la Croix, assiette pour tenir repas chaud; Soeur Supérieure, couvent de Laflèche, Sask., une couverture en soie; Soeur Supérieure, couvent de Willow-Bunch, Sask., un sac en plastique; Soeur Supérieure, couvent de Bellegarde, Sask., une boîte de savon; Soeur Supérieure, couvent de St-Gérard, P.Q., une robe; Soeur Supérieure, couvent de St-Claude, une couverture; Soeur Supérieur, couvent de St-Adolphe, une serviette pour bain; Soeur Supérieure, couvent de St-Malo, un ensemble en laine; Soeur Supérieure, couvent d'Aubigny, 3 bavettes pour bébé; Soeur Supérieure, couvent de La Salle, une serviette pour bébé; Soeurs de l'hôpital de St-Claude, 3 chemises en laine.

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital désirent profiter de cette occasion pour exprimer leurs remerciements sincères à toutes les personnes qui ont témoigné une si grande générosité en souhaitant la bienvenue dans ce monde à ces deux premiers bébés par de si beaux cadeaux.



M. Warner Jorgenson, 39 ans, fermier du district de Ste-Elisabeth, a rapporté la nomination du congrès des Progressistes Conservateurs à Dominion City le 28 février. Le seul autre candidat, M. Alf Warkentin, manquait de support pour l'élection.

M. Jorgenson fut présenté par M. John Hunter, de Green Ridge, et secondé par M. Ed Parent, de Letellier. Il est bien connu pour son travail avec l'Union des Fermiers, et il adressa la parole comme représentant du district à plusieurs assemblées durant les quatre dernières années.

M. Jorgenson naquit et fut élevé dans le district de Ste-Elisabeth, où il cultive 1,600 acres avec son frère. Il fit ses études secondaires à Dominion City et passa cinq ans et demi avec le corps d'armée durant la dernière guerre. Il épousa une Anglaise en 1945, et ils ont maintenant trois enfants.

* * *

Le festival de Ste-Agathe mérite de hauts éloges

STE-AGATHE — Le dimanche soir 10 mars, il y avait festival à Ste-Agathe. Notre salle était comble de gens qui ont grandement joui des nombreux numéros au programme. Les acteurs, petits et grands, rivalisèrent d'originalité et de naturel de bon aloi.

Le R. P. Ludger Guy, S.J., officier de liaison de l'Association d'Education, a parcouru une grande distance par un temps qui laissait à désirer pour accomplir sa promesse de venir y assister. A l'issue de la soirée, il a fait quelques remarques avantageuses pour nos jeunes, il a loué la chorale pour les deux chants qu'il a entendu disant qu'elle ne le cédait en rien aux autres qu'il a écouté jusqu'à maintenant. C'est dommage qu'il soit arrivé un peu tard, il a manqué la première partie qui avait autant de charme que le reste.

Départ de M. l'abbé P. Deschênes

Le soir du mardi gras, une dizaine de nos jeunes garçons du couvent se réunissaient chez M. et Mme Albert Girouard pour fêter le départ de M. l'abbé P. Deschênes, vicaire, et lui redire merci et au revoir.

Semaine de l'Education

Le mercredi 6 mars dans l'après-midi avait lieu la visite des parents à l'école à l'occasion de la semaine d'éducation. Les parents se pressèrent plus nombreux que jamais pour constater le bon travail des maitresses et des élèves et l'excellente tenue de toutes les classes.

Les chants et récitations des plus petits aux plus grands furent fort appréciés. Une mention honorable doit être faite aux grades 7 et 8 qui donnèrent une intéressante séance de marionnettes confectionnées par chacun. L'initiative était heureuse et tous les responsables méritent des félicitations.

Nos malades

M. Signard Beaudoin a fait un séjour à l'hôpital de Morris, ainsi que Mlles Pauline Saurette et Lise Robert, élèves de notre couvent.

M. Isidore Lemoine est hospitalisé à St-Pierre.

M. Paul-Emile Péloquin est encore à l'hôpital St-Boniface

Mlle Yvette Papineau épouse M. C. Anderson à St-Georges

ST-GEORGES — Le vendredi 1er février, à 4 h. p.m., en l'église paroissiale, M. l'abbé Louis Morin, curé, bénit le mariage de Mlle Yvette Papineau, fille de M. et Mme Odias Papineau, avec M. Carl Anderson, fils de M. et Mme Julius Anderson, de cete paroisse.

La mariée portait une belle robe de dentelle sur satin. Son long voile était retenu par une couronne ornée de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur étaient Mlles Annette Malo et Marilyn Allen. Elles portaient des toilettes bleues.

Les garçons d'honneur étaient MM. Oscar Papineau et Clifford Anderson, frères respectifs des nouveaux époux.

MM. Odias Papineau et Paul Chikowski, père de la mariée et beau-frère du marié, étaient témoins.

M. Eméric Bouvier chanta le Panis Angelicus et l'Ave Maria durant la messe. Mme Carolus Vincent touchait l'orgue.

Il y eut souper et soirée à la salle Château de Pine Falls, après quoi les mariés partirent en voyage de noces aux Etats-Unis.

M. et Mme Anderson résideront dans la paroisse.

Partie de cartes

Le dimanche 10 mars avait lieu, au sous-sol du presbytère, la septième et avant-dernière partie de cartes de la série.

Mme Zéphir Chèvrefils gagna le prix d'entrée, ainsi que le premier prix des cartes. Mme Alfred Raymond remporta le prix de consolation. Chez les hommes, M. Denis Guimond gagna le premier prix et M. Zéphir Papineau remporta le prix de consolation. Le prix de rafle qui était $15.00 fut remis à M. Paul Gauthier.

Quoique la température n'était pas très favorable, il y eut une assez bonne assistance et cette soirée fut celle qui donna le plus à la paroisse.

Air France dessert la Birmanie

PARIS — Les Super Constallation d'Air France desservirent Rangoon à partir du 6 mars, selon l'itinéraire Paris-Rome-Téhéran-Karachi-Rangoon-Bangkok-Saïgon-Manille-Tokio.

En inscrivant la capitale de la Birmanie sur sa ligne du Japon, Air France poursuit sa politique de présence dans les grandes places marchandes de l'Extrême-Orient.

Un film français à l'assemblée de la coopérative de Lorette, Man.

LORETTE — L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Lorette eut lieu le mercredi 27 février, à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale. Il y eut une nombreuse assistance.

L'ouverture se fit par un film français suivi des rapports des différents comités. M. J.-B. Grégoire, président, donna le rapport du bureau de direction. L'actif de la Caisse en décembre 1956 fut de $112,699, une augmentation de $12,291 sur 1955. Cela prouve que notre Caisse est dans une bonne situation. Le rapport du comité de surveillance fut donné par M. Grégoire Jeanson et celui de comité de crédit par M. Leon Desmarais. Mme Agnès St-Mars, gérante, lut le rapport du bilan de la Caisse.

M. Fabien Desmarais, gérant de la Caisse scolaire, donna le rapport et, en présence de M. Pierre Frossais, inspecteur, exprima le désir de recevoir la visite des membres du C.C.C. à l'Institut Collégial Lorette Centre, afin de donner aux directeurs de la littérature nécessaire pour l'organisation des cercles d'étude.

M. P. Frossais adressa ensuite la parole à l'assemblée. Il félicita tous les comités de leur bon travail et de leur dévouement et il eut aussi un mot aimable pour le travail consciencieux de la gérante.

Il nous fit comprendre que l'assemblée annuelle était pour discuter et expliquer le règlement d'emprunt. Il souligna que, lorsqu'un emprunteur est incapable de payer sa dette, il devra donner au moins un dollar, ce qui le fera réfléchir et l'efforcera ensuite de remplir ses responsabilités vis-à-vis la Caisse et ainsi protégera l'argent prêté.

M. l'abbé A. St-Laurent, de Richer, a expliqué, à son tour, la manière d'organiser des cercles d'étude en groupe de quelques familles et recommanda d'étudier toujours pour être capable d'aller au-devant des coups.

M. l'abbé R. Bélanger, curé, remercia M. Frossais et M. l'abbé St-Laurent de leurs paroles encourageantes.

Il y eut ensuite élection, distribution des prix et la soirée se termina par un goûter.

Partie de cartes

La deuxième partie de cartes de la série eut lieu le dimanche 24 février et fut un beau succès. Elle était sous la direction des commissaires de Lorette Centre, MM. Roméo Manaigre, Denis Dorge et Grégoire Jeanson. Mlle Aline Ferland agissait comme présidente des familles A à J.

Mmes G. Jeanson et D. Dorge vendaient les billets d'entrée, tandis que les commissaires et M. Joseph Grossman dirigeaient le whist et le bingo.

Les vainqueurs aux cartes pour dames furent Mmes Jos. Grossman, John Grossman et Mlle Angèle Hamoline; pour hommes, MM. Roger Gauthier, Louis-J. Manaigre et Jos.-H. Manaigre. Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Michel Arpin et M. John H. Grossman. Les prix de rafle échouèrent à M. Gédéon Manaigre et à Mme Annie Ferland.

M. Alphonse Nolin et Mlle Angèle Hamoline nous égayèrent par de belles chansons françaises.

Félicitations à MM. les commissaires et à Mlle Aline Ferland, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un succès.

Incendie

Le lundi 4 mars, M. et Mme Louis Jeanson, de Lorette, avaient l'immense douleur de voir les flammes dévorer leur demeure et son contenu. Les voisins charitables se précipitèrent sur les lieux pour essayer d'éteindre l'incendie, mais peine inutile. Cependant, ils réussirent à sauver les meubles de la cuisine. M. et Mme Jeanson habitaient l'ancienne demeure de M. Octave Jeanson.

Concours JFM

Réponses et gagnantes du concours no 13

Classes 7 à 12:

1. Allez-vous venir à bout de ce problème.
2. Je serai en service demain.
3. Le combat sera long et acharné.
4. Nos soldats arrivèrent à bon port.
5. Le navire s'éloigne rapidement.
6. Je crois que nous aurons une bonne traversée.
7. Les prisonniers furent passés au fil de l'épée.
8. Ces faits merveilleux se rapportent à l'armée.
9. Au plus fort de l'action, soyez braves.
10. Les soldats livrèrent tout au pillage.

Classes 4 à 6:

1. Ne vous cachez pas dans la maison.
2. Voudrais-tu visiter ma mère?
3. Ne jouez pas sur le lit.
4. Elle est partie en riant.
5. Mon père est entré dans la maison.

GAGNANTES

Prix offert par le secrétariat de la province de Québec: **Cécile Dacquay (10e année), 561, rue des Meurons, St-Boniface, Man.**

Prix offert par le R. P. Recteur du Collège de St-Boniface: **Marjolaine Guay (4e année), 412, rue de la Morénie, St-Boniface, Man.**

Concours no 16

Nous présentons aujourd'hui le seizième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont exclus de ce concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions indiquées plus bas.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) **Traduire en bon français le texte suivant.**
2) **Faire parvenir sa copie avant le 27 mars à: Les Jeunes Franco-Manitobains Collège de St-Boniface, St-Boniface, Man.**
3) **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.**

Classes 7 à 12:

1. All that glitters is not gold.
2. The matter promises well.
3. I'll bring an action against him.
4. It's an ill-managed business.
5. I gave an account of the business.
6. I'll buy all the apples you have.
7. It is better to pay cash.
8. May I have the discount.
9. Add up that bill.
10. He is a man of broken fortune.

Classes 4 à 6:

1. Examine ce nouveau raincoat.
2. C'est un très bon stuff.
3. Pourrez-vous payer à l'avance?
4. Où est-ce qu'elle est maintenant?
5. Quand c'est que vous viendrez?

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....



Vol. 8 — No 21 15-3-57

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole supérieure
dirigés par les Clercs de St-Viateur

Cours général (High School)
Grades 9 à 12 inclusivement

Liste d'honneur

M. l'abbé Bernard Bélanger, vicaire administrateur de la paroisse St-Jean-Baptiste, présida notre lecture de notes du mois de février.

Voici la sixième liste d'honneur de l'année scolaire.

Succes

Grade 12: Gilles Marion, Antoine Gagné, Eusèbe Lachance.

Grade 11: Normand Hébert, Fernand Proulx, Arthur Rosenland.

Grade 10: Georges Gareau, Gérald Roch, Elie St-Jacques.

Grade 9: Bernard Sabourin, Jacques Audet, Théodore Roch.

Conduite

Grade 12: Antoine Gagné, Sylvio Lachance, Laurent Bosc, Jean-Guy Fillion, Roger Gobeil, Claude Lussier.

Grade 11: Denis Gobeil, Antonio Roy, Robert Audet, Julien Lachance, Roger Phaneuf, Camille Piché.

Grade 10: Alfred Archambault, Arcel Legault, Victor Gaudard, Albert Rioux, Denis Raffard, Maurice Vermette.

Grade 9: Jacques Audet, Adélard Sénécal, Rayald Duprey, Henri Fortier, Théodore Roch.

Application

Grade 12: Jean-Guy Fillion, Antoine Gagné, Laurent Bosc, Sylvio Lachance, Claude Lussier, Lorne Lepoudre, Gilles Marion.

Grade 11: Robert Audet, Julien Lachance.

Grade 10: Maurice Vermette, Gérald Roch, Arcel Legault, Victor Gaudard.

Grade 9: Jacques Audet, Adélard Sénécal, Bernard Sabourin, Rayald Duprey, Henri Fortier, Théodore Roch.

• • •

Equation inévitable . . .

C'est d'une voix convaincante, claire et énergique que M l'abbé Bélanger servit ses conseils aux collégiens.

"Si le bon Dieu, dit-il, vous a donné une âme généreuse, c'est et ce sera votre devoir de donner généreusement. Remplissez donc vos âmes et vos esprits d'une nourriture forte que vous partagerez avec les autres le moment venu. Mettez-y de l'amour et tout ira bien. C'est l'équation qui s'impose."

Bureau du principal.

• • •

Gagnants de notre tirage

Nous avons profité de la lecture des notes et de la présence du personnel enseignant et enseigné pour tirer au sort les gagnants de notre rafle en faveur des organisations collégiales.

Le tirage a remporté la somme de $218.70.

Il nous fait plaisir de publier les noms et adresses des personnes favorisées.

1er prix: une peinture à l'huile, Mme Yvonne Lachance, de St-Eustache, Man.

2e prix: une chaise-fauteuil, Mlle Marguerite Molgat, de Strathclair, Man.

3e prix: une lampe de table, M. P. Verestiuk, de Dufrost, Man.

4e prix: une lampe de télévision, M. Laurent Bosc, de la Maison St-Joseph.

5e prix: un ensemble briquet-porte-cigarettes, Mme Honorius Berthelette, d'Aubigny, Man.

Ces personnes recevront leur prix d'ici la fin de mars.

Voici les noms des élèves qui ont vendu le plus de livrets: Michel Chic (12), Rodolphe Comeau, Jean.-P. Jutras, Normand Hébert, Julien Lachance, Roger Phaneuf, Roger Gobeil, Laurent Godin, Gilbert Hébert, Sylvio Lachance et Lucien Lussier (chacun 6).

Les organisateurs remercient les élèves dévoués et les personnes qui les ont encouragés.

COMMUNIQUE.

• • •

Au fil de la plume

Le mercredi 27 février, la préfecture nous présenta une séance de cinéma éducatif dont le film-vedette était "Strike in Town", candide représentation des réactions de deux groupes qui s'affrontent à l'occasion d'une grève.

Une nouvelle revue vient de faire son apparition dans le collège, revue qui rejoint les étudiants des classes supérieures pour les guider dans leurs loisirs et vers leur avenir. Il s'agit de "Loisirs et Orientation" qui sera mise en vente chaque semaine. Parce qu'elle répond à de grands besoins, les étudiants voudront en faire leur profit.

Les récompenses du mois furent gagnées par Sylvio Lachance, Julien Lachance, Gérald Roch et Adélard Sénécal.

La grande nouvelle du jour, c'est l'avènement de la télévision pour les élèves du collège. Disons tout de suite que les pensionnaires ne doivent pas s'attendre à une émancipation trop prononcée. L'échelle des valeurs doit être maintenue. Il ne faut pas que l'art échevelée se répande dans un collège comme elle se répand dans la masse du peuple.

A l'occasion de la dernière lecture de notes, le principal tenta une expérience: le congé du mois pour les élèves méritants. Un certain nombre de garçons, pas les méritants, évidemment, se sont montrés sous leur vrai jour, au lieu de réaliser que leurs péchés de paresse, d'oubli et d'indifférence les avaient réduit à un état où ils sont plus criminels qu'innocents. Espérons que cette véhémence mal placée se changera en glorieuse vertu le mois prochain.

LA REDACTION.

• • •

Chronique sportive

Exhibition

M.S.J. 8 — St-Adolphe 0

Coupe "Molloy"

Après avoir partagé les honneurs des deux premières joutes de la série deux de trois, les porte-couleurs de la Maison sont allés s'emparer du trophée "Molloy" dimanche soir à La Broquerie. Ils ont remporté une brillante victoire de 7 à 4 sur les "Sporties".

Voici comment le "Carillon News" décrit cette série enlevante:

"A draem of many years just about became a reality here where the Sportsmen, Friday night, in a blitzkriez attack on the Maison St. Joseph, downed them 7-3 and brought back home the Molloy Cup. The distinguished visitor's stay was cut short due to a reprisal raid by the Otterburne lads, Sunday night when they defeated the Sporties 6-2. The Sporties saw their dream go up in smoke when the Maison, retaliating, defeated them in a thrill-packed game at the Arena."

Les rumeurs veulent que nous défendions la coupe contre Steinbach, prochainement.

Ste-Geneviève

Syndics

Au commencement de l'année, il y eut élection de deux nouveaux syndics. M. Jean Dornez a été élu pour un terme de 3 ans pour remplacer M. Claudius Lansard et M. Ernest Desrosiers fut élu pour 2 ans, remplaçant M. Lucien Legal.

Baptêmes

Le 6 janvier: Michel, fils de Georges Ross et de Jeanne Gauthier, né le 25 décembre. Parrain et marraine, Bernard Gauthier et Alma Brière, oncle et tante maternels de l'enfant.

Le 3 février: Jeanne, fille de Charles Legal et d'Hélène Lansard, née le 24 janvier. Parrain et marraine, Claudius Lansard et Jeannette Vranken, grands-parents maternels de l'enfant.

Le 10 février: Huguette, fille de Joseph Fiola et de Madeleine Ledet, née le 30 janvier. Parrain et marraine, Emilien Fiola et Aurélie Morin, oncle et tante paternels de l'enfant.

Le 10 février: Georges, fils d'Aurèle St-Laurent et de Marie Legal, né le 1er février. Parrain et marraine, Josaphat Vincent et Antoinette St-Laurent, oncle et tante paternels de l'enfant.

Le 17 février: Suzanne, fille de Josgeph Bourgouin et d'Yolande Tétreault, née le 6 février. Parrain et marraine, David Tétreault et Albina Gauthier, grands-parents maternels de l'enfant.

Le 24 février: Aline, fille d'Emile Mondor et de Rolande Clément, née le 13 février. Parrain et marraine, Joseph Lanthier et Léa Mondor, oncle et tante paternels de l'enfant.

Le 3 mars: Claude, fils d'Ernest Desrosiers et d'Yvonne Tétreault, né le 23 février. Parrain et marraine, Alphonse Dugas et Alice Desrosiers, oncle et tante paternels de l'enfant.

Partie de cartes

Le 27 janvier, dans la salle paroissiale, il y eut une partie de cartes, sous la présidence de Mme Claudius Lansard. Malgré le froid et les chemins difficiles, cela fut un beau succès, car les recettes furent de $85.00.

Les prix des cartes favorisèrent les suivants: Mme Willie Gauthier, Mlle Jeannette Legal, Mme J.-P. Lansard, MM. J.-P. Lansard, Louis Trudeau et Aimé Fiola. Le prix d'entrée échoua à Mlle J. Legal. Les prix de la rafle furent gagnés par Mme Antoni Paillé (un couvre-pied de chenille), M. J.-B. Corbeil ($3.00) et M. Louis Gauthier ($2.00).

La Caisse populaire d'Otterburne touchait au delà de $348,300.00

OTTERBURNE — Le mardi 26 février a eu lieu l'assemblée annuelle de la Caisse populaire d'Otterburne. Une centaine de personnes y assistaient.

Les rapports des trois comités ont été lus respectivement par chacun des présidents à savoir: MM. Aurèle Lacasse pour le bureau de la direction, Hilaire Robidoux pour celui du Crédit et Jean Saive pour le comité de surveillance. D'après le rapport financier, notre Caisse accuse un progrès considérable. Le chiffre d'affaires est de $348,-300.96.

M. Aurèle Lacasse demeure à la présidence et les nouveaux officiers sont MM. Emile Roy, Lucien, Gérard et Arthur Gobeil et Mlle Eugénie Saltel.

L'invité d'honneur n'était autre que celui qui a fondé cette Caisse en 1945 et qui demeure toujours le propagandiste zélé des mouvements coopératifs de la province pour la section française, M. l'abbé A. Couture, curé de Ste-Agathe. Dans son allocution débordante d'idées constructives, de conseils pratiques et de sages directives, il a indiqué en termes clairs et précis les bienfaits et les services d'une Caisse populaire dans une paroisse au point de vue spirituel et matériel. Ses éloges laissent l'impression que notre Caisse se range parmi les belles Caisses du diocèse.

Parmi les visiteurs figurait M. l'abbé D. McDougall, curé de l'Ile-de-Chênes, qui a parlé sur la Caisse scolaire dont le grand avantage est de faire connaître le rouage d'une Caisse, donc de préparer de futurs officiers.

Fête du R. P. Curé

Dans une salle comble, le dimanche 24 février, les élèves de nos deux écoles présentaient à leur curé, le R. P. Albert Denis, C.S.V., une séance en témoignage de respect et de reconnaissance envers l'autorité. La date correspondait à l'anniversaire de l'ordination du héros de la fête.

A cette marque non équivoque de filial attachement, on a ajouté celle d'un riche bouquet spirituel et un cadeau de grande valeur consistant en une chape et une bourse.

L'organisation de cette fête paroissiale indique, une fois encore, le dévouement de nos institutrices et l'éducation profondément chrétienne que les Soeurs Oblates donnent à leurs élèves.

Prirent part au programme de la soirée: Madeleine Lacasse, Yvette Bell, Lauraine Dumont, Marcel Dumont, Monique Gobeil, Guy Lacasse, les Croisés, les chanteurs de l'école St-Viateur-Est, les élèves de l'école et le R. P. Curé.

M. Charles-L. Cyr, de St-Laurent, est décédé à l'hôpital Général

ST-LAURENT — M. Charles-Léon Cyr est décédé le vendredi 1er mars à l'hôpital Général de Winnipeg, à l'âge de 75 ans.

M. Cyr, fils de Georges Cyr et d'Isabelle Donais, est né à St-Boniface en 1881. Il demeura à St-Boniface, puis vint s'établir à St-Laurent en 1911. Quelques mois plus tard, il épousa Mlle Marguerite Lavallée et demeura à St-Laurent jusqu'à sa mort.

La dépouille mortelle fut exposée à sa demeure. Les funérailles eurent lieu le lundi 4 mars en l'église paroissiale. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Les servants de messe aux funérailles furent D. Delaronde, Guy Lavallée, R. Bruce et R. Connelly. Victor Abegrall portait la croix. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, chantait la messe de Requiem.

Les porteurs étaient les neveux du défunt, MM. Georges et James Cyr, Alex. Delaronde, Léon et Simon Chartrand et Jules Buors.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, 3 fils, Louis, de St-Laurent, Edmond, de Winnipeg, et Pierre, sergent de l'Armée canadienne à Vancouver; 2 filles, Mmes Hilda Delaronde, de St-Laurent, et Melton Bruce (May), de Winnipeg, et 15 petits-enfants.

Parmi la nombreuse assistance de parents et amis venus pour les funérailles, on remarquait M. et Mme Robert Harrison et Mlle Fay Harrison, MM. Jules et Patrice Chartrand, de Winnipeg, MM. Raoul, Georges et James Cyr, de Pine Falls, M. H. Coutu, de Churchill, Man., M. Guy Lavallée et le sergent Pierre Cyr, de Vancouver.

Remerciements

Par la voix du journal, Mme Cyr et ses enfants désirent remercier le R. P. Curé et tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de fleurs, soit par visites ou assistance aux funérailles, ainsi que l'organiste et la chorale.

Statistiques

Les statistiques de l'année 1956 sont les suivantes: 11 décès, 6 mariages, 53 baptêmes dont un d'adulte, 133 confirmants, 45 premières communions et 8,500 communions.

Vassar

Bazar annuel

Les dimanches 24 février et 3 mars avait lieu à Vassar le bazar annuel. Grâce à l'aide de l'extérieur et à la coopération des paroissiens, ce bazar fut un réel succès. Un gros merci à tous et spécialement aux organisateurs et organisatrices qui ont fait un travail merveilleux.

Voici les gagnants des prix de la rafle: M. Alfred Gingras, de Plessiville, P.Q., $50; M. Maurice Emond, de Vassar, Man., $25; M. Peter Dress, Red Lake Falls, Minn., $15; Mme Octave Laflamme, de Ste-Agathe, comté Lotbinière, P.Q., $10.

Ile-de-Chênes

Décès

Mme Flora Hogue, âgée de 60 ans, d'Ile-de-Chênes, Man., est décédée samedi à l'hospice Taché de St-Boniface. Lui survivent deux frères, Jean-Albert et Antoni, et une soeur, Béatrice.

Le corps a été exposé à la salle paroissiale de l'Ile-de-Chênes.

Une grand-messe de Requiem a été chantée à 10 h. mardi dans l'église catholique. L'enterrement eut lieu au cimetière local.

La chapelle funéraire Desjardins avait charge des funérailles.

La Salle

Voici le tableau d'honneur de l'école St-Hyacinthe pour janvier-février:

Grade IX: Laurent Escaravage, 81.

Grade VIII: Jacques Comeau, 83.

Grade VII: JeanYves Rochon, 80; Louise Cormier, 70.

Grade VI: Lilliane Rochon, 80; Alice Cormier, 75.

Grade V: Diane Lagacé, 74.

Grade IV: Pauline Vouriot, 94; Paulette Cormier, 91.

Grade III: Roland Lanoie, 98; Patricia Cormier, 96.

Grade II: Ronald Lagacé, 95; Gérald Vouriot, 93.

Grade I: Pierre Lanoie et Lucie Lagacé.

Départ de M. l'abbé Ubald Lafond, curé depuis 1954 à Woodridge

WOODRIDGE — La volonté de Dieu, par l'entremise de S. Exc. Mgr M. Baudoux, assignait, le 2 février, un nouveau champ d'apostolat à M. l'abbé Ubald Lafond, curé de notre humble paroisse. A l'exemple de notre regretté curé qui promit de toujours dire oui, nous nous inclinons pour laisser s'accomplir la volonté de Dieu.

Cette circonstance fournit à M. le curé l'occasion de vivre sa devise: "Prêtre pour vous, prêtre pour tous", et à nous de regretter la perte d'un pasteur si riche en vertu et en zèle pour la gloire de Dieu.

Depuis deux ans et demi, M. l'abbé Lafond se dépensait sans compter et prenait à coeur tous nos intérêts spirituels et temporels. On remarquait chez lui une attention particulière pour les gens d'une religion hostile à la nôtre.

Merci spécial à M. le curé pour avoir éteint la dette de notre paroisse et y avoir mis en Caisse la belle somme de $1,000. Tous les paroissiens lui adressent leur plus respectueuse gratitude à laquelle son inlassable dévouement lui donne tant de droits.

A la suite d'une adresse lue en français par M. Gérald Lebleu et en anglais par Mlle Patricia Hara, une modeste offrande fut présentée à M. le curé par M. Norman Huppé, dont $116.00 de la part des paroissiens de Woodridge et $23.00 des quelques familles de Carrick unies à nous de sentiment.

Nous souhaitons à M. le curé qui nous quittait le 5 mars pour prendre possession de la paroisse Ste-Marie de St-Vital, une pluie de consolations dans le succès de ses entreprises et la soumission des âmes confiées à son paternel dévouement.

Daigne le Seigneur lui rendre au centuple tout le bien qu'il fait.

Le dimanche 3 mars avait lieu l'installation de M. l'abbé Joseph-Etienne Choiselat, vicaire de la basilique-cathédrale de St-Boniface, comme nouveau curé de Woodridge. Cette touchante cérémonie se déroulait sous la présidence du R. P. A. Ferland, C.Ss.R., curé de Ste-Anne-des-Chênes.

Avec un empressement tout filial, nous saluons l'arrivée de ce très digne représentant de Dieu parmi nous, en lui offrant nos meilleurs souhaits de bienvenue joints à l'hommage de notre obéissance et de notre respectueuse vénération.

Çà et là

Le 27 février avait lieu, à la salle paroissiale de Woodridge, une démonstration de machines agricoles présentée par la compagnie John Deere.

Le 25 février, la Rév. Mère St-Grégoire le Grand, vicaire générale des Soeurs de St-Joseph, de St-Hyacinthe, était de passage au couvent de cette même congrégation.

Mme Rosalie McEachran est décédée à Lourdes

NOTRE - DAME - DE - LOURDES — A l'hôpital Miséricorde de Winnipeg le lundi 4 mars est décédée, à l'âge de 83 ans, Mme Rosalie McEachran, épouse de feu M. Edouard-J. McEachran.

Lui survivent un frère, M. Excide Landry, de Somerset; un fils, Etienne, de New Westminster, C.-B.; quatre filles, la Rév. Sr M.-Jean, chanoinesse des Cinq-Plaies, Julia, de Minneapolis, Imelda et Blanche, de Winnipeg.

Les prières furent récitées à la chapelle McGee, le mercredi soir. Les funérailles eurent lieu le jeudi 6 mars en la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg et l'inhumation se fit au cimetière Ste-Marie.

La maison McGee était en charge des arrangements funéraires.

Remerciements

La famille McEachran désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, prières et visites.

Partie de cartes

La partie de cartes du dimanche 10 mars, au profit de l'A.C., fut organisée par un groupe de jeunes de l'école. L'assistance ne fut pas très nombreuse. Cependant, on sut encourager notre jeunesse.

Le prix d'entrée fut gagné par Mlle Dorothée Hacault. Les personnes suivantes remportèrent les prix du tirage: 1er prix ($10.00), M. Henri Roch; 2e (service à thé en argent), M. Jean Barten, et 3e (serviettes de toilette), Mlle Béatrice Fraser.

Les prix de cartes des dames furent gagnés par Mlle Germaine Durand et Mlle Lucienne Bérard; ceux des hommes, par M. Gilles Collet et M. Paul Avanthay.

Mlle Fernande Robitaille, MM. Roger Sala et Denis Robitaille agrémentèrent cette petite soirée par des ritournelles musicales. Le club de culture physique nous divertit aussi par quelques tours d'acrobatie.

Un délicieux goûter servi par les grandes de l'école termina le tout.

Merci bien sincère à M. Marcel Boulic qui a si gracieusement animée la soirée et à tous ceux qui ont participé d'une façon quelconque à son succès, ainsi qu'à nos généreux donateurs: MM. les abbés M. Dacquay, curé, et O. Larochelle, vicaire, les Soeurs Chanoinesses, MM. Marcel Boulic, Fernand Savoie, Roméo Dupasquier, Joseph Kolly, Albert Delaquis, André Fouasse, Josaphat LeNéal, Mmes Gustave Vigier, Albert Comte, Léon Cénérini, Dave Rea, Mlles Liliane Deleurme, M.-Ange Girouard, Denise Pantel et Evelyne Paulhus.

Fête du Mardi gras

Une fête fut organisée le Mardi gras pour les élèves de l'école du village. On se réunit donc à 1 h. 15 sur la patinoire pour une prière de l'ouverture.

Après quelques chants, les filles des grades 7 à 12, accompagnées de leurs maîtresses, se séparèrent en équipe pour une partie de ballon-balai. Suivirent des courses en patins, des courses dans les sacs et des jeux d'équipes.

Les étoiles "Lions Notre Dame" remportèrent la partie de gouret au pointage de 8 à 1. La partie terminée, les plus petits commencèrent leur jeu de ballon-balai.

La fête s'éteignit par quelques jeux sur la glace et une mascarade. On y revit même le vieux cheval traditionnel. Des prix furent décernés aux heureux gagnants.

Les élèves remercient spécialement M. l'abbé O. Larochelle, organisateur de cette fête, MM. les commissaires qui ont approuvé cet après-midi de congé et les maîtresses, ainsi que tous les donateurs des prix.

Promenade en traine sauvage de 25 Jécistes de Saint-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Dernièrement, 25 Jécistes se rendaient, "coeurs contents, corps dispos" chez M. Edouard Beaudette — question de s'aventurer sur une côte à pic, raide — pour profiter d'un sport vivifiant et bien canadien.

Comme ces étudiantes avaient la permission de partir avant la fin des classes, distractions, soupirs, regards anxieux vers la pendule, causèrent une légère baisse dans "la puissance de concentration" de ces jeunes esprits. Trois heures! Enfin c'est fini . . . et ce fut une course vers la sortie.

"All aboard?" de s'écrier Lorraine, d'une voix de stentor. Le camion de M. Beaudette, chargé de filles bruyantes . . . sinon jolies, démarrait.

Quelle belle promenade! Nous passons par un chemin tortueux, bordé d'arbres squelettiques, tout engivrés; c'était très romantique! Un silence profond régnait depuis quelques secondes . . . ce fut le seul de la soirée. Les Jécistes pensaient à je ne sais quoi — disons qu'elles méditaient sur la J.E.C. Soudain, un cri strident rompit le charme. Les longs doigts d'un desdits squelettes venaient de ravir le pompon du béret d'une jouvencelle!

Sans perdre une minute la caravane étudiante déambule avec les traines sauvages et les traîneaux vers la rivière silencieuse. Enfin, l'installation commence et l'erre d'aller donné, la première traine dévale lentement d'abord et ensuite avec la rapidité de l'éclair; et ce fut montées et descentes joyeuses jusqu'à pour ainsi dire, épuisement complet. Les rires perlés, les cris d'enthousiasme éclatent à mesure que les dérapements, les capotages et les déraillements plus ou moins préparés par quelques espiègles se succèdent.

L'appétit étant bien aiguisé, notre bonne dirigeante décréta que l'heure de la restauration était arrivée.

Mme Beaudette nous accueille avec sa grâce coutumière, et avec un gracieux sourire annonce que le souper est servi. Notre curé, M. l'abbé B. Bélanger, eut l'amabilité de se joindre à nous pour cette joyeuse réunion. Il fit son entrée pendant que les gais rossignols étaient à chanter "Amusez-vous". La troupe joyeuse et affamée dévore chiens chauds, gâteaux et crème glacée—beaucoup en peu de temps — le tout agrémenté de chansons et de gais propos.

Après le souper vint la partie sérieuse. Les Jécistes se groupèrent en équipes et firent leur réunion. M. le curé expliqua ce qu'est le sens de la responsabilité, ainsi que la valeur de notre participation en toutes choses. On profita aussi de cette réunion pour demander à notre aumônier une foule de questions sur . . . ce qui intéresse la jeune fille moderne.

L'enquête se termina par des chansons et ce fut le départ. Après avoir dit un cordial merci à notre dévoué curé et exprimé notre profonde reconnaissance à M. et Mme Beaudette pour leur gracieuse et généreuse hospitalité, la gent écolière regagna son foyer, heureuse d'avoir passé une soirée des plus agréables.

Lorraine BEAUDETTE.

• • •

Tableau d'honneur

Cours préparatoire: Catéchisme, Léa Desautels; Français, Roland Bérard.

Grade I: Cat., Lorraine Baril; Fr., Carole Valcourt.

Grade II: Cat., Léonne Beaudette, Mirielle Grégoire; Fr., Raymonde Vermette.

Grade III: Cat., Manette St-Godard, Bertrand Poulin, Gilles Beaudette, Claudette Ayotte; Fr., Doreen St-Vincent, Louise Lafond.

Grade IV: Cat., Noëlla Beaudette, Gilbert Comeault; Fr., N. Beaudette, Yolande Vermette.

Grade V: Cat., Denise Comeault, Lise Jutras, Elaine Roy; Fr., Denise Comeault.

Grade VI: Cat., Jacqueline Comeault, Lucille Beaudette; Fr., Lorraine Lafond, Lucille Beaudette.

Grade VII: Cat., Denyse Garand; Fr., Marcel Comeault, Louise Desmarais.

Grade VIII: Cat., Irène Dumontier; Fr., Denise Desmarais, Rose-Marie Beaudette.

Grade IX: Cat., Marie-Jeanne Bérard; Fr., Agathe Barnabé.

Grade X: Cat., Hélène Maynard; Fr., Olive Sabourin.

Grade XI: Cat., Paul Baril; Fr., Aline Fillion.

Grade XII: Cat., Pauline Bernier, André Barnabé; Fr., Denise Sarrasin.

Pertes subies par le parti communiste en Grande-Bretagne

LONDRES — Le parti communiste britannique a perdu environ un cinquième de ses adhérents, au cours des 12 derniers mois, selon l'hebdomadaire officiel du parti "World News". Le nombre de membres, précise la revue, n'atteignait plus à la fin de février que 26,742 contre 33,381 à la fin de février 1955. Les défections auraient pour causes principales la déstanilisation et surtout l'intervention soviétique en Hongrie.

Au Congrès de Radio-St-Boniface

(Suite de la première page)

Voici le texte du discours du Dr LaFlèche:

J'ai l'honneur encore cette année, mesdames et messieurs, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à cette treizième assemblée annuelle de Radio-St-Boniface Ltée. A la fin de l'année 1956, nous terminions notre dixième année complète d'opérations. CKSB a donc servi la population d'expression française du Manitoba pendant plus de dix ans. Il me serait impossible, en ce moment, d'énumérer tout ce qui s'est passé tant au Bureau des administrateurs qu'aux studios de votre poste. Tout ce que je puis dire, c'est que le personnel du premier poste français de l'Ouest s'est acquitté de sa tâche au meilleur de sa connaissance et surtout avec beaucoup d'empressement.

Je suis heureux de voir ici présent ce matin un nombre si imposant de délégués. Comme par le passé, nous nous réunissons sous le toit hospitalier du collège de St-Boniface et je tiens à souligner la présence de S. Exc. Mgr Maurice Baudoux qui a bien voulu être des nôtres encore cette fois-ci. J'espère, Excellence, qu'à la fin de cette réunion plénière, vous aurez, cette année encore, des directives à nous transmettre et des paroles d'encouragement à nous communiquer.

Si, de temps en temps, la direction du poste est portée à croire qu'il y a moins d'enthousiasme que dans les premiers mois d'opération — il arrive certes que certains des nôtres syntonisent ailleurs — je tiens à vous assurer que dans l'ensemble la population canadienne-française reste fidèle à son poste et, dans la mesure du possible, sait l'encourager lorsqu'il a besoin de son appui.

Je n'ai pas l'intention d'analyser en détail le bilan de votre compagnie. Laissez-moi vous dire, cependant, que les revenus du poste ont atteint un nouveau sommet en 1956 bien que les dépenses d'opération aient été plus élevées que par les années passées. Nous terminons donc notre année 1956 avec un léger déficit, mais les explications qu'on vous fournira au cours de l'assemblée vous donneront les raisons majeures de cette perte.

Le 27 mai dernier marquait notre dixième anniversaire. Cette occasion mémorable dans notre vie française fut marquée par une messe à la basilique, avec sermon de circonstance prononcé par notre secrétaire, M. l'abbé Antoine d'Eschambault. Cette cérémonie fut suivie d'un banquet offert par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, à l'archevêché de St-Boniface. Ensuite, la population toute entière fut invitée à une soirée de feu d'artifice, chants folkloriques, sur le terrain et dans le gymnase du collège de St-Boniface.

Je tiens donc à remercier d'une façon toute spéciale S. Exc. Mgr Baudoux de sa cordiale hospitalité, M. l'abbé Antoine d'Eschambault du magnifique sermon qu'il a prononcé en cette occasion mémorable, l'Association des Anciens et le collège de St-Boniface de la peine qu'ils se sont donnée afin de marquer cet anniversaire d'une façon si éclatante.

Nous profitâmes également du banquet offert par S. Exc. Mgr Baudoux pour reconnaître d'une façon officielle le travail inlassable et le dévouement marqué de trois membres du personnel au service du poste depuis les tout débuts: Mlles Madeleine Painchaud et Flore Toupin et M. Raoul Normandeau.

Nous sommes heureux de souligner qu'au sein du personnel nous avons maintenant beaucoup plus de stabilité. Ceci est dû principalement au fait que les salaires payés sont plus élevés qu'ils l'étaient par le passé, qu'une caisse de retraite fut inaugurée, il y a maintenant plus de deux ans, et que nos employés travaillent dans une atmosphère beaucoup plus confortable, puisque, au cours de l'année passée, nous effectuions certains changements dans nos studios et nos bureaux, en installant un système de climatisation.

Nous pouvons donc affirmer avec fierté que les conditions chez nous sont supérieures à celles que l'on trouve dans plusieurs autres postes et dans plusieurs autres compagnies qui, souvent, seraient plus en mesure, financièrement parlant, de faire ce que nous avons fait.

Je n'ai pas l'intention, ce matin, d'analyser d'une façon détaillée les émissions du poste. J'ai cru avisable de laisser ce travail à notre directeur des programmes, M. Denis Belair, qui, au cours de l'après-midi, présentera un rapport détaillé des choses accomplies au poste dans le domaine des émissions. Il fait bon de souligner, cependant, que dans le domaine religieux nous avons continué à vous présenter la prière du matin, le chapelet, la messe du dimanche; et pour ce qui est des programmes d'intérêt local, "Pour nos malades", "Autour de nos clochers", "Nos écoles au micro", et que d'autres encore qu'on vous soulignera plus tard dans la journée.

Au cours de l'année 1956, nous avions l'honneur de recevoir plusieurs visiteurs tant de l'Est que de l'Ouest du pays. Il me serait impossible de vous les nommer tous. Qu'on me permette, cependant, de vous rappeler la visite du très distingué visiteur de France, Son Excellence M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada.

Le premier de l'an 1957 nous apportait d'heureuses nouvelles: la promotion, au rang de Conseiller de la Reine, de deux de nos compatriotes, Me Alfred Monnin et Me Charland Prud'homme. Nous les en félicitons sincèrement. Ceci prouve encore une fois qu'on reconnaît, dans les milieux les plus élevés, le travail assidu des nôtres dans tous les domaines.

Au cours de l'année 1956, la direction a caressé le projet d'augmenter sa puissance à 5,000 watts et d'agrandir ses studios. Avec un pouvoir plus élevé, nous pourrions atteindre tous les nôtres, indifféremment de l'heure de la journée, et nous pourrions profiter d'un signal beaucoup plus puissant si une meilleure fréquence nous était accordée. Dans nos studios, si nos bureaux étaient situés au rez-de-chaussée, ceci faciliterait la tâche de nos employés et tendrait à nous fournir plus d'efficacité.

Naturellement, afin de réaliser de tels projets, il nous faut le nerf de la guerre. Aujourd'hui, nous aimerions savoir si vous êtes en faveur d'organiser une souscription en vue d'aider au poste à se développer et à donner un meilleur rendement

Vous êtes sans doute au courant que le printemps dernier la direction soumettait un mémoire à la Commission Fowler, avec les recommandations suivantes:

a) Que là où la Société Radio-Canada utilise les postes privés comme débouchés de ses programmes, ces postes reçoivent une compensation équitable lorsqu'ils font passer les programmes de Radio-Etat.

b) Que la Société Radio-Canada utilise davantage les postes privés, là où ils sont éloignés des grands centres culturels, pour présenter des programmes mieux adaptés à leurs auditoires.

c) Que la Société Radio-Canada prenne les moyens nécessaires pour assurer la télévision dans les deux langues et que des subsides supplémentaires lui soient votés pour en arriver à cette fin.

Nous espérons que cette Commission recommandera qu'une aide financière soit accordée à votre poste afin de lui permettre de donner encore davantage à la population d'expression française du Manitoba.

En terminant, j'aimerais à remercier d'une façon toute particulière les membres du Bureau des administrateurs de leur étroite collaboration. En votre nom, je voudrais exprimer mes remerciements et mes félicitations aux membres de notre personnel qui ont contribué à nous servir d'une façon remarquable en 1956. Le travail qu'ils ont si bien accompli se reflète dans le succès que nous avons obtenu.

Je veux signaler en particulier le travail intense fourni par notre gérant. Son esprit d'initiative, son dévouement inlassable et sa grande compétence en administration financière ont beaucoup contribué au succès de notre entreprise.

RADIO GRAVELBOURG

Changements spéciaux effectifs pendant toute la durée de le grande campagne de souscription 1957 de CFRG

(Du lundi au vendredi)	(Samedi)
4.00R-Radio-Journal	4.00R-Radio-Journal
4.15L-Le Coin des Tout-Petits	4.15R-La langue bien pendue
	4.30D-L'heure de S. François
4.45L-Campagne de souscription	4.45L-Campagne de souscription

Le samedi, l'opéra du Metropolitan ne se terminant pas toujours à la même heure, il arrive que le programme "Requêtes et Refrains" indiqué à l'horaire pour 3 h. 30, est supprimé. Les messages de nos commanditaires de Ponteix sont passés, dans ce cas, à l'heure de la "Campagne de souscription" ou — selon l'horaire régulier, à l'émission "La période des jeunes".

Pour faire place à la "Campagne de souscription" et permettre la diffusion de la demi-heure "Le Coin des Tout-Petits" au complet, nous avons dû supprimer complètement de notre horaire, pour la durée de la campagne, l'émission "Radio Sacré-Coeur".

L'horaire indique "Ouverture" à 6 h. 55 chaque matin. Ceci, pour éviter la confusion du changement d'heure de chaque mois.

A compter du mois de mars — et jusqu'au mois d'octobre prochain — l'ouverture du poste CFRG sur 5,000 watts se fera à 6 h. 55.

Pendant le mois de mars, la fermeture du poste CFRG se fera à 6 h. 15, et en avril prochain, à 7 h. le soir.

Ouverture officielle d'une école à Debden

DBEDEN — Plus de 300 personnes ont assisté à l'ouverture officielle de la nouvelle école de notre village. Le programme eut lieu dans la salle paroissiale le mardi soir 26 février.

M. Bruno Demers, secrétaire de l'école, était le maître de cérémonies. Après le chant de l'hymne nationale, M. le maire Hector Brunet, souhaita la bienvenue à tous. M. John Remai nous dit ensuite quelques mots.

La chorale de l'école exécuta en trois voix, avec brio, le chant "Bless this House".

M. l'abbé E. Labbé, curé, adressa l'assemblée au nom de nos dévoués commissaires, MM. Albert Blais, Léo Couture et Conrad Paquette.

M. Henry Lukan, commissaire de la Grande Unité de Shell Lake, nous entretint alors des difficultés qui ont dû être surmontées et des problèmes scolaires actuels. Il félicita le personnel enseignant, les Soeurs de la Présentation de Marie et Mlle Cyr, du beau travail qui s'accomplit en vue de l'éducation de nos jeunes.

La Soeur Principale remercia tous ceux qui ont contribué à l'érection de la nouvelle école, ainsi que les parents qui secondent les éducatrices dans la tâche si délicate de l'enseignement.

Vint ensuite une récitation chorale par six jeunes filles de l'école. Leur grâce et leur ensemble ont charmé tous les coeurs.

Un jeu scénique, par les grands garçons de l'école supérieure, racontait l'histoire de l'école de Debden depuis sa fondation en 1914. Plusieurs anciens élèves et commissaires se sont reconnus et en furent grandement amusés.

M. K. C. Hendsbee, surintendant des écoles de l'Unité, nous fit faire des adieux à la vieille école qui est en train d'être démolie. Il rappela qu'elle avait rendu de grands services et que ses murs renfermaient encore de précieux souvenirs.

Le représentant officiel du Département de l'Instruction publique fut M. C. Amundrud, ancien inspecteur de l'Unité, actuellement à Watrous. Dans un discours riche en profondeur, il nous parla de la valeur d'une éducation supérieure dans notre beau pays.

Après les discours, M. le président invita tout le monde à se rendre à l'école pour le goûter et pour visiter les classes.



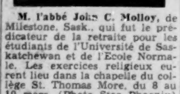
Grand congrès à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Deux cardinaux, une quinzaine d'évêques, des centaines de prêtres et vingt mille personnes participeront au congrès eucharistique, à Prince-Albert, les 6 et 7 juillet.

Une des plus intéressantes cérémonies au programme sera la célébration simultanée de plusieurs mariages.

Tous les couples du diocèse, qui le désirent, pourront participer à une cérémonie de mariages: sermon en français et en anglais par un évêque; consentement de mariage en présence de S. Exc. Mgr L. Blais; bénédiction des époux et des anneaux; messe basse par Son Excellence.

Les couples qui sont intéressés à cette cérémonie, qui sera très grandiose, peuvent s'adresser à leur curé, pour tout renseignement. Et plus tard, ils diront aux leurs avec fierté: "Nous nous sommes mariés au grand congrès eucharistique du diocèse".



M. l'abbé John C. Molloy, de Milestone, Sask., qui fut le prédicateur de la retraite pour les étudiants de l'Université de Saskatchewan et de l'Ecole Normale. Les exercices religieux eurent lieu dans la chapelle du collège St. Thomas More, du 8 au 10 mars. (Photo Star Phoenix)

Carlton

Ça et là

Le mercredi 13 février, M. Philippe Pajot a assisté à une réunion d'agents de la Cie Imperial Oil tenue à l'hôtel Bessborough de Saskatoon. M. Harry Willis, de Régina, lui présenta un bouton en mémoire de ses 20 ans de service comme agent dans la compagnie. Mmes Pajot et John Baynton l'accompagnèrent et elles visitèrent Mme J.-E. Bachand, MM. et Mmes Marcel Robin et Ignit Stetsko, de Saskatoon.

M. Clément Mercereau, qui était hospitalisé à Saskatoon depuis plus d'un mois, est revenu demeurer avec son fils, Aimé, et sa famille.

M. et Mme Robert Paul sont revenus sur leur ferme, après avoir passé l'hiver à Edmonton.

M. et Mme J.-B. Gaudet et Lizanne, de Prince-Albert, et M. et Mme Arthur Rabry, de Marcelin, ont rendu visite à M. et Mme Philippe Pajot et M. Rémi Robin.

M. et Mme Joseph Rio et leur famille, de Saskatoon, M. et Mme Delmas Aebig et Lorne, de Meadow Lake, rendaient visite à M. et Mme Auguste Robin, dernièrement.

Partie de cartes

Le mercredi 27 février, le comité de la Croix Rouge de Carlton, sous la direction de Mmes Jean et Auguste Robin, Nick Brown et Bud Juker et Mlle Dorothy Kometscher, a organisé une partie de cartes qui fut un réel succès.

Il y avait quinze tables de whist. Les prix des cartes furent gagnés par M. Raymond Fiolleau (qui jouait pour une dame), Mme Jos. Deptuck, MM. Félix Arcand et Paul Mercereau et ceux de consolation par Mme Hetland et M. Lorne Halbfleisch.

Le total net de cette soirée fut $98.37 et nous tenons à remercier l'assistance qui est venue nous encourager.

Il y aura une partie de cartes, le vendredi 15 mars à Carlton, organisée par les dames de l'Autel au profit de la paroisse. Bienvenue à tous!

Un deuxième service "Etoile de Dakar" au mois de mars

PARIS — A partir de la deuxième quinzaine de mars, Air France assurera un "deuxième service hebdomadaire de nuit "Etoile de Dakar" direct entre Paris et Dakar pour répondre à la faveur croissante du public.

Signalons que "L'Etoile de Dakar" est en correspondance immédiate dans les deux sens avec le Sierra Leone (Freetown), le Liberia (Monrovia) et le réseau côtier français d'A.O.F.

J.-R. Pellerin, B.A.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
60, 12e rue est, Prince-Albert, Sask.
MEDICAL & DENTAL CLINIC
Téléphone 7744

Dr E.-J. Gaudet
DENTISTE
Clinique médicale et dentaire
60 - 12ème rue est
(En face de la Commission des Liqueurs)
Prince-Albert, Sask. - Téléphone 4202

Assurances tout genre — Immeubles
Comptabilité — Rapports d'impôt
Commissaire pour serments

J.-A. Fournier Agencies
1212, ave Centrale - Téléphone 3697
PRINCE-ALBERT, SASK.

Houle Electric
1016 - 1ère avenue ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 4760
Entrepreneurs en électricité
Appareils électriques et à gaz
Aménagements — Vente et réparations d'accessoires électriques
Réparation de machines à laver

Pharmacie Duncan
Avenue Centrale
PRINCE-ALBERT, SASK.
PRESCRIPTIONS
Articles de pharmacie
Bonbons, Papeterie, etc.
Téléphone 2155
NOUS LIVRONS

Au Club Newman, Saskatoon

Le plan d'assurance-hospitalisation menacerait les hôpitaux privés

SASKATOON — Le dimanche matin 24 février, M. E. M. Hall, C.R., était l'orateur invité au Club Newman. Il parla sur le plan national d'assurance-hospitalisation et les conséquences de ce plan pour les hôpitaux.

M. Hall félicita pour commencer les membres du Club Newman de leur excellente organisation lors de l'ouverture officielle du nouveau collège. De partout on a rapporté des commentaires favorables, même de Torontô et Montréal. Le message qu'il avait pour les étudiants, continua M. Hall, intéresserait probablement tout le monde. La société considère les gradués d'universités comme les chefs, mais on ne peut commander sans être informé au préalable.

Le plan national d'assurance-hospitalisation, tel qu'il est est actuellement formulé, menace l'existence même des hôpitaux, surtout des hôpitaux privés. Car le gouvernement fédéral refuse d'inclure les charges de dépréciation et d'intérêt sur la dette capitale comme faisant partie de la formule pour sa contribution au coût de l'entretien des hôpitaux. D'après le gouvernement fédéral, la couverture de ce coût devrait être effectuée par le gouvernement provincial selon leur plan particulier, mais ceci n'est pas suffisant si, autant que le gouvernement fédéral est concernée, c'est une formule non remboursable.

Si, en effet, une province décidait de couvrir ces dépenses par des fonds provinciaux, l'hôpital dans cette particulière province n'aura pas de difficultés à entreprendre des constructions pour l'avenir et à rembourser la dette capitale. Cependant, si une province décide de prendre sur la question la même attitude que le gouvernement fédéral, les hôpitaux devront trouver d'autres ressources ou fermer leurs portes, lorsque leur équipement sera hors d'usage ou qu'ils seront incapables de remplir leurs obligations financières sur les dettes capitales contractées.

Les sources de revenu de l'extérieur seraient incertaines et peu propices à la sûre marche de l'affaire. Il est raisonnable de prévoir que le public ne continuera pas aussi librement sa contribution à une entreprise qui, pensera-t-on, se supporte elle-même. De grosses corporations, dont le succès dépendra de la contribution du public, peuvent refuser de s'engager plus à fond, où leur engagement serait déprécié par leurs contributions passées sous notre présent système à base volontaire.

Ainsi, continua M. Hall, ce point du plan national d'assurance-hospitalisation est une menace au système volontaire d'hôpital qui, tel qu'il existe actuellement, est basé sur une conception de la vie qui nous est essentielle et doit être préservée. Il conclut en disant que seul un public alerte et bien informé peut sauver la situation et que les étudiants doivent aider en répandant les informations reçues.

M. Hall a été vice-président de la Canadian Bar Association et président de la Law Society of Saskatchewan. Il est à présent membre du Conseil laïque de l'hôpital St-Paul et conférencier en droit à l'Université de la Saskatchewan. Il fut présenté par M. Raymond Kutz, étudiant en droit de 1ère année et remercié par Mlle Christine Bast, vice-présidente, qui présidait la causerie.

Saint-Louis

Bazar

Les élèves de St-Louis, sous la direction des religieuses de l'école, ont organisé un bazar au profit de la construction de la nouvelle église. Deux candidates ont été choisies pour vendre des billets sur le tirage d'un appareil photographique, Raymonde Branger et Béatrice Vay; la gagnante devant être couronnée reine de l'école. Mlle Raymonde Branger fut couronnée reine pour avoir vendu le plus grand nombre de billets.

Le vendredi après-midi 1er mars, le bazar commença donc par le couronnement de la reine et des discours de félicitations par Joseph Tessier, Bernice Vandale, Lois Swail et le poste de CFNS. Mlle Diane Morin fut l'heureuse gagnante du bel appareil. M. le curé ajouta quelques mots de chaleureux remerciements.

Le bazar continua alors par une partie de bingo, une grosse pêche et un succulent goûter, servi par les élèves. Les prix de bingo étaient superbes, grâce à la générosité des marchands du village et des amis du couvent. Les recettes furent très encourageantes. C'est un beau geste de la part des enfants pour l'érection d'un magnifique temple à la gloire du bon Dieu.

St-Brieux

Bonspiel de curling

Le bonspiel de curling a eu lieu du 28 février au 7 mars. Vingt-huit équipes y prirent part. M. Yves Tinivez, président du club, fit la présentation des prix. Voici les heureux gagnants dans les quatre séries:

Manche: 1er prix, MM. Harold Lefebvre, Léonard Folden, Louis Legars et Mme Albert LeJan; 2e, MM. C. Turkington, Alain Fagnou, Stan Labutis et Mme T. Ferré; 3e, MM. Yves Tinivez, René Caillon, G. Hodgson et Isidore Massé; 4e, MM. P.-J. Coquet, Edwin Folden, Ralph Bent et Mlle Alice Blandin.

La série des hommes d'affaires: 1er prix, MM. Ernest Rouault, Leslie Folden, Alexis Gallays et Steve Varga, fils; 2e, M. et Mme Ferdinand Rouault, Mme Donatien Coquet et M. Robert Dahmer; 3e, MM. François Bourgault, T. Lefebvre, Pierre L'Henaff et François Gaillard; 4e, MM. Donatien Coquet, Louis Buan, Laurent Happ et Mlle Bernice Gaillard.

La série des fermiers: 1er prix, MM. Delbert Folden, Yves Abily, Frank Benko et Gabriel Coquet; 2e, MM. John Hretchka, Brieux Gallays, Mlle Estelle Lefebvre et M. Léon Pirart; 3e, MM. Louis Coquet, Yves Mevel, Lucien Leray et Orvin Nie; 4e, MM. Lucien Coquet, Bernard Coquet, Mme Edwin Folden et M. Etienne Massé.

Consolation: 1er prix, M. Albert LeJan, Mme Bernard Tétreault, MM. Clément Coquet et M. Bourgault; 2e, MM. André Creurer, Antoine Coquet, Henri Coquet et Lucien Briens; 3e, M. Alphonse Delorme, Mmes Stanislas Tétreault, Jean Gaillard et M. Pierre Fau; 4e, MM. Paul Coquet, Jack Mohninger, Richard Mohninger et Nick Prokopetz.

L'équipe de MM. Paul Thomas, Régis Mahussier, G. Kajner et Leslie Bédard a gagné un prix pour avoir joué le plus de parties sans avoir de prix.

Deux équipes n'ont gagné aucune partie; elles ont eu un prix de consolation. Ce sont: MM. Louis Dubé, Louis Rocher, Armand Toullelan et Mme Pierre Coquet; MM. Myron Shalley, Dominique Rocher, Robert Boissière et Edmond Boissière.

Mmes Thomas Lefebvre, Bernard et Stanislas Tétreault et Mlle Alice Blandin; Mmes Ferdinand Rouault, Edwin et Faye Folden et Mlle Céline Creurer ont pris part au curling du bonspiel à Melfort. L'équipe de Mme Lefebvre a remporté deux prix.

Çà et là

MM. Léonard Tétreault, d'Edmonton, et Laurent Tétreault, de Saskatoon, étaient en visite chez leurs frères, les 4 et 5 mars.

M. Harold Lefebvre a assisté au congrès des Commissaires d'écoles tenu à Saskatoon du 4 au 7 mars.

La Cambridge Drilling Co., de Calgary, employée par la Cie B.A. Oil, a commencé à creuser dans le but de trouver l'huile sur la terre de M. Paul Kernaleguen.

Naissance

A M. et Mme Clément Gorin est née une fille à l'hôpital de Melfort, le 24 février.



Chronique du Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

Fête de saint Thomas

Le 7 mars dernier, les étudiants du collège unis à leurs professeurs célébrèrent le grand saint Thomas. Pour souligner de façon plus marquante cet événement, les collégiens profitèrent d'un congé qui fut bien rempli.

Le matin, une grand-messe réunissait à la chapelle les élèves et leurs professeurs. Le Père Piédalue était célébrant et, en sa qualité de professeur de philosophie pour on ne sait depuis quelle année! . . . . prononça le sermon de circonstance.

Introduisant le patron des étudiants par la conclusion de l'Evangile du jour: "Celui qui accomplira les commandements et les enseignera sera appelé grand dans le royaume des cieux", le professeur "thomiste" commenta les mystères joyeux du Rosaire en les rapprochant de la vie du Docteur Angélique.

M. Juneau démontra sa belle voix en exécutant le couplet du cantique au patron des écoliers "Honneur à ta mémoire": serait-ce l'effet de la température, sa voix s'accrocha aux dernières notes du couplet, mais le choeur reprenant avec entrain sut faire oublier l'incident . . .

Après la messe, le Comité des jeux avait organisé des parties de gouret et autres amusements. Nos dévouées religieuses avaient préparé pour la circonstance un succulent dîner que tous apprécièrent. Ceci prépara un bel après-midi de détente à l'extérieur. Pour terminer l'après-midi, tous se rendirent à la chapelle pour la bénédiction du Très St-Sacrement, donnée par le Père Robitaille, préfet de discipline.

Pour préparer le souper, rien de mieux qu'une Académie française, M. Camille Piché présida la séance sous la surveillance de notre dévoué directeur, le Père Plamondon. Les orateurs qui se présentèrent furent MM. Gérard Poirier, Lionel Lavoie, Denis Hamonic, Roland Lapointe et Georges Martine. M. Conrad Bussière agissait comme secrétaire et M. Aurèle Dufault comme critique de la réunion. Cette Académie fut très intéressante.

La journée se termina par une agréable partie de gouret à la Palestre mettant aux prises Gravelbourg contre Kerrobert pour le championnat de la province. Tous revinrent contents de leur journée, mais quelque peu fatigués: heureusement que le lever était retardé le lendemain . . . Que notre saint patron nous continue sa protection sur nos études.

François SIMONOT,
Arts IV.

• • •

Nouvelles et potins

Notre dévoué supérieur devait s'absenter à la fin de février pour suivre des traitements à Winnipeg. Il nous revenait pour le début du Carême.

Dans une chronique précédente, on nous rapportait que les juniors avaient subi la défaite aux mains d'Aneroid. On a oublié de mentionner un fait saillant dans cette partie, peut-être à cause de l'humilité du type en question. C'est que le Père Plamondon a tourné un "hat trick" en comptant 3 des 5 buts et il fut sans contredit l'étoile de la partie. Bonne chance, Père, dans la poursuite de votre idéal: 600 buts; il ne vous en reste que 597 à faire . . .

A la fin du mois de février s'est produit un événement curieux, presque tous les Pavillonnistes s'étaient épris de la forme artistique, l'opérette. Le morceau en question s'appelait "Le Dragon de Wu Fu" et la mise en scène était assurée par les demoiselles du couvent voisin. Tous louaient les mérites de l'opérette et se faisaient un devoir d'y assister, quand on nous annonça que le cours des arts aurait le privilège de suivre une retraite le dimanche soir 24 février; donc pas de "Wu Fu". Nous réalisons notre vrai devoir et pour se consoler chacun s'en va son petit bonhomme de chemin en turlutant des airs nostalgiques d'opérette.

Depuis bon nombre de jours, le soleil s'est surpassé et nous a donné une température sans pareil pour ce temps de l'année. Tout fondait et l'on se croyait rendu au printemps pour de bon; si bien que la "fièvre du printemps" se mit de la partie. Voici un fait pour témoigner de la véracité de cette affirmation. Un groupe de collégiens s'étaient réunis au gymnase. Paul élaborait sur la théorie de Darwin et en était venu à la conclusion que Marcel et Régis faisaient partie du "missing link". Il paya cher pour sa farce. Comme Marcel et Régis ne sont pas des plus petits, aussitôt ils traînent Paul sous le robinet d'eau glacée. Trempé jusqu'aux os, l'eau "clapotissant" dans ses souliers, Paul s'éloigna, et selon Lafontaine, "jura, mais un peu tard, que l'on ne l'y reprendrait plus".

Henri LEOST,
Arts II.

• • •

Chronique sportive

Le dimanche 3 mars, nos Alouettes ont dû subir une défaite contre Assiniboia par un pointage de 5 à 2. Ensuite, le mercredi 6 mars, les deux clubs se sont rencontrés à Kincaid pour disputer la troisième partie des finales. Nelson Boyer et Guy Duperreault comptèrent chacun 2 buts et la partie se termina avec le pointage égal de 6 à 6. Ceci laisse une partie gagnée pour chaque club et une partie égalisée. Ils ont joué leur quatrième partie le vendredi 8 mars.

Le mercredi 6 mars, nos juvéniles ont montré leur capacité en retournant victorieux pour la deuxième fois dans les finales contre Gravelbourg. Le pointage de 7 à 5 était dû en grande partie à Louis Brisebois et Conrad Buissière qui comptèrent chacun deux buts.

Dans les ligues intramurales, les parties ont été retardées à cause d'une température défavorable.

Nos étoiles au ballon-panier se sont mesuré avec le collège Campion, les samedi et dimanche 2 et 3 mars. La partie du samedi se termina 58 à 50 en faveur des étoiles, mais ceux-ci ont dû se faire battre 46 à 44, le dimanche, dans une partie disputée chaudement. Ils participèrent à un tournoi les vendredi et samedi 8 et 9 mars.

Nous souhaitons bonne chance à tous les clubs et surtout à nos Alouettes et nos étoiles qui, je crois, en auront besoin.

Le Comité des jeux.

Jackfish

Le dimanche 3 mars, il y eut partie de cartes et rafle au profit de l'église, organisées par le groupe des dames de la Ligue Catholique. Mme Joseph L'Heureux remporta le 1er prix des dames et M. Lionel Arcand le 1er prix des hommes. Les prix de consolation allaient à Mlle Elise Carignan et M. Aurèle Arcand. La rafle de l'horloge électrique fut gagnée par M. Claude Smith, de North Battleford.

Le tout a rapporté la jolie somme de $104.00. Félicitations aux organisatrices de la Ligue de cette belle soirée.

Naissance

A M. et Mme Elie Esquirol (Estelle Gagné) est né un fils.

Nos malades

M. Elphège Carignan, Mme Pierre L'Heureux et Mlle Yvette Delisle sont actuellement hospitalisés. Espérons qu'ils soient de retour sous peu parmi nous.

Va-et-vient

Mlles Clémence Bru, Louise et Béatrice Lavigne et Bernadette Dion, étudiantes au couvent de Spiritwood, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

M. René Bru, accompagné de M. et Mme Joseph L'Heureux, se sont rendus à Delmas pour rendre visite à M. et Mme Antoine L'Heureux.

Mlle Joséphine Dion est revenue de Victoria, C.-B., après y avoir passé quelques mois.

Décès

M. et Mme Pierre Lavoie (née Laurette L'Heureux) ont eu la douleur de perdre leur bébé, Marie, âgée de trois mois et inhumée à Jackfish le jeudi 7 mars.





Mlle Kathleen Lannan, de Richmond, Sask., qui joua le rôle d'un des personnages principaux de la comédie "Our Town" de Thornton Wilder, mise en scène au théâtre Greystone de l'Université de Saskatchewan, la semaine dernière. Mlle Lannan est une étudiante de troisième année au collège St. Thomas More. (Photo Star Phoenix)

Butte St-Pierre

Partie de cartes

Le vendredi 1er mars eurent lieu une partie de bingo et la vente de tartes. Les recettes nettes furent de 58.00. Nous remercions bien sincèrement tous ceux qui ont contribué, soit par assistance ou aide, à faire de cette soirée un réel succès.

Le dimanche 17 mars auront lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes et les prix de la rafle. Bienvenue à tous.

Saint-Isidore de Bellevue

Va-et-vient

MM. Pierre Gareau et Julien Gaudet sont allés à Saskatoon assister au congrès des Commissaires d'écoles.

Baptêmes

Le 15 novembre: Maurice-Joseph-René, fils de M. et Mme Adélard Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme René Gauthier.

Le 4 décembre: Angéline-Marie, fille de M. et Mme Jean Deault. Parrain et marraine, Robert et Lorraine Deault.

Le 7 décembre: Noé-Robert-Joseph, fils de M. et Mme Ernest Jobin. Parrain et marraine, M. et Mme Réal Gareau.

Le 27 décembre: Yvonne-Louise-Marie, fille de M. et Mme Edouard Deault. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Tessier.

Le 8 février: Stella-Anne-Louise, fille de M. et Mme Guy Gareau. Parrain et marraine, M. Bruno Gareau et Mme Armand Gareau.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Voici la liste des souscripteurs reçus du 2 au 8 mars:

Forget

Charles Augey $5.00; Gérard Fafard 10.00; Charles Beltraminui 1.00; Mme Marion Schell 2.00; Joseph Jentes 20.00; Paul Debusschère 10.00; Ernest Dechef 50.00; Mme Georges Hébert 5.00; Wilfrid Brault 5.00; Marcel Guillemin 10.00; Jules Bertschy 10.00; Aimé Marchand 5.00; Urbain Letendre 5.00; Albert Marchand 5.00; Mme Z. Marchand 5.00; M. Neau 2.00; Alphonse Vandermullen 5.00; Aimé Coderre 4.00; Damase Chaptelaine 1.00; Wilfrid Coderre 5.00.

Courval

Marcel Tremblay 10.00; Gaston Tremblay 10.00; Léon Laliberté 10.00; Gabriel Tremblay 5.00; Lauriat Blanchette 5.00; Conrad Blanchette 6.00; Noël Blanchette 1.00; Raymond Tremblay 10.00; Onil Brin 5.00; Jean-Guy Tremblay 20.00; Joseph Landry 15.00; Wilbrod Tremblay 5.00; Emile Meili 5.00; Ernest Arguin 1.00; Idola Gaudreau 5.00; Roland Tremblay 10.00; Richard Marcil 10.00; Charles Arguin 10.00; Henri Arguin 10.00; Maurice Blanchard 3.00; Alfred Tremblay 10.00; Florence Fowler 5.00; Rolande Bergot 5.00; Elèves de l'école 4.50.

Coderre

Césaire Caron 25.00; Claude Caron 5.00; Un paroissien 50.00; Maurice Beaudette 5.00; Léo Brin 5.00; Les frères Jeannotte 20.00; Armand Cossette 5.00; Paul Carrobourg 16.00; Gérard Poisson 25.00; Lionel Coderre 5.00; Edouard et Yvon Coderre 5.00; E.-B. Coderre 5.00; Noé Alix 10.00; Aurèle Roy 5.00; Jean Alix 5.00; Fernand Beaudette 5.00; Holorion Marceau 5.00; Gérald Werges 5.00; Oscar Desnoyers 20.00; Mme J.-B. Gaucher 5.00; Une paroissienne 5.00; Emile Gaucher 10.00; Paul Lépine 10.00; Mme Bertha Gaucher 5.00; Louis Gaucher 5.00; Robert Alix 5.00; Un paroissien 5.00; Joseph Lépine 3.00; Raymond Lebrun 25.00; Lambert Alix 10.00; Patrice Cossette 2.00; le R. P. G.-E. Bourque, O.P., 25.00; Georges Gagnon 5.00; Mme Rosilda Brin 2.00; Eusèbe Bernier 5.00; Fabien Bernier 5.00; Mme Georges Wilson 1.00; Louis Laverdière 10.00; Hervé Michel 20.00; Alfred Beaudette 10.00; Alex. Fortin 5.00; Mme Aurise LaRochelle 1.00; Jean Huel 10.00; Ethelbert Ferrara 7.00; Léo Cossette 20.00; Cécile Bandet 2.00; Léo Roy 10.00; Conrad Alix 5.00; Willie Gaucher 5.00; Denis Gaucher 5.00; Lionel Gaucher 5.00; Alex. Gaucher 5.00; Philippe Leclerc 5.00; Armand Gaucher 10.00; Fred Poirier 1.00.

Weyburn

Mlle Louise Henrion 20.00; Mme Alexandrine Soloroz 2.00.

Storthoaks

Félicien Henrion 20.00; Marcel Chicoine 5.00; Jean-Paul Chicoine 2.00; Emile Chicoine 10.00; Mme Matt. Schafer 1.00.

Dumas

Rodolphe Zébière 10.00; Alex. Boulet 10.00.

Ferland

Ecole de Ferland 15.00; Un paroissien 10.00.

Gravelbourg

Normand LaRochelle 2.00; Annette Paradis 5.00; Gérard Bouvier 40.00; M. l'abbé Gérard Couture 50.00.

Frenchville

A. Laverneuck 5.00; Mme Honoré Beauchamp 30.00.

Glentworth

Charles Boisvert 25.00.

Lisieux

Gustave Tessier 10.00; Raymond Fafard 5.00; Oliva Rondeau 5.00.

Fir Mountain

Arthur Nobert 75.00.

Rockglen

M.-F. Ancugary 25.00; Wilfrid Savignac 10.00; M. l'abbé Laurence Folk 10.00.

Régina

Anonyme 1.00; Mme Clara Baril 5.00; Un paroissien 10.00.

Ponteix

Alexandre Provençal 20.00; Napoléon Lemay 5.00; Une paroissienne 10.00.

Sedley

Mme Clodia Hamelin 20.00.

Val Marie

Daniel Legault 15.00; René Nadeau 25.00; Joseph Lavallée 10.00; Gérard Laverdière 10.00; Hector Ruest 10.00; Xavier Vignon 5.00; Louis Beauchamp 1.00; François Goddu 1.00; Jean Beauchamp 1.00; Guy Schell 2.00; Elèves de l'école Val Marie 71.70.

Lipton

Mme Robert Pletz 10.00.

Eastend

Mme Alexina Grégoire 5.00.

Willow-Bunch

Les Soeurs de Notre-Dame de la Croix 100.00.

Meyronne

Trefflé Brisebois 20.00; Charles Légaré 10.00; Edouard Roy 10.00; Louis Roy 5.00.

BULLETIN D'ABONNEMENT

La Liberté et le Patriote

619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba

Messieurs,

Je vous envoie, par la présente, la somme de $ .... pour un abonnement de .... an (s).

Nom ....
(Ecrire prénom au long)

Adresse ....

....

ABONNEMENTS

Canada: $3.00 par année
$5.00 pour 2 ans

Etranger: $3.50 par année
$6.00 pour 2 ans

Veuillez, s'il vous plait, faire remise par bon de poste, mandat ou chèque payable au pair.

La date qui sera inscrite sur la bande d'adresse de votre journal indiquera l'échéance de votre abonnement et attestera la réception de votre remise.

L'ABONNEMENT EST STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

M. Antonio Boudreau, juge de paix de Montmartre, décédé le 5 mars

MONTMARTRE — Est décédé à l'hôpital général de Régina le mardi 5 mars, à l'âge de 42 ans et 5 mois, M. Antonio Boudreau, époux de Cécile Breton.

Le service funéraire fut chanté le vendredi 8 mars par M. l'abbé J.-A. Foisy, curé. Le chant fut exécuté par la chorale paroissiale, sous la direction de M. Paul Beauchemin. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Louis Fournier, Wilfrid Coupal, Gérald Faubert, Hector Lavoy, Ovide Robert et Emile Langlois.

M. Boudreau laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq filles, Berthe, Florence, Louise, Marie et Jeannette; quatre fils, Roger, Hector, Léon et Antonio; sa mère, Mme M. Isabelle, de Qu'Appelle; trois frères, Raymond, de Glenavon, Adrien, de Toronto, et Albert, de Montmartre; six soeurs, Mmes G. Richard, de Ponteix, R. Coupal, de Montmartre, H. Lane, de Toronto, D. Goulet, de Vancouver, W. George et H. Erlanson, de Régina.

Malgré son pauvre état de santé, M. Boudreau prenait part à plusieurs entreprises. Il fut secrétaire du conseil du village pendant 14 ans, aussi secrétaire d'école pendant 8 ans et juge de paix depuis 4 ans. Il était membre des Chevaliers de Colomb.

Assistaient aux funérailles: MM. les abbés L. Savoie, de Woiseley, F. Charette, de Mutrie, et C. Kisel, de Candiac, M. Georges Breton, de Montréal, Mme G. Girardin, de Melville, M. et Mme N. Wilson, Mme W. George, M. et Mme H. Erlanson, M. Emile Collin et M. et Mme I. W. Boivin, tous de Régina, Mme Richard, de Ponteix, MM. et Mmes Raymond Boudreau et Fred Miller, de Glenavon, et M. Marcel Breton, de Bengough.

Finale de gouret

Les joueurs de Redvers capturèrent le championnat de la ligue Triangle, le lundi 4 mars, malgré que la partie fut gagnée par les Canadiens de Montmartre par le pointage de 6 à 5 devant une foule de 1,150 personnes. Nos joueurs avaient perdu à Redvers, le samedi 2 mars, par le pointage de 7 à 5. La coupe "Victor Lee", emblème du championnat de la ligue Triangle, fut alors présentée à l'équipe de Redvers qui sortit vainqueur par le total des pointages de 12 à 11.

Çà et là

M. et Mme Réginald Sauvé adoptèrent une petite fille. M. R. Sauvé a aussi fait l'achat de la maison de Mme A. Faubert.

M. et Mme François Perras, de Val Rita, Ont., visitèrent M. et Mme L. Perras, Mmes Emilia Perras et Fred Rainville.

Alida

Va-et-vient

Nous avions le bonheur d'avoir parmi nous dernièrement M. l'abbé Lucien Poulin, de Meyronne. Il visitait tous les paroissiens en faveur du poste CFRG. M. l'abbé Poulin n'est pas un inconnu parmi nous puisqu'il est déjà venu passer des vacances dans notre paroisse avant d'être ordonné prêtre.

M. Ken Arthur, notre conseiller, est allé à Weyburn et Régina pour affaires, dernièrement. Il doit retourner à Régina lundi cette fois au sujet des droits sur des terres pétrolifères.

M. Maurice Blanchard, fils de M. et Mme Nestor Blanchard, d'Elm Creek, est entré chez les Pères Oblats, à St-Norbert, Man.

Mlle Léda Belmore n'est pas encore revenue de son voyage dans le sud des Etats-Unis. Elle nous affirme qu'elle reviendra bientôt dans sa famille. Elle visite ses soeur et beau-frère, M. et Mme James L. Wilson, d'Indianapolis, Indiana.

M. et Mme Tommy Kyle et leurs fille et gendre, de Régina, sont partis faire un voyage en Californie.

Mme E. Ball est encore patiente à l'hôpital de Redvers. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Un appel

Je m'adresse à tous ceux qui n'ont pas encore contribué à la souscription du poste CFRG de Gravelbourg. Par la voix de ce journal, je fais appel à votre générosité de la Saskatchewan et du Manitoba. Puisque nous aimons beaucoup ce poste, prouvons lui notre gratitude en donnant généreusement. Nous tenons tous, n'est-ce pas à garder notre belle langue française? Garder ses traditions et sa langue, c'est aussi garder sa foi.

Si vous voulez faire une bonne oeuvre si petite qu'elle soit, le bon Dieu vous le rendra au centuple. Alors ne vous faites donc pas prier. Quand il s'agit de faire le bien et de vouloir garder les traditions de nos ancêtres, ne refusez pas de répondre à l'appel.

Prière d'envoyer vos aumônes à Mme Elmer Belmore, boite 29, Alida, Sask., zélatrice pour cette cause et correspondante de **La Liberté et le Patriote**, ou au R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., Radio Gravelbourg Limitée, Gravelbourg, Sask.

Titanic

Le dimanche 3 mars eut lieu, dans la salle paroissiale, une partie de cartes et de bingo organisée par les membres du Club des bons chemins. Les profits nets ont été de $41.00. Dix tables furent occupées par les joueurs.

Les gagnants des prix furent les suivants: MM. L. Delisle, Arsène et Emile Mercereau; Mmes Marius, Arsène et Marcel Fiolleau.

MM. L. Delisle et P. Fiolleau s'occupèrent du jeu de bingo et les gagnants furent: Mmes L. Piché et P. Fiolleau, Mlles M. Mercereau et Irène Lemauviel; MM. M. Ledoux, Paul et Raymond Fiolleau, Denis Delisle et Félix Arcand.

Les Dames d'Autel

Le mardi 5 mars, les Dames d'Autel ont tenu leur assemblée mensuelle à la demeure de Mme Pierre Fiolleau. Quelques sujets importants furent discutés.

La prochaine réunion a été fixée au mercredi 10 avril, à la demeure de Mme Laurent Delisle.

Va-et-vient

Denis Delisle et Claude Mercereau, tous deux du Collège Notre-Dame, de Prince-Albert, sont venus en congé chez leurs parents respectifs, durant la première fin de semaine de mars.

M. et Mme Arsène Fiolleau et leurs fils firent un voyage à Marcelin, le dimanche 3 mars.

Mme Raoul Verreault rendit visite à un de ses frères, dernièrement, à Macdowell.

Duck Lake

On trouvera en page 11 de ce numéro du journal deux articles par les élèves de l'école Stobart.

On trouvera en page 11

Sintaluta

Çà et là

Mme Henri Oudot et son fils, Noël, sont allés passer une journée chez M. et Mme Charles Oudot, de Lac Marguerite.

M. et Mme R. Augustine, de Melville, sont revenus à Sintaluta pour travailler au café de M. Léon Fortin.

M. et Mme Roch Fortin sont allés à Montmartre visiter des amis.

Anniversaire de naissance

A l'occasion de leur anniversaire de naissance, M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Yves Labrèche, Mme Charles Bastien et M. et Mme Ulric Giroux, de Montmartre, Mme Eugénie Larchet, Mme Robert Longeau et son fils, Raymond, de Lac Marguerite, et M. et Mme Bill Gander, de Ste-Colette. Ils reçurent aussi la visite-surprise de leurs enfants et petits-enfants de Lac Marguerite et Sintaluta.

Un beau gâteau de fête garni de chandelles fut présenté aux héros de la fête par leurs petits-enfants avec les souhaits de tous, ainsi que plusieurs beaux cadeaux. Ils reçurent aussi des souhaits de fête, cartes et cadeaux de leurs enfants et petits-enfants et de plusieurs amis de Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.

Gravelbourg

M. et Mme Raymond Charlebois et leurs enfants, de Ponteix, ont passé quelques jours chez M. et Mme Ernest Colpron. Ils visitèrent aussi leur fille, pensionnaire au couvent Jésus-Marie.

M. et Mme Lionel Martin et leurs enfants, de Willow-Bunch, ont passé la journée de dimanche chez Mlle Antoinette Martin.

Mme Claude West (née Emilienne Morin) est en visite chez ses parents, M. et Mme Adonias Morin, ainsi que chez ses frères et soeurs.

Mlle Lucille Hébert, de Weyburn, est venue chez sa grand-mère, Mme A. Nogues.

M. et Mme Ephrem Bouffard, ainsi qu'Adrien et Yvonne, de Ferland, ont rendu visite à M. et Mme Philippe Bouffard.

M. et Mme Lucien St-Cyr, de Ponteix, étaient de passage à Gravelbourg.

Mme Lucien Couture, de Willow-Bunch, est venue rendre visite à son mari hospitalisé.

M. et Mme Jérôme Béchard, ainsi que Mme Paul-Antoine Béchard, de Sedley, sont venus visiter leurs enfants pensionnaires au couvent Jésus-Marie et au Collège, ainsi que des amis.

Marcel L'Heureux, étudiant au Collège Campion de Régina, est venu voir sa mère, patiente à l'hôpital.

Mlle Yolande Fauchon a accepté une position comme sténographe au conseil de ville.

Baptêmes

Jeanne-Denise, enfant de Jean Bourrée et d'Hélène Bourgeois. Parrain et marraine, M. et Mme Jérémie Bourgeois.

Jean-Aimé, enfant de Jean Bourrée et d'Hélène Bourgeois. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Packet.

Alain-Paul, enfant de Louis Laflamme et de Clarisse Blouin. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Laflamme.

Succès du carnaval, tenu le 28 février, à Storthoaks

STORTHOAKS — Le jeudi 28 février, les instituteurs et élèves de l'école St-Thomas organisèrent un carnaval qui fut bien réussi. M. Bert Smith, maître de cérémonies, ouvrit le programme avec l'hymne national. Ensuite, les élèves des classes 2, 3 et 4 participèrent à une grande marche suivie de deux drills par les grades intermédiaires.

Mlle Jeannine Blérot, couronnée reine du carnaval, ainsi que Mlles Cecilia Cowan et Donna Noble, princesses, furent conduites au trône sur des traineaux en forme de cygnes, par des jeunes garçons et filles de la classe. Les petites bouquetières, Gisèle Gauthier, Gloria Gies et D. Brigley, les accompagnaient. Le tout était précédé par trois petits messagers costumés, Raoul Gauthier, Kenneth Nielson et Neil Longeway.

Deux bouffons retinrent l'attention des spectateurs entre les numéros.

Les juges des costumes furent Mmes Emile Chicoine, Alfred Frey, Adélard Marchand et Ernest Dubois, et ceux des courses furent MM. Alfred Chicoine et Adélard Marchand.

Voici la liste des gagnants: moins de 6 ans, Suzanne et Anita Chicoine (bergères), Marcel Blérot (chinois); 6 à 8 ans, Gérald Blésy (Robin Hood), René Magnien (lapin), Diane Yates (majorette), Linda Jiricka (ange); 8 à 10 ans, Lucien Chicoine (grenouille), Hervé Blérot (matelot); 10 à 14 ans, Marcel Dauvin (agent de police), Léonard Chicoine (Mexicain), Marva Reed (tante Jemima), Lucille Chicoine (grand-mère); original: Gail Gustafson (bébé); comique: Albert Gofflot (joker); couple: David et Roland Chicoine (Porky et Pétunia).

Ont gagné aux courses: 6 à 8 ans, Raoul Gauthier, Robert Lemieux, Sherry Bourget, Gail Gustafson; 8 à 10 ans, Daniel Lemieux, Larry Williams, Léona Robertson, Pauline Demas; 10 à 12 ans, Wayne Bourget, Lucien Lamy, Kay Kirbey, Victorien Léveillé; 12 à 14 ans, Edouard Demas, Lawrence Lemieux; 15 ans et plus, Bob Price et Roland Handfield.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Albert Lapierre et le jeune Alfred Blérot fut récompensé pour le plus grand nombre de billets vendus.

Une partie de gouret entre les juniors de Nottingham et Storthoaks clôtura le programme. Le pointage fut de 5 à 1 en faveur des adversaires.

Sports

Dans la ligue de gouret, nos joueurs gagnèrent 2 parties sur 3 contre Carievale dans une série de cinq parties finales.

Dans la joute de gouret, dimanche soir, Glen Ewen remporta la victoire par un pointage de 11 à 7.

Vingt équipes prirent part au bonspiel local tenu la semaine dernière. Furent les heureux gagnants: 1ère série: M. B. Smith, M. W. Moore, M. Walter Reid, M. Gérard Meunier.

2e série: M. W. Reid, M J.-P. Chicoine, M. Clare Gustafson, M. Harvey Fisher.

3e série: M. Basile Carrière, M. Harry Fisher, M. Lawrence Smith, M. Léonard Gauthier.

4e série: M. W. Moore, M. Aimé Gauthier, M. Jim Mann, M. John Shael.

Le gagnant du "Grand Aggregate" fut M. Walter Reid.

Bingo

La paroisse annonce un bingo pour le mercredi 10 avril.

Assistance nombreuse à Wawota aux funérailles de M. R. Delarue

WAWOTA — Le lundi 4 mars, dans l'église St-François-Xavier de Wawota, M. l'abbé L. Albers chantait le service funèbre de M. Richard Delarue, décédé à l'hôpital local le vendredi 1er mars, après de longues souffrances endurées avec résignation. Il était âgé de 61 ans.

Les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et amis venus de loin pour témoigner leur affection et leur estime pour le cher défunt. Il était entouré de ses enfants jusqu'à la fin.

Il laisse dans le deuil un fils, Ronald, de Virden; cinq filles, Rose (Mme E. Hibbs), de Vancouver, Irène (Mme Robert Renard), de Virden, Alita (Mme G. Dodds), de Kennedy, Joyce (Mme H. Lincolin) et Marlene (Mme C. Easton), de Wawota, et douze petits-enfants.

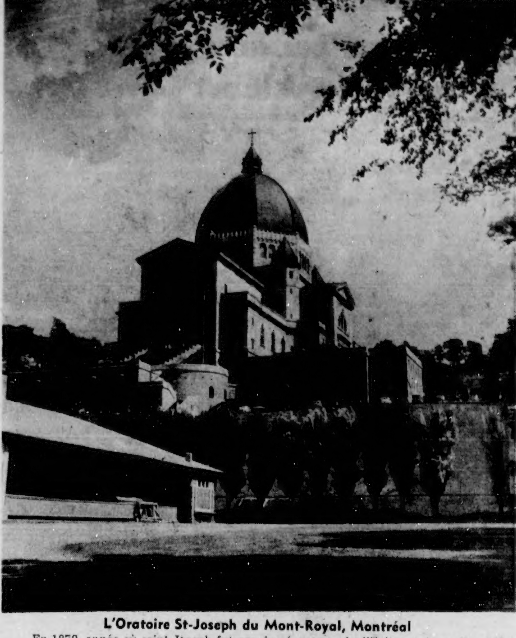
Il laisse aussi six soeurs, Alice (Mme T. Guerrier), Béatrice (Mme Emile Wanlin), Eliza (Mme René Jacques) et Dématrie (Mme Jos. Dupaul), toutes de Virden, Man., Marie (Mme B. Pigg), de Portage-la-Prairie, et Antony (Mme Steinback), de Brandon; un beau-frère, Maxime Gilliard, de Belleview, Man.; une belle-soeur, Mme Jules Neuvraumont, de Virden, et de nombreux neveux et nièces. Son épouse le précéda dans la tombe en 1951.

On remarquait parini les assistants Mme R. Zébière, M. et Mme R. Jacques, M. et Mme M. Zébière et leurs enfants, M. Octave Gabrielle et Mme R. Liogier, M. Emile Blaise, Mlle Fernande Blaise, M. Frank Gautron, M. Adrian Bessette, M. et Mme Albert Guerrier, Mme A. Boulet, M. et Mme Alexis Jacques, Mme L. Marion et Mme C. Renard, tous de Virden; M. et Mme A. Vanderscheaghe, de Routledge; M. et Mme Lucien Renault, de Redvers; M. et Mme Marcel Zébière et leur fils, Richard, et Mlle Thérèse Boulet, de Winnipeg; M. D. Vanloo et M. et Mme H. Henuset, de Pipestone; M. et Mme Maxime Gilliard et leurs enfants, René et Eveline, de Belleview, et de nombreux amis venus des alentours.

Les porteurs furent MM. R. A. McPherson, Robert Bratton, Ted Rawbone, Dan Blaise, Fernand Henuset et Désiré Vanloo.

Remerciements

La famille Delarue désire remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son grand deuil, soit par offrandes de bouquets spirituels, de fleurs, d'honoraires de messes, soit par assistance aux funérailles.



L'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, Montréal

En 1870, année où saint Joseph fut proclamé patron de l'Eglise universelle, Alfred Bessette, de modeste origine, entra dans la Congrégation de Ste-Croix. Il devint le frère André et fut chargé des humbles tâches de portier, commissionnaire, laveur de vaisselle et coiffeur, au collège Notre-Dame.

La dévotion à saint Joseph inspira toute la vie du frère André. Sa piété et les résultats qu'elle obtenait ne tardèrent pas à le faire rechercher comme conseiller. En 1904, il reçut l'autorisation d'ériger une petite chapelle au flanc de la montagne, vis-à-vis le collège. A cet endroit, le thaumaturge s'occupa des maux spirituels et corporels d'innombrables pèlerins.

La reconnaissance de la multitude des affligés guéris ou consolés détermina la construction du magnifique oratoire, encore inachevé, qui domine aujourd'hui la petite chapelle St-Joseph des débuts. Le pieux frère André dort son dernier sommeil dans l'imposant édifice, monument digne de son oeuvre: la glorification de saint Joseph, premier patron du Canada depuis le 19 mars 1624.

(Publication du Servire du tourisme de la province de Québec, 106, Grande-Allée, Québec)

Redvers

Chronique sportive

Le lundi 4 mars, nous nous rendions à Montmartre pour la deuxième et dernière rencontre comptant pour le championnat des ligues nord et sud. Devant une assistance de 1,150 personnes, les Rockets ont remporté la coupe "Victor Lee". Bien que défait par Montmartre au compte de 6 à 5, Redvers gardait un avantage de 12 à 11 au total des points.

Cette rencontre a vu Redvers ouvrir le pointage par le Frère Albert; Montmartre, réagissant très vite, obtenait 3 points successifs de Richard Kuntz, Marcel Lachambre et Roger Perras. Dès le début de la deuxième période, le Frère Albert marquait le pointage par 3 à 2, mais Montmartre marquait deux nouveaux points par Harvey Lachambre et Claude Beaudin. Redvers, sentant le danger, contre-attaquait et marquait le score de 5 à 4, Omer Smith et Jack Lorette ayant marqué chacun un point. A la troisième période, Harvey Beaudin marquait un dernier point pour Montmartre. Peu après, le Frère Albert réduisait le pointage de 6 à 5, lequel voyait la fin de la partie.

Après la petite réception sur la glace, Redvers rentrait chez lui avec la coupe "Victor Lee" pour la saison 1956-57.

Redvers—Fort Qu'Appelle

Le mercredi suivant, une nouvelle rencontre transportait les Rockets à Fort Qu'Appelle contre le club des Indiens. Après un départ très rapide de ceux-ci, Fort Qu'Appelle avait l'avantage de 8 à 4 durant l'autre moitié de la rencontre. Redvers se reprit très bien et sortit victorieux au compte de 10 à 9. Les points furent marqués pour Redvers par Omer Smith 3, Jim Raisbeck et le Frère Albert chacun 2, Jack Lorette, J. Kelly et V. Raisbeck chacun 1; pour Fort Qu'Appelle: H. Strongeagle 3, Percy Yurzacapi 2, N. Goodvill, Art Obey, G. Ross et V. Ryda chacun 1.

Le surlendemain vendredi devant une assistance record de 900 personnes, nous recevions de Fort Qu'Appelle le total des points décidant du vainqueur pour la finale du championnat des ligues intermédiaires C. Après une première période à peu près égale, Redvers n'ayant obtenu qu'un seul point de Jim Raisbeck, la deuxième période a vu les Indiens obtenir 5 points contre seulement 2 nouveaux de Redvers.

Dès le début de la troisième période, A. Obey marquait un nouveau point pour Fort Qu'Appelle. Leur avantage de 6 à 3 fut réduit à 6 à 4, J. Raisbeck ayant obtenu un nouveau point. Malgré de nombreuses tentatives, Redvers ne réussit pas un autre point, lequel leur aurait permis de jouer les prolongations. Les efforts des derniers six jours se faisait sentir terriblement. C'était la rencontre dont deux en déplacement avec quelque 620 milles de voyage.

Le total final donna 15 points à Fort Qu'Appelle et 14 à Redvers.

Bonne chance aux vainqueurs de Fort Qu'Appelle pour la prochaine rencontre avec Dinsmore pour la finale du championnat de la ligue intermédiaire C de Saskatchewan.

Projet de construction d'une école séparée à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — La Commission des écoles séparées du district no 6 a demandé au Conseil de Ville de lui réserver un terrain pour la construction d'une école séparée. Cette parcelle de terrain est située entre les 23e et 24e rues et à l'ouest de la 5e avenue.

Affaires municipales

En l'absence de M. I. C. Collins, M. J. A. Ward fut nommé percepteur suppléant au service des taxes municipales. Il servira aussi comme assesseur. M. D. W. Grief sera trésorier municipal en l'absence de M. L. N. Easterly.

Cette ville a l'intention de dépenser $48,300 pendant l'été 1957 pour le pavage de certaines rues selon les plans du département des travaux publics. Pour la construction des trottoirs, la somme de $26,000 sera dépensée; pour les travaux de l'aqueduc, de $18,000; conduite principale d'eau, de $32,000; égouts de sûreté, de $81,000 et canaux d'égouts, de $14,000.

Va-et-vient

Mlle Marie Goodson, de Régina, est venue passer quelques jours chez sa mère.

M. et Mme Adonias Gaudet et leurs enfants sont allés passer quelques jours à Bellevue, dernièrement. Ils assistèrent aux funérailles de M. L.-N. Gareau.

Dumas

Va-et-vient

Mme Arthur Loiselle et sa fille, Annie, Mme Bergeron et sa petite fille sont venues visiteurs leurs parents, M. et Mme A. Lamontagne, et se rendirent à Duncan, C.-B., rejoindre M. Bergeron.

Mme O. Legault est de retour de Régina.

Mme Emile Blaise est allée à Brandon visiter sa soeur.

Funérailles à Bellegarde de Mme David Poirier

BELLEGARDE — Mme David Poirier est décédée le samedi 9 mars, après une longue maladie qu'elle accepta bien chrétiennement. Elle était âgée de 26 ans.

Les funérailles eurent lieu le lundi 11 mars au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui sont venus donner un dernier hommage d'affection à la chère défunte.

M. l'abbé Herménegilde Poirier, de Forget, oncle de la défunte, officia à la messe, assisté du R. P. Desrosiers et de M. l'abbé Marcotte comme diacre et sous-diacre.

Mme Poirier laisse dans le deuil son époux, sa fille, Jeannette, et ses parents, M. et Mme Henri Copet.

Les porteurs furent MM. Henri et Stan. Poirier, Paul Delvenne, Lucien Paulhus, Gilbert Bauche et Marcel Chicoine.

A la famille éprouvée, nous réitérons l'expression de nos sympathies les plus sincères.

Çà et là

L'assemblée annuelle de la paroisse eut lieu le dimanche 10 mars, à 2 h. p.m. L'assistance fut nombreuse et très intéressée aux différents projets émis par le R. P. Curé pour hâter la construction de la nouvelle église. Une nouvelle souscription volontaire sera lancée immédiatement. Tâchons de nous donner tous la main et de ne former qu'un seul bloc pour ériger à Dieu, aussitôt que possible un temple qui soit digne de Lui.

Il y eut également élections de deux nouveaux syndics pour remplacer ceux sortant de charge cette année. MM. Médéric Dubois et Cyrille Paulhus furent élus par acclamation.

MM. Arthur Sylvestre et Michel Bauche sont revenus enchantés de leur voyage, l'un en Floride et l'autre au Mexique.

M. Arthur Wolensky a subi une opération pour l'appendicite, dernièrement, et est en bonne voie de guérison.

Mme Alex. Renard est revenue chez elle, après avoir subi une opération à l'hôpital de Régina.

Mme Gilbert Mahin se rendit à Régina pour examen médical, cette semaine.

La partie de cartes aura lieu le dimanche 17 mars. Bienvenue à tous.

J'AIMAIS UN VAGABOND

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par CLAUDE JAUNIÈRE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

CHAPITRE PREMIER

Je n'avais vraiment aucune raison de prendre ce jour-là le tramway et il semble que la main du Destin m'ait guidée pour me conduire vers lui.

J'étais descendue en ville avec père, en voiture, au début de la matinée, et après avoir fait quelques achats dans les magasins de Ste-Catherine, j'avais déjeuné chez mon amie, Lorraine. Nous avions bavardé longuement, insouciantes et gaies. Lorraine est mariée depuis quelques mois seulement et elle était heureuse de me faire les honneurs de son appartement de la rue Dorchester.

Je l'avais quittée vers quatre heures, avec l'intention de faire quelques commissions pour la maison avant de rejoindre père au bureau, pour qu'il me ramenât en voiture, quand, brusquement, la pluie se mit à tomber. J'étais juste au coin de Peel et de Ste-Catherine et, comme pour m'offrir un abri, le tram 65, qui s'arrête à moins de cinquante mètres de chez nous, stoppa devant moi. D'un bond, je fus sur le marchepied. Je n'avais pas eu une hésitation, pas un instant de réflexion, satisfaite seulement de trouver un refuge contre cette brusque averse de printemps.

Par chance, ma jolie robe — je la mettais pour la première fois — avait à peine attrapé quelques gouttes d'eau et une minute de plus sous la pluie m'aurait donné des inquiétudes pour mon chapeau.

Le véhicule étant presque vide, je m'apprêtais à aller m'asseoir quand je l'aperçus.

Encore maintenant, quand je pense à cet instant, au choc que je reçus, je me demande ce qui a pu se passer et pourquoi, renonçant à avancer, je restai là, sur la plate-forme, à deux pas de cet individu dont je ne parvenais pas à détacher mes regards.

Qu'avait-il de si particulier? Rien, à première vue, sinon ce contraste entre son accoutrement et son visage. Il était négligemment appuyé contre une barre, ne me voyait pas... ni moi ni personne, et j'eus le loisir de le détailler.

Il était vêtu comme un ouvrier... comme un manoeuvre plutôt, un maçon peut-être. Son costume, d'étoffe commune, était déformé, usé, déchiré même, ses chaussures éculées, souillées de plâtre et de boue. Pas de linge, un chandail verdâtre, un chapeau cabossé, portant des trainées blanches. Une besace de toile à sac, attachée par une corde, pendait à son épaule; ses mains étaient profondément enfoncées dans les poches du pantalon; toute l'attitude de ce grand corps d'homme jeune avait quelque chose de veule, d'abandonné, et donnait une impression de déchéance, d'avilissement, qui contrastait étonnamment avec le visage.

Ce visage, comment l'oublier? Je reverrai toujours ce teint hâlé, ces traits réguliers, ces méplats accusés, cette bouche aux lèvres bien dessinées et ces yeux... ces yeux surtout... gris, verts ou bleus?? — comment le préciser?... — mais si clairs, si transparents, des yeux qui regardaient au loin et ne voyaient rien, indifférents, perdus vers quelque songe.

Qui était cet homme?

La distinction de cette tête faisait apparaître la défroque minable comme un déguisement, et je me disais:

"Je voudrais voir ses mains."

Car les mains, plus qu'un costume, plus qu'une figure, révèlent un être.

Comme s'il avait répondu à mon désir, l'homme sortit une main, puis l'autre, pour tâter sa veste à la hauteur de la poitrine. Un instant les traits se tendirent, puis se rassérénèrent. Une crainte avait dû l'assaillir, tout de suite apaisée, et il reprit la même position.

J'avais eu le temps de voir ses mains de tâcheron, de manoeuvre, puissantes et rudes, crevassées, avec des ongles cassés et sales. En même temps je découvrais une manière de renoncement qui marquait tout l'individu: les épaules tombantes, le dos légèrement voûté, la poitrine creuse et surtout, sur les traits dont j'avais seulement vu la régularité, la distinction, une sorte d'usure, de misère. Maladie, souffrance, alcoolisme? Qu'est-ce qui avait ainsi marqué cet homme? Il y avait là un problème posé, qui m'avait tout de suite intéressée, captivée, si bien que j'en oubliais le lieu, le temps, ce qui se passait autour de moi.

Des gens étaient montés, puis étaient descendus. A certains moments, j'avais été pressée, bousculée dans une foule qui cachait parfois à ma vue l'inconnu. Dehors la pluie avait cessé et le tram continuait à nous cahoter; je ne savais plus qui j'étais, où j'allais, fascinée par cet être extraordinaire ou qui, du moins, me paraissait tel.

D'où venait-il? Vers quel lieu se dirigeait-il? Il ne paraissait pas se soucier du trajet accompli par le véhicule qui peu à peu se vidait. J'avais dépassé la station à laquelle j'aurais dû descendre et je ne sentais pas du tout l'inconvenance de ce que je faisais et qui consistait à suivre en quelque sorte un homme, un inconnu.

Nous avions atteint le boulevard Decarie et il restait seulement dans le 65 l'homme, une vieille dame avec sa petite-fille et moi. Pas une fois il n'avait tourné la tête de mon côté, n'avait paru se rendre compte que je l'observais. Une brusque honte me vint, et comme un arrêt se produisait, je me jetai littéralement dehors. Je partis droit devant moi, en courant presque, comme si j'avais eu le diable à mes trousses.

Je ne me rappelle plus par quel chemin je suis rentrée à la maison. Je me suis tout à coup retrouvée devant la porte et comme échappée d'un rêve.

— D'où viens-tu? m'a demandé maman. Ton père s'impatiente au bureau en t'attendant et tu arrives seule... toute mouillée!

Je ne m'étais même pas aperçue qu'il pleuvait.

• • •

Les jours qui ont suivi ont été marqués pour moi d'un morne ennui. Je suis fille unique et très gâtée par mes parents. Mon père, Thelma Brazeau, est directeur d'une grosse affaire d'électricité; c'est un personnage important dans son bureau, mais pour moi il est un camarade. Maman est un peu plus sévère et désapprouve totalement la liberté qui est accordée aux jeunes filles. Si elle m'avait vue dans le tram, dévisageant cet inconnu à allure de vagabond, elle aurait été épouvantée.

Le souvenir de cet homme m'a poursuivie. Que de questions formulées pour lesquelles je ne trouvais pas de réponse!

Qui était-il? Quelle personnalité se cachait sous cette apparence misérable? Quel drame l'avait amené à une pareille déchéance?

C'était un étranger, à n'en pas douter, un Français peut-être, ou un Nordique à cause de ses yeux clairs, de ses cheveux blonds. Comment et pourquoi était-il venu échouer au Canada? Que faisait-il à Montréal, n'allant visiblement nulle part?

J'ai beaucoup d'imagination, mais celle-ci était réduite à battre la campagne. Je construisais des romans, j'échafaudais des péripéties et des drames, qui avaient amené cet être, à coup sûr exceptionnel, à un pareil état de dénuement.

Petit à petit, les traits de ce visage que je croyais gravés en moi s'estompèrent, disparurent, et je l'oubliai, mais je gardai la sensation d'un vide dans mon existence.

J'avais depuis longtemps terminé mes études au pensionnat Marie-de-France. Je travaillais parfois au bureau avec papa. Il me confiait ses rapports confidentiels, mais en définitive, je n'avais préparé aucune carrière.

J'aurais aimé faire du chant, car j'ai une assez jolie voix, mais maman s'opposa formellement à me voir devenir actrice et je ne bataillai pas beaucoup pour défendre une vocation assez tiède. Somme toute, j'attendais sans impatience le moment de me marier. Je suis plutôt jolie, pas trop bête, et le choix d'un mari me semblait facile. Je n'éprouvais pas le besoin de précipiter un événement qui se produirait tout naturellement quand je rencontrerais celui qui pourrait me plaire.

A vingt-deux ans, je ne connaissais aucune impatience. Je savais le charme de mes yeux marron, de mon sourire et la séduction de ma petite personne pour être sans inquiétude sur l'avenir.

De ma double ascendance, française et poitevine, je tiens ma taille mince, mon pied nerveux, mes cheveux sombres, mon teint mat et mes yeux presque dorés qui surprennent toujours et qu'on retrouve encore, m'a-t-on dit, dans la région de Poitiers.

En fait, mes ancêtres qui vinrent s'établir à Québec au début du dix-septième siècle, venaient de cette province et les alliances chez nous se sont toujours faites entre Canadiens français ayant à peu près les mêmes origines.

Ma rencontre avec le vagabond à peu près oubliée, je gardais pourtant un sentiment d'inutilité et comme ma qualité de fille de patron ne m'astreignait pas à un effort constant, je résolus de trouver une autre occupation.

Les oeuvres sont nombreuses à Montréal qui ont pour but de soulager la misère, de protéger la jeunesse et, entre la bibliothèque des enfants qui me séduisait assez, le vestiaire des vieux et le service de reclassement des travailleurs étrangers, je choisis cette dernière organisation, guidée sans doute par quelque obscur espoir.

Pendant longtemps, j'avais cherché dans la foule ou lorsque je prenais à dessein un tram, la silhouette, que j'aurais reconnue entre toutes, de mon inconnu.

A présent, tandis que défilait devant moi une humanité assez pitoyable, composée d'ouvriers, d'employés, voire d'intellectuels venus de tous les points d'Europe chercher au Canada, ou la fortune, ou l'oubli d'un passé trop lourd, et qui échouaient dans ce bureau du bas de la rue Notre-Dame, demandant du travail, n'importe quel travail, je me surprenais à attendre sa venue à lui.

Et il vint.

Je le vis tout de suite, ce jour-là, en entrant. Il était appuyé contre le mur, avec le même costume un peu plus usé, un peu plus sale, aussi distant, aussi indifférent parmi ces épaves, qu'il l'était lorsque je l'avais rencontré trois mois plus tôt dans le tram. Il ne voyait personne et paraissait poursuivre un rêve, se déplaçant légèrement pour avancer dans la file.

Cette fois il était nu-tête et ses cheveux trop longs bouclaient sur son front.

J'étais allée m'asseoir derrière le bureau auprès de Mme Labelle qui dirige l'oeuvre. Je remplissais les fiches des nouveaux venus ou je sortais celles des habitués tandis que ma compagne de droite, Mlle Legault, consultait le registre des offres d'emploi. Mon rôle consistait en outre à vérifier les papiers d'identité, à m'assurer que les passeports étaient en règle et portaient les visas nécessaires.

Je voyais mon inconnu s'approcher peu à peu de notre table et mon coeur battait à grands coups, tandis que ma main tremblait pour accomplir ma routinière besogne de bureaucrate. Il fut enfin devant nous. Mme Labelle l'interrogeait selon la méthode habituelle.

— Nationalité?

— Tchèque.

(à suivre)



Parlons d'un saint renommé PATRICE

par Florence WEDGE (Traduction exclusive à "La Liberté et le Patriote")

Aimeriez-vous à recevoir une lettre timbrée de la Cité Vaticane? Ce serait un trésor à montrer à vos amis, n'est-ce pas? Et, si en décachetant cette lettre, vous appreniez que le St-Père avait une tâche à vous confier! Quel bonheur! Il vous demande de devenir missionnaire, et vous dirige vers un certain pays lointain pour lequel vous devez vous embarquer à bord d'un paquebot, ou plutôt d'un avion. Il ajoute: "Désormais, tu ne t'appelleras plus . . . mais . . .". Que penseriez-vous?

C'est bien ce qui est arrivé à un homme du nom de Succat.

Cet homme qu'on honore le 17 mars, nous le connaissons sous le nom de Patrice, mais, pour des raisons qu'on ignore, il reçut à son baptême le nom de Succat. C'est le pape lui-même qui lui donna le nom de Patrice. Il devint plus tard le patron des Irlandais.

Il faut vous dire que, d'après une légende, dès le jour de son baptême, il fit un miracle. Voici comment les choses se passèrent.

Le prêtre officiant était très âgé et aveugle et n'arrivait pas à trouver de l'eau, et comme c'est un élément nécessaire à l'administration du sacrement, il prit la petite main du bébé et traça avec elle, sur la terre, le signe de la Coix. O merveille! à l'instant même une source d'eau fraîche jaillit, et le mignon faiseur de miracles fut baptisé. Puis, le vieux prêtre se lava les yeux, et soudain, il vit comme au matin de la première messe.

Patrice eut toujours une grande dévotion envers le signe de la Croix. Il le faisait toujours pieusement, sans chasser les moustiques. Un jour, il le fit sur la jambe fracturée de sa soeur: le lendemain, elle était guérie. Il le fit une autre fois sur un pot d'eau: celle-ci fut changée en miel. En une autre occasion, il souffla en forme de croix dans un âtre glacé et instantanément le feu s'y alluma.

A peine âgé de 16 ans, Patrice fut vendu en esclavage. Un homme du nom de Milcho devint son maître et l'envoya paître ses troupeaux en Irlande. Patrice n'aimait pas ce travail, mais étant esclave, il garda le silence et l'accomplit quand même. Un jour, Dieu envoya un ange pour le réconforter sur le mont Slemish. Il ordonna au jeune berger de se trouver une pelle et de creuser un trou. Patrice saisit le premier outil qui lui tomba sous la main, retroussa ses manches et se mit à l'oeuvre. Quand il eut travaillé pendant une heure ou deux, il trouva un pot rempli de pièces d'or, plus qu'il n'en fallait pour sa rançon.

Délivré enfin, le jeune homme, maintenant âgé de 22 ans, s'embarqua pour la France. Là, il se lia d'amitié avec des moines et devint un des leurs. Quelques années plus tard, il fut ordonné prêtre. L'abbé l'envoya poursuivre ses études à Rome, au collège de Lateran.

Plusieurs années se passèrent, puis le pape lui ayant donné son nouveau nom, le renvoya en Irlande prêcher l'Evangile à ce peuple païen.

Patrice se fit beaucoup d'amis dans l'île d'Emeraude. L'un d'eux était un jeune garçon du nom de Benigne. Il lui était très attaché et cueillait des fleurs pour sa table. Le missionnaire disait souvent en badinant: "Voici l'héritier de mon royaume". Il ne croyait pas si bien dire. Quand Benigne grandit, il devint évêque et succéda à saint Patrice comme chef du diocèse d'Armagh.

Saint Patrice fit le travail de dix hommes. Il construisit des églises, consacra 350 évêques, ordonna 5,000 prêtres et ressuscita 33 morts. Quelle belle carrière! ((NC)

Conseils de ménage

Précautions pour le linge neuf

Vous venez d'acheter du linge neuf. Savez-vous que ce linge requiert certaines précautions avant de subir le premier lavage?

Ainsi, avant de faire bouillir le linge écru, il faut le faire tremper pendant 24 heures dans de l'eau savonneuse tiède. Quand il aura perdu son premier apprêt, qu'il sera devenu souple, vous pourrez procéder comme à l'ordinaire.

Pour le linge blanchi, le même trempage de 24 heures s'impose avant de faire votre lessive comme à l'accoutumée.

Si vous achetez du linge de couleur, assurez-vous qu'il supporte le lavage ou tout au moins qu'il ne déteint pas. Ne le faites pas tremper, mais prenez un endroit peu visible ou un envers des broderies (si, par exemple, la pièce à laver comporte des broderies de couleur) et passez un fer chaud sur un linge blanc à peine humide. Si de légères tâches de couleur le marquent, il faut alors fixer vos couleurs, avant de les laver, par un bain soit salé, vinaigré ou aluné. Voici la composition de ces bains:

Bain salé: une tasse de sel par deux litres d'eau va pour toutes les couleurs. — Bain vinaigré: une demi-tasse à café par deux litres d'eau; l'employer pour les bleus et les mauves. — Bain aluné: une demi-cuillère à soupe de poudre d'alun pour deux litres d'eau; l'employer pour les verts.

Ce bain ne doit pas être prolongé. Vous faites ensuite un foulage rapide dans de l'eau savonneuse froide; enfin, vous rincez rapidement avec les mêmes solutions de fixations ou simplement dans plusieurs eaux salées.

Bottes en caoutchouc en blanc

Le retour des mauvais jours vous a fait sortir vos bottes en caoutchouc. Si celles-ci sont blanches, voici comment les nettoyer: à l'eau vinaigrée si elles sont boueuses. De temps en temps, il est bon de les frotter avec un chiffon humecé de glycérine. Il faut d'ailleurs les talquer très souvent. Il faut éviter d'employer le savon, car à la longue il désagrège le caoutchouc.

Galon et adhésif

Il vous faut coudre un galon ou liseré au bord d'un rideau, d'un tablier. Afin de le maintenir en place et le coudre plus facilement, fixez-le au moyen d'un ruban adhésif transparent. Quand le travail est terminé, vous enlèverez le ruban adhésif et vous nettoyez votre aiguille.

La résolution de François

Le père sait que François doit partir après les labours d'automne. Menaces, promesses, rien n'a réussi à ébranler sa résolution. C'est la dernière journée de labour. Le père, affligé du prochain départ de son fils unique, repasse les événements dans sa tête. François, au contraire, est tout joyeux — ce qui accable davantage le malheureux père. Ce matin, son fils semble avoir un goût redoublé à conduire le harnais. Il se met à noter, à chanter de toute sa belle voix de ténor, la lente mélopée que chacun varie et termine comme il veut.

Les notes s'envolent puissantes, harmonieuses avec des fioritures d'un art ancien comme le labour même. Elles soutiennent le pas des bêtes qui en connaissent le rythme; elles accompagnent la plainte des roues sur les moyeux; elles s'en vont au loin, par-dessus les haies, apprendre à ceux de la paroisse qui travaillent dehors que la charrue soulève enfin la jachère.

Tout de même, elles semblent inquiéter de plus en plus, le vieux métayer, au point de lui chavirer l'esprit. Le cher vieux va jusqu'à se demander "Pourquoi mon François paraît si joyeux en ce jour?"

Ils descendent, remontent, redescendent, continuent une dizaine de pas... quand, tout à coup, sa voix fait dresser l'oreille des boeufs et s'en va tremblante. Le père se raidit, lève le menton vers François, les yeux interrogateurs... et troublé jusqu'au fond de l'âme... il lui demande: "Tu as du nouveau, mon François? Qu'y a-t-il donc? Pourquoi es-tu si heureux, puisque tu nous quittes sous peu?"

— Il y à père que j'ai un petit secret à vous dévoiler. Voici: "Après mûres réflexions, j'ai résolu de rester sur la terre. Non! je ne vous quitterai pas. Je vous demande bien humblement pardon de vous avoir si attristé".

— Mais, mon François, tu... ne... Quoi? mon gars, tu ne pars plus? Y as-tu songé sérieusement?

— Oui, père, je demeurerai fidèle au sol natal et je resterai fier descendant des mes aïeux.

— Mon brave François! Que tu me rends heureux! Que Dieu et les nobles ancêtres te bénissent! Mon fils! et les larmes aux yeux, après une longue étreinte; ...ils se donnent une franche poignée de mains.

Yvonne LECHASSEUR,
Ecole Stobart,
Duck Lake.

Cordon bleu accompli à 15 ans

Par une journée pluvieuse de juin... où les enfants gâtent tout et où les petits chats font le plus de vacarme, je me vois confiée la garde de la maison... alors que mes parents sont en visite chez mes grands-parents.

Il est dix heures trente... l'heure où maman commence d'ordinaire, la préparation de son dîner. Mais je réalise cette fois que maman n'y est pas et que je dois confectionner quelque repas. Toutes sortes de bons plats fumants se présentent à mon jeune cerveau de quinze ans. Sera-ce des petits pois frais? Ou bien une omelette rissolée? Mieux encore, un délicieux bifteck? Tous ces menus appétissants se disputent à qui mieux, mieux.

Je débute en pelant une casserole de pommes de terre que je mets ensuite sur un feu vif. Avant longtemps, l'odeur se répand dans la cuisine. Je fais une purée riche en crème, je l'asperge de sel et voilà un plat terminé. Je fais ensuite sauter le bifteck, un peu d'assaisonnement et mon second chef-d'oeuvre est accompli. Mon coeur est tout palpitant de joie. J'ai les joues rouges comme des tomates, à force de surveiller la cuisson de mes mets. Je prépare le couvert, puisque le repas est prêt.

Tout à coup, Fido se met à aboyer. Ah! une auto stoppe devant la maison... Et mon dessert? Le bon sirop de chez nous, voilà. Allons à la porte recevoir mon nouveau convive... Je suis toute énervée. C'est M. le curé qui accepte mon aimable invitation. Ce bon Père fait honneur à mes plats et me demande à brûle pour point... si je n'accepterais pas de devenir sa cuisinière. Je reste un peu surprise de cette offre... et, après sage réflexion, je me rends à sa demande.

Le croiriez-vous? Aujourd'hui, je suis une bonne vieille fille demeurée fidèle à notre brave pasteur... car à son dire... depuis longtemps, je suis passée "maître en art culinaire".

Yvonne PERILLAT,
Ecole Stobart,
Duck Lake.

Courrier de Louise

Q. — Que pensez-vous de parents de langue française qui ne parlent pas leur langue à leurs enfants, sous prétexte que les voisins étant de langue anglaise, ils ne doivent parler que cette langue? Je ne suis pas très instruite, mais je tiens tout de même à parler ma langue et j'insiste pour que mes enfants le fassent aussi, au moins à la maison. Merci.
FANATIQUE?

R. — Pas du tout, chère madame! Vous êtes patriote et sage et je vous félicite. Les gens dont vous me parlez font preuve d'une insouciance qui est très regrettable en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants. Non seulement manquent-ils de patriotisme, mais ils risquent fort de s'attirer les reproches de ces derniers quand ils auront grandi et chercheront des situations. Il est certainement essentiel que nous sachions l'anglais, et que nous le sachions bien, mais il ne faut pas pour y arriver sacrifier notre langue. Qui a double ou multiple culture en est d'autant plus riche.

• • •

Q. — Mon père est mort il y a un mois. Il s'était remarié et a laissé tous ses biens à sa seconde femme — du moins, c'est ce qu'elle dit car il n'avait pas fait de testament. Ai-je le droit de réclamer ma part d'héritage? Merci.
DIX-SEPT ANS.

R. — Je ne comprends pas comment votre belle-mère puisse hériter des biens de votre père s'il est mort sans testament. Consultez immédiatement un avocat. Je n'ai pas la compétence requise pour vous conseiller, je craindrais de mal le faire. Comme mineure, vos intérêts sont protégés, j'en suis sûre.

• • •

Q. — Auriez-vous la bonté de me dire si l'on peut fêter des fiançailles dans l'intimité? La famille du fiancé doit-elle être invitée? Merci.
FIANCEE DE PAQUES.

R. — Vous pouvez certainement fêter vos fiançailles dans l'intimité, mais vous ne devez pas manqué d'inviter au moins les parents de votre fiancé. Ce serait les insulter que de ne pas le faire.

• • •

Q. — Est-ce l'Eglise qui impose le port des vêtements de deuil? Il me semble que les familles éprouvées ont suffisamment de dépenses à cette occasion, et qu'elles ne devraient pas se voir dans l'obligation de refaire la garde-robe de chacun de leurs membres. Les personnes de religion protestante que je connais ne font pas tant de démonstatrions extérieures, mais je suis certaine qu'elles ont tout autant de chagrin quand elles perdent des êtres chers, que celles qui sont "tout de noir vêtues". Je vous remercie, et souhaite d'avoir encore longtemps le plaisir de vous lire. — COEUR GAI.

R. — Le deuil n'a pas été inventé par l'Eglise et ses règles n'obligent que les personnes qui désirent les suivre. Certaines y mettent même une question de vanité. Comme je crois l'avoir dit dans un récent courrier, c'est dans le coeur que doit se porter le deuil et se montrer bien plus par les agissements que par les vêtements. Les coutumes ont beaucoup changé depuis quelques années. On ne porte plus les grands voiles de crêpe, les bas noirs, etc. On se contente de noir simple pour les funérailles et les premiers mois, ensuite on reprend graduellement sa tenue ordinaire en évitant les couleurs trop vives, telles que le rouge et le vert, pendant la période du deuil. Il ne faudrait pas faire des dépenses folles de peur des "qu'en dira-t-on". On observe généralement les coutumes de son milieu social, mais il ne faut pas pour cela s'en rendre esclave. Certains protestants portent un deuil très simple pendant quelques mois tout au plus, c'est leur coutume, et comme vous, je suis certaine qu'ils souffrent autant que quiconque dans ces circonstances. Merci de vos bonnes remarques. Je les apprécie beaucoup.

LOUISE.

JEÛNE ou DIÈTE?

La période de pénitence qui vient de commencer ralentit par toute la ville, l'activité mondaine, tout en voyant s'augmenter la participation active des femmes aux oeuvres ou aux campagnes de charité comme celle de la Fédération canadienne-française qui débute demain. Mais surtout, elle réimpose à toutes une diète alimentaire réduite.

Celles qui ont vu arriver le mercredi des Cendres avec un secret soulagement, vu le soutien que leurs convictions chrétiennes apportent au désir moins spirituel de remédier aux excès de table auxquels elles se sont livrées dans les mois précédents, feraient bien d'ajouter à l'accomplissement de la loi du jeûne quelqu'autre exercice de bienfaisance.

D'autant plus qu'un grand nombre de nos concitoyens ont déjà réduit tellement leur alimentation d'une si grande quantité par rapport aux menus de nos ancêtres, pour qui semble-t-il, les plaisirs de la table étaient les plus importants, que la pénitence ne peut être très forte. Au 18e siècle, l'on ne croyait pas aux vertus des salades vertes, des légumes frais et des desserts au lait.

La réputation de gloutonnerie de nos ancêtres est loin d'être surfaite et l'énumération de leurs 16 ou 17 services de table en ébahirait plus d'un. Leurs goûts les portaient vers une surabondance de viandes fortement épicées, rôties ou grillées, qu'ils laissaient tremper dans d'épais bouillons ou croûtes de tartes.

Les desserts avaient une importance aussi grande, offrant successivement d'énormes pièces de puddings ou de cossetardes. L'on sait d'ailleurs que c'est la longueur de temps que prenaient ces ripailles du midi, qui a peu à peu reculé l'heure du repas du soir, pour finalement conduire à l'institution du fameux "souper" européen, à minuit, alors qu'on avait finalement digéré le repas du milieu du jour.

Le jeûne de la sainte quarantaine signifiait vraiment quelque chose pour ces gens robustes qui engloutissaient des animaux entiers en un rien de temps et qui la plupart du temps n'invitaient pas d'amis pour un seul repas, mais les traitaient après un dîner substantiel, de tonnes de gâteaux et de petits fours à l'heure du thé, pour les faire finalement asseoir vers neuf heures devant la plus importante dégustation de la journée.

F. SAINT-MARTIN.

LE CARI À L'HONNEUR

Quel passe-temps agréable que de créer des merveilles à la cuisine... pour qui en a le temps! Néanmoins, il existe bien des mets appétissants, depuis les hors-d'oeuvre jusqu'aux desserts, en passant par les plats principaux, qui sont peu coûteux et n'exigent pas des heures de préparation. Ainsi, les filets de poisson plaisent à l'oeil et au palais, et s'apprêtent facilement en un clin d'oeil. Il suffit de les relever de quelque sauce délicieuse et toute simple pour vous attirer un concert d'éloges.

Des rangées de remplis du col à l'ourlet, retenues par des boutons, constituent la seule garniture de cette élégante robe de jeune fille, une création canadienne. Ce tissu est fabriqué d'acétate à fini de worsted mat.

Les filets de poisson de cari sont une variante d'une recette orientale où le goût délicat du poisson est mis en valeur par une sauce piquante à la poudre de cari. Les amateurs de cet assaisonnement tropical peuvent en désirer un peu plus dans la sauce. Les pommes hachées et le vin sec donnent un attrait spécial à cette sauce. Rappelons qu'à la cuisson de la sauce, l'alcool s'évapore pour ne laisser que la saveur pénétrante du vin.

Filets de poisson au cari

- ½ tasse d'oignons hachés
- ½ tasse de pommes hachées
- ½ tasse de piments verts hachés
- 5 c. à table de beurre
- 3 c. à table de farine
- 1 c. à table de poudre de cari
- 1 c. à thé de sel
- 1 cube de bouillon de poulet
- 1½ tasse d'eau bouillante
- ½ tasse de vin blanc sec ou 4 c. à table de jus de citron et 4 c. à table d'eau
- 1 à 1½ livre de filets de poisson frais ou congelés
- 2 c. à table de beurre

Faites sauter les trois premiers ingrédients dans cinq cuillerées à table de beurre, jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Incorporez la farine et les assaisonnements. Faites dissoudre le cube de bouillon dans l'eau bouillante, puis incorporez au mélange de légumes et de farine que vous aurez assaisonné. Cuisez, en brassant, jusqu'à épaississement et texture homogène. Laissez mijoter dix minutes. Incorporez le vin ou le mélange de jus de citron et d'eau. Faites mijoter environ cinq minutes. Entre temps, dans une poêle épaisse, faites sauter les filets dans deux cuillerées à table de beurre, environ quatre minutes de chaque côté, jusqu'à ce que le poisson se défasse facilement à la fourchette.

(On ne doit pas dégeler les filets congelés. Ils requièrent quelques minutes de cuisson de plus que les filets frais.) Disposez le poisson dans un plat de service et arrosez-le de sauce fumante. Rendement: 4 à 5 portions. Servez avec du riz, ou encore, avec du chutney et des amandes grillées.

"Moi, j'sais lire..."

M'man! l' m' prend mon livre!

Notre fille proteste, furibonde, roulant des yeux féroces à son frère. Lequel frère argue, un tantinet protecteur:

— Mais tu ne sais pas lire, voyons! Alors, prête-le-moi!

— Si, monsieur, trépigne la cadette. Si, j' sais lire, na! Pis, c'est mon livre, na! Pis...

Elle ne peut achever sa tirade véhémente, car j'ai ôté le livre de ses mains.

Il est maintenant dans mes mains à moi, hâtivement essuyées, où se voient encore les traces de farine. Car nos chers trésors, se querellant, ont interrompu le pétrissage de la galette des rois.

Jouant les Salomon, j'ai non pas partagé le livre, mais rendu justice en les installant côte à côte devant l'objet du délit, avec ordre de le lire ensemble, et les ai dûment menacés de ne pas être admis à "tirer les rois" s'ils se chamaillent encore.

Cette menace a produit son effet. Ils se taisent, réconciliés, et lisent tranquillement.

Tout en pétrissant ma pâte, en jouissant de la paix que me procure cette lecture, je réfléchissais à cette petite histoire de notre vie journalière.

"Je sais lire"...

Nous savons tous lire, et nous lisons tous, certes. Mais comment lisons-nous? Que lisons-nous? Quand lisons-nous?

Ces lectures nous sont-elles un enrichissement, en même temps qu'une détente?

MARIE-LOUISE.



Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire. 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 43—No 50

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ETES-VOUS incommodé par les pellicules (peaux mortes) du cuir chevelu? Pour un traitement efficace, faites venir une bouteille de shampooing de **la Pharmacie St-Pierre (Man.). Prix (par la poste): $1.75.** T.F.

ON DEMANDE JEUNE COUPLE pour servir de vendeurs auprès des marchands de la Saskatchewan et du Manitoba. Devra posséder une belle personalité, talent de vendeur et automobile. **S'adresser à RIESENBER & COMPANY, Wholesale Men's Ladies' and Children's Wear, 70, rue Arthur, Winnipeg.** 50-1028-50C.

ON DEMANDE — Le camp Notre-Dame a besoin de 3 cuisinières, une en charge et 2 assistantes, pour les camps d'été: du 1er juillet au 10 août environ. **S'adresser à l'archevêché. Téléphone: 20-4307.** 49-998-50P.

ON DEMANDE — Pour le 1er avril ou 1er mai, maison ou logement de 4 ou 5 pièces pour accommoder famille de 6. **Téléphone: 20-8360.** 50-1030-52C.

CHAMBRE ET PENSION pour homme. Centre de St-Boniface. Possession immédiate. **Téléphone: 23-6741.** 42-894-T.F.

CHAMBRE ET PENSION pour jeune homme. **Téléphone: 20-8394.** 50-1022-50C.

BONNE MAISON DE PENSION pour jeune homme. **S'adresser à 486, rue St-Jean-Baptiste. Téléphone: 20-1768.** 50-1013-51C.

A LOUER — St-Boniface — Logement au 1er étage. $25 par mois. **S'adresser à 559, rue Cherrier. Téléphone 20-3392.** 48-986-50C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre meublée ou non. **S'adresser à 486, rue Aulneau. Tél.: 20-9644.** 50-1033-52C.

Pas de cheveux gris . . .
si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
A.-J. Bruyère
828, ave Notre-Dame, Winnipeg 3

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél.: 20-4559. 125-T.F

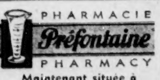
ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone 93-2934

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones:
Bur.: 20-8023 — Res.: 42-3618

★ Star Furniture ★
Achat et vente de meubles neufs et usagés
186, rue Marion
TELEPHONE 20-4011

Prenez un repas à la dinde, servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone 92-1076

La "Norwood Jewellers"
Marion et Taché, St-Boniface
Téléphone 20-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone 203-533
Cartes de souhaits en français et en anglais
Nous livrons à domicile

A LOUER — St-Boniface — Logement de 4 pièces avec salle de bains privée. Décorera pour locataires. **S'adresser à 677, rue Taché.** 48-976-50C.

A LOUER — Norwood — Chambre meublée. Linge inclus. **S'adresser à 272, rue Eugénie.** 48-983-50C.

A LOUER — St-Boniface — 2 chambres meublées pour jeune homme. Près autobus. **S'adresser à 481, rue Ritchot.** 49-997-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Maison moderne de 5 pièces. Libre 15 avril. Chauffage automatique. **S'adresser à 407, rue de la Morénie.** 49-1011-50C.

A LOUER — St-Boniface — Logement. **S'adresser à 536, rue Aulneau. Téléphone: 20-1379.** 49-1009-50C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 4 pièces. Propre. Salle de bains privée. Libre. **S'adresser à 472, rue Ritchot. Téléphone: 23-3056.** 49-1007-50C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre non-meublée. Accommoderait une ou deux personnes. **Téléphone: 23-1943.** 50-1034-50C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre meublée. Pour homme. Avec ou sans pension. Près autobus. Avenue Provencher. **Tél.: 23-5268.** 50-1032-52C.

A LOUER — St-Boniface — 265, ave Provencher. Chambre simple pour demoiselle. Facilités de cuisine. $15. **Téléphonez à: 93-4912 ou 23-6475.** 49-1012-50C.

A LOUER — St-Boniface — Très grande chambre avec évier. Meublée pour cuisine, salon et chambre à coucher. Près autobus. **Téléphone: 23-4546.** 50-1031-52C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces avec salle de bains et entrée privées. Libre le 1er avril. **S'adresser à ste 5, 596, rue St-Jean-Baptiste. Téléphones: 93-4068 ou 23-5772.** 50-1024-50C.

A LOUER — Norwood — Logement de 3 pièces. Possession 1er avril. **Téléphone: 23-3029.** 50-1016-50C.

A LOUER — Norwood — Logement non-meublé de 3 pièces. Petit poêle, électricité, chauffage et eau inclus. Broché pour poêle. Près autobus. **Téléphone: SP 5-1439.** 50-1017-50C.

A LOUER — Norwood — Logement ou chambre avec facilités de cuisine. Adultes de préférence. 5 minutes de l'hôpital. **S'adresser à 186, rue Berry. Téléphone: 20-7297.** 50-1015-50C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces. Près autobus et écoles. Usage du téléphone. Nouvellement décoré. Libre 1er avril. **S'adresser à 525, rue des Meurons.** 50-1023-52C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 2 pièces avec cuisinette, refrigérateur, petit poêle, évier et armoires. Planchers de bois dur. Entrée et toilette privées. Tranquille et chaud. Idéal pour personnes retirées. **S'adresser à 426, rue Jeanne d'Arc. Téléphone: 20-7151.** 50-1029-50C.

A VENDRE — Deux allées de quilles. **S'adresser à M. Cyrille Hébert, St-Malo, Man.** 49-996-50C.

A VENDRE — WINNIPEG — Rue Pritchard. Maison de 10 pièces. Revenus: $152 par mois. Prix, $15,500. Comptant requis, $3,500. **Tél.: 56-5186.** 42-896-T.F.

A VENDRE — Winnipeg — Epiceries et viandes. Bon chiffre d'affaires. Logement moderne de 5 pièces. Comptant requis, $2,500. Balance à termes. Accepterait échange pour maison. **S'adresser à Boîte 1036, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** 50-1036-50C.

A VENDRE — Boucherie-épicerie dans un bon village canadien-français à trente milles de la ville. Chiffre d'affaires: $50,000. Pour comptant. **S'adresser à Boîte 936, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.** 45-936-51C.

A VENDRE — Sur grande route, près de deux villages. Centre canadien-français. ¾ de section propre à culture mixte. Bons bâtiments. Bonne école. Comptant requis, $12,000. Balance à termes. **S'adresser à Boîte 994, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.** 49-994-52P.

Reliable Septic Tank Cleaners
Pompes à vide des plus modernes pour nettoyer vos fosses septiques et vos champs
Pour un service sûr et courtois
Signalez 23-6613 — Jour et nuit
Maurice Colette et Albert Barnabé
474, rue de la Morénie, St-Boniface

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone 20-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à 74-7604

NOUVELLE ADRESSE DE
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone 92-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

STAR STORAGE
Déménagement
Local ou éloigné, n'importe où
Entreposage
Entrepôt moderne propre
Empaquetage
Mobilier, vaisselle, etc.
Expédition — Service en commun (pool)
vers toutes les principales villes canadiennes — Agents pour North American Van Lines
Téléphone 93-0567
Angle Edmonton et St. Mary's, Wpg

PIANOS A VENDRE
Agent exclusif de pianos Heintzman et Sherlock-Manning; neufs ou remis à neuf, aux prix de $265.00 et plus
Aussi représentants pour orgues Hammond et Minshall, pour foyers ou églises
Conditions de paiements faciles, si désiré Communiquez avec M. Jean Carignan, notre représentant français
J. J. H. McLEAN & Co. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg Téléphone: 92-4231

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphones: 93-1558—9

PARIS — La campagne 1956-1957 de transport de colis-cadeaux d'ananas a connu un vif succès. Du 15 septembre au 1er février dernier, 120 tonnes d'ananas ont été acheminées par les services d'Air France d'Abidjan vers l'Afrique du Nord et la métropole.

FERME A VENDRE
355 acres en culture, bonnes bâtisses, eau courante maison et bâtiments. Près église et école. Téléphone et Hydro. 26 milles de Winnipeg. $65.00 de l'acre. **Téléphone 45.**
L.-A. TOUGAS, STE-ANNE

A VENDRE — St-Boniface — Maison neuve à Windsor Park. 5 chambres avec tapis et draperies. Comptant requis: $2,875. Balance à intérêt de 5%. **Téléphone: 20-5372.** 50-1025-51C.

A VENDRE — A 30 milles de Winnipeg. 394 acres de terre (4 morceaux, dont 74 acres sur route Trans-Canada). Bâtiments. Près école. **S'adresser à M. J.-L. Faucher, Ste-Anne-des-Chênes, Man.** 50-1035-50C.

A VENDRE — St-Charles — Maison de 4 chambres. Bien finie. 2 lots, 1 garage. Près couvent et église. **S'adresser à 154, rue St-Charles. Téléphone: VE 2-1967.** 50-1019-51C.

A VENDRE — Poêle. Ancien modèle, en très bonne condition. Prix: $20. **S'adresser à 445, rue Ritchot. Téléphone: 20-6933.** 50-1018-50C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Ritchot — Maison de 6 pièces toute meublée. **Téléphonez à: 23-3541.** 50-1014-52C.

A VENDRE OU A LOUER — Ferme équipée. 600 acres propres à culture mixte. Près village et église catholique, à 29 milles de St-Boniface. **S'adresser à M. L.-A. Légnier, 218, avenue Portage, Winnipeg.** 50-1021-57P.

A VENDRE — A 12 milles de St-Boniface, dans village canadien-français, sur la route no 59. Maison de 26' x 28' sur grand lot de 130' x 190'. Garage et bonne eau. **S'adresser à M. Joël d'Auteuil, Ile-de-Chênes, Man.** 47-959-50C.

A VENDRE — Bonne ferme à 2 milles de village. 1½ mille de l'école. Chemin gravelé tout le tour. 297 acres: 200 en culture, les reste en bois de construction et de chauffage. 40 acres prêts à semer. Puits artésien. Bonne maison de 7 chambres. Electricité et téléphone. Grange à foin de 40 x 50. Etable pour 30 têtes d'animaux. 2 graineries, 1 poulailler. Laiterie approuvée par le ministère de la Santé. A vendre à prix raisonnable. **S'adresser à Mme Georgina Morier, La Broquerie, Manitoba. Téléphone: 382.** 50-1020-51C.

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
130, ave Ferndale, Norwood, Man.
TELEPHONE 42-5254

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface
Téléphones:
Bur.: 23-2129 — Rés.: 23-5050
37-721-49C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
Téléphone SPruce 2-9537
Représentants français à St-Boniface: MM. N. Bernier et O.-J. De Steur

A VENDRE

St-Boniface — Triplexe, $22,500. Deux logements de 3 pièces et 1 de 6 pièces. Tous complètement privés. Chauffage à l'huile. Garage. Grand lot. Près écoles et autobus.

St-Boniface — Duplexe de 12 pièces. Revenus mensuels: $150. Chauffage automatique. Garage. Prix: $18,500, à termes.

St-Boniface — Bungalow de 4 pièces en stuc. Agé de 10 ans. 2 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Garage. Prix: $11,200, à termes.

Norwood — Près de Holy Cross—Bungalow 4 pièces. Salle de récréation. Chauffage à l'huile. Garage. Prix: $11,400, à termes.

Norwood — Près du Précieux-Sang — Maison de 6 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. Lot de 50'. Prix: $8,900. Comptant requis: $1,500.

N. Bernier — Tél. 23-2027
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
48-989-50C.

A VENDRE

St-Boniface — Semi-duplexe de 6 pièces. Chauffage à air chaud forcé. Prix $8,500.

St-Boniface — Semi-duplexe de 8 pièces. Chauffage à eau chaude. Prix $14,600.

St-Boniface — Maison de rapport. 5 logements. Prix $8,000.

St-Boniface — Duplexe de 6 pièces. Prix $6,900.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et restaurant. Immeuble moderne. Gros chiffre d'affaires. Logis de 5 pièces. $36,000, plus stock.

Norwood — Semi-bungalow moderne. 5 pièces. Prx $9,000.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et de viande. Chiffre d'affaires annuel $60,000, plus revenu de 2 logements loués à $100 par mois. Logis de 4 pièces pour propriétaire. $20,000, plus stock.

St-Boniface — Cottage de 4 pièces. Chauffage à l'huile. Prix, $6,500.

St-Boniface — Cottage ultra moderne de 4 pièces. Chauffage à l'huile (air forcé). Prix, $15,600.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
47-966-50C.

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow en stuc. Bâti il y a 8 ans. 4 pièces et 1 logement de 2 pièces au rez-de-chaussée. Prix: $10,300. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Bungalow moderne de 4 pièces. Prix: $7,800. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface — Maison moderne de 7 pièces. Prix: $9,500. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface — Duplexe de 8 pièces. Entrées privées. Bâti il y a 9 ans. Prix: $15,600. Comptant requis: $4,000.

St-Vital — Bungalow moderne de 5 pièces. 3 chambres à coucher. Prix: $7,500. Comptant requis: $2,000.

St-Vital — —Bungalow de 4 pièces. Doit être rénové. Lot 33 x 120. Prix: $2,700.

Norwood — Maison de revenus de 9 pièces. Moderne. Prix: $10,000. Comptant requis: $2,500.

A 165 milles de Winnipeg — 640 acres de terre propre à culture mixe dont 340 acres en culture. Le reste en foin et pâturage. Très bons bâtiments. Prix: $12,000. Comptant requis: $2,000. Balance payable à $600 par an.

Près de Winnipeg — Magasin général. Bâtiments à louer à $50 par mois, y compris logement de 5 chambres. Prix: $3,800. Comptant requis: $1,800, plus stock au prix du gros, environ $2,500.

Téléphones
Bureau 23-2129 Résidence 23-5050
50-1026-50C.

Au Sacré-Coeur

Funérailles de M. Léveillé

Les funérailles de M. J.-H.-N. Léveillé eurent lieu dans notre église le samedi 9 mars, à 9 h. 30.

La nombreuse assistance était un témoignage de haute estime envers le regretté défunt.

Le R. P. Isidore Joyal, O.M.I., curé, officiait, assisté du R. P. G.-M. Ramaekers, S.J., comme diacre, et du R. P. R. Durocher O.M.I., comme sous-diacre.

Assistaient au choeur: Mgr Joseph Robert, P.A., V.G., Mgr L. Primeau, P.D., le R. P. Irénée Tourigny, provincial des Oblats, le R. P. Ludger Guy, officier de liaison de l'Association d'Education, le R. P. Lucien St-Pierre, O.C.S.O., le R. P. François Cousineau, C.S.V., le R. P. Ovide Guy, O.M.I., le R. P. Lomer Laplante, O.M.I., et le R. F. Hervé Haitric, O.M.I.

Les religieuses du couvent étaient présentes et plusieurs Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie de l'Institut Collégial St-Joseph, de St-Boniface, venues rendre un dernier témoignage de reconnaissance à ce dévoué paroissien. Parmi ces dernières, signalons la Rév. Sr Marie-Parmélia, supérieure de l'Institut Collégial St-Joseph, Sr Marie-Palémon et Sr Marie-Bibiane, nièce du défunt.

Les membres de la chorale exécutèrent du beau chant. Mme G.-M. LaFlèche était à l'orgue.

Les porteurs étaient: MM. Edgar Fourneaux, Edmond Fredette, Ernest Gagnon, Alfred Grégoire, R.-A.-L. Mercier et le magistrat Henri Lacerte.

L'inhumation eut lieu le mardi de cette semaine à La Salle.

En adressant ses sympathies à la famille au prône, dimanche dernier, le R. P. curé n'a pas manqué de souligner les mérites du défunt, l'estime qu'il s'était acquise de tous par son attachement à nos oeuvres paroissiales.

Hommage bien mérité

Qu'on nous permette de rappeler aussi les paroles du R. P. Ludger Guy, S.J., officier de liaison de l'Association d'Education, samedi soir dernier, à l'émission: "Alerte aux Franco-Manitobains", à CKSB: "M. Léveillé fut notre trésorier de 1916 à 1940. Il a bien mérité par son dévouement au service de la langue française au Manitoba et l'Association d'Education doit en garder un souvenir reconnaissant et j'oserais dire éternel. Vingt-quatre ans trésorier d'une association comme la nôtre c'est remarquable et cela ne se répétera pas souvent!"

• • •

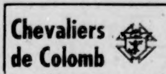
Société St-Jean-Baptiste

La réunion régulière des membres de la Société St-Jean-Baptiste aura lieu le dimanche 17 mars, à 2 h. 30 p.m.

A cause de circonstances imprévues et urgentes, la conférence qui devait être donnée à cette réunion a été remise à plus tard.

Cette réunion est la dernière de la saison et vous êtes tous cordialement invités à y assister.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

La très intéressante lettre mensuelle du Grand Chevalier confirme exactement la prédiction faite en notre chronique de la semaine dernière. Oui, Frères Chevaliers, le Conseil Provencher aura son initiation cette année! La date a été fixée au 14 avril prochain. L'équipe choisie sera pour les vieux Chevaliers toute une révélation.

Au début de son terme, le Grand Chevalier, Frère R.-A.-L. Mercier, avait juré qu'il y aurait une initiation sous son terme et nous voyons qu'il n'a pas oublié cette promesse.

Nous engageons tous nos bons gentilshommes catholiques, qui n'ont pas l'honneur de faire partie de notre grande organisation, à faire le pas décisif. Cette décision, une fois prise, ne sera jamais regrettée. Nos exigences ne sont pas lourdes ni nombreuses. Tout ce que nous demandons de vous c'est que vous soyez catholiques pratiquants, en état de grâce et ayant un peu de bonne volonté. Avec ces conditions requises vous deviendrez Frères Chevaliers de Colomb. Vous serez l'un des rouages importants de l'immense machine composée de plus d'un million de Frères dévoués aux intérêts de l'Eglise.

N'attendez pas une farce quelconque dans cette initiation; vous ne serez d'aucune façon ridiculisés. Au contraire, les impressions reçues en cette initiation, la vôtre, vous seront d'un profit incalculable. Si vous ne l'avez déjà fait, voyez un Chevalier connu de votre paroisse. Il se fera un plaisir de devenir votre parrain et ses conseils vous guideront sûrement parmi les écueils possibles.

Assemblées

Les assemblées précédant l'initiation, celles du 28 mars et du 11 avril, seront d'une grande importance et nous demandons aux Chevaliers de faire un effort spécial afin d'y assister. D'ailleurs, c'est le temps du carême, n'est-ce pas, et l'esprit de sacrifice doit régner en tous les coeurs.

Convention d'Etat

Elle aura lieu cette année les 18 et 19 mai, à Dauphin. Tout membre en règle peut y assister. Faites vos réservations au moins une semaine à l'avance.

Nos confrères

Nos confrères de la plume se faisaient plutôt rares dernièrement. Heureusement que le tout dernier "Après Tout" est venu à la rescousse la semaine dernière, encore tout frais de ses réminiscences classiques. "Haec olim", n'est-ce pas? Ce dernier "Après Tout" semble s'inspirer de Virgile plutôt que de Juvénal. Il sera peut-être moins mordant que le premier. Bienvenue et longue vie.

BISTOURI.

Liaison aérienne Paris-Nuremberg?

PARIS — A la suite de la suppression de la desserte de Nuremberg, le Conseil municipal de Nuremberg s'est adressé directement à Air France pour regretter cette mesure; cette lettre, où sont évoqués les services rendus par Air France, se termine par l'appel suivant:

"Nous serions très heureux de voir votre Compagnie, dont les lignes constituent, depuis des années, un élément précieux du trafic aérien de la Bavière du Nord, maintenir inchangée sa participation à notre réseau".

On demande opératrices de machines
avec expérience pour confection de vestons et de pantalons "slacks"
S'adresser à
United Garments LIMITED
328, RUE MAIN WINNIPEG

CROIX BLEUE

RAPPORT DES ACTIVITES POUR 1956

Bref aperçu du fonctionnement:

Reçu de nos souscripteurs	$5,338,761.69
Intérêt sur bons et autre revenu	69,725.88
TOTAL des revenus	$5,408,487.57
En accordant les bénéfices de la CROIX BLEUE à nos membres:	
Nous avons défrayé les comptes d'hôpitaux	$5,070,381.09
Nous avons payé les frais d'administration	486,438.83
TOTAL des dépenses	$5,556,819.92
Excédent des dépenses sur le revenu	$ 148,332.35
Nombre de membres au 31 décembre 1956	372,736
Patients hospitalisés en 1956	53,521
Comptes d'hôpitaux défrayés	$5,070,381.09

Chaque dollar de souscription fut ainsi dépensé en 1956:

Comptes d'hôpitaux défrayés	95.0c
Frais d'administration	9.1c
	104.1c
Afin de combler ce déficit, nous avons puisé à la réserve pour cas d'épidémies, d'urgences et de réclamations possibles pour maternités	4.1c

Ces faits et ces chiffres révèlent les services rendus par la CROIX BLEUE. C'est l'histoire vécue d'une solution aux problèmes communautaires, entreprise volontairement, et rendue possible grâce à la confiance et à l'appui continus des membres.

MANITOBA HOSPITAL SERVICE ASSOCIATION
WINNIPEG — 116, rue Edmonton — Téléphone 92-2181
BRANDON — 201, édifice Security — Téléphone 3563

ENTRE NOUS



Cher (e) correspondant (e),

Cette semaine, nous avons jeté dans le panier un rapport sur des événements qui se sont passés au mois de décembre 1956. Il ne faut pas, tout de même que nos lecteurs soient en danger de confondre la fête de Noël et celle de Pâques.

Heureusement que la plupart de nos correspondants sont beaucoup plus expéditifs.

L'incident cependant souligne une leçon que les journalistes ne peuvent jamais oublier. La valeur d'une nouvelle dépend en grande partie du peu de temps qui sépare: l'événement et le rapport sur l'événement.

OUVRE-LETTRES.

Décès

LORRAINE VERMEULEN

Lorraine Vermeulen, fille de M. et Mme Raymond Vermeulen, de 1561, avenue Clarence, est décédée à la résidence de sa famille.

Lui survivent, outre ses parents, un frère, Danny; deux soeurs, Evelyn et Linda; ses grands parents, M. et Mme G. Vermeulen et M. et Mme J. A. Zytaruk.

Le service funèbre eut lieu le 8 mars, à 10 h. a.m., dans l'église catholique de Fort Garry.

La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

• • •

JOHN VANDEBONCOEUR

John Vadeboncoeur, fils de M. et Mme R.-E. Vadeboncoeur, de 15, place Balsam, est décédé à l'hôpital des enfants de Winnipeg.

Lui survivent, outre ses parents, trois frères, Raymond, Rodney et Roy; une soeur, Martha; ses grands-parents, M. et Mme N.-J. Vadeboncoeur et M. le Dr et Mme F. A. Macneil.

Le service funèbre eut lieu mardi, à 2 h., à la chapelle funéraire Thomas D. McGee. L'enterrement eut lieu au cimetière Lawn Memorial Gardens, section de l'Assomption.

• • •

MME IDA SALE

Mme Ida Sale, âgée de 67 ans, de 361, avenue William, est décédée le lundi 4 mars à l'hôpital Général. Lui survivent cinq demi-soeurs, Mmes Alice Olsen, Marguerite Tourond, Berthe Laflamme, Soeur DeLaronde, de l'Ordre des Soeurs Grises, et Soeur Marie-Céleste, des Soeurs de la Ste-Famille.

Les prières ont été récitées mercredi, à 8 h. 30, à la chapelle funéraire Thomas D. McGee.

Une grand-messe de Requiem a été chantée à 9 h. jeudi dans l'église du St-Rosaire. L'enterrement eut lieu au cimetière Chapel Lawn Memorial Gardens.

Le transport aérien forme ses techniciens dès l'âge de 14 ans

PARIS — La Compagnie Nationale Air France recrutera par concours organisé dans les grandes villes de la métropole et à Alger, le 11 avril 1957, 60 apprentis de 1ère année.

Ce concours est ouvert à tous les jeunes gens français âgés de plus de 14 ans et de moins de 16 ans au 1er septembre 1957, désireux de faire partie du personnel technique chargé de l'entretien ou de la révision du matériel aéronautique de la Compagnie Nationale Air France.

Les épreuves nécessitent une formation scolaire équivalente à celle qui est donnée dans les classes de 5ème des Lycées, collèges ou cours complémentaires.



Un nouveau salon de beauté MODERNE se fera un plaisir de vous servir
Voici ce que nous offrons
Crème shampooing
Façonnement
Permanente
Rinçage à la crème
Modelage
$4.95
UN PRIX SEULEMENT
ONDULATION A FROID $1 DE PLUS
Complète et garantie
Pas de rendez-vous nécessaire
par un personnel entièrement qualifié
Adrienne's Hair Stylist
105½, rue Marion - Tél. 23-5042
(Vis-à-vis le théâtre Plaza)

La Chapelle Funéraire P. Coutu
156, rue Marion, St-Boniface
Téléphone 20-1453
Membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb

La Sauvegarde
La plus puissante compagnie canadienne-française d'assurance-vie
Fondée en 1902 — Actif: 37 millions
200 millions d'assurance en vigueur
La compagnie qui paie pour vous protéger

MANITOBA

Gérant:	Philippe-Arsène PERRON, St-Eustache, Man.
Agent général:	Philippe PERRON, 680, rue Langevin, St-Boniface, Man.
Agent régional:	Marcel DELAQUIS, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

SASKATCHEWAN

Agent général:	Georges GRATTON, 519, rue Langevin, St-Boniface, Man.
Agent spécial:	Hervé LEBLANC, Wauchope, Sask.



Beauté sans égale et durée illimitée!
"CUSTOMLINE"
modernfold
la première et la meilleure des portes accordéon!
MAINTENANT offerte dans un choix de 30 couleurs ravissantes et à un PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS
En blanc nacré ou jaune doré . . . à compter de $38.20

La porte "CUSTOMLINE" MODERNFOLD, en récupérant l'espace perdu sur les planchers et les murs, crée plus de place pour les meubles et rend vos pièces vraiment spacieuses! Elle est la plus robuste et la plus souple des portes accordéon présentement sur le marché . . . grâce à sa structure entièrement d'acier (une exclusivité Modernfold).

MAINTENANT plus économique que jamais, elle offre un choix de 30 couleurs ravissantes et de centaines d'agencements. Et la porte "Customline" Modernfold en blanc nacré ou jaune doré, toujours en stock dans les dimensions ordinaires, se vend à des prix exceptionnellement bas. Vous pouvez aussi en commander dans 28 autres couleurs (à des prix légèrement plus élevés) et les recevoir quatre semaines plus tard.



En plus des portes en stock qui ont jusqu'à 3 pieds de largeur, on peut se procurer, dans *toutes les dimensions*, des portes "Customline" Modernfold et des cloisons mobiles (qui divisent merveilleusement une pièce).

Il existe aussi des portes Modernfold de modèle "Spacemaster", plus légères et moins coûteuses (aussi pourvues d'une structure entièrement d'acier) dans les dimensions ordinaires et un choix de 30 couleurs, y compris les exclusifs "Birch Tweed" et "Vandyke Tweed".

VOYEZ LES PORTES MODERNFOLD — *de même que des échantillons de toute la gamme des 30 nouvelles couleurs— chez votre marchand Modernfold ou à notre salle d'exposition*



Winnipeg Paint & Glass Company Ltd.
179, NOTRE-DAME E., WINNIPEG, MAN. — TEL.: 92-8511

EN VENTE CHEZ

BIRD BUILDING SUPPLIES — 1062, avenue Sargent — Winnipeg, Manitoba

Toupin Lumber & Fuel Co. Ltd. — 388, avenue Bertrand — St-Boniface, Manitoba